TRAVAILLEURS

Parti pour une alternative communiste



Mensuel - N°31-32 - Février-Mars 1986

ISSN 0754-281 3

LES ENJEUX INSTITUTIONNELS ET POLITIQUES

Alain BERTHO

Patrick JARREAU

Jean JAULIN

Alain LIPIETZ

Gérard MOLINA

Jean-Luc PARODI

Pascal PERRINEAU

Thierry PFISTER

Jean RANGER

Alain ROLLAT

Gérard SOULIER

Jean-Marie VINCENT

Fieder WOLF

Serge WOLIKOW

DE MARS 86

JOURNEES D'ETUDES 31 Janvier - 1er février 1986

LES ENJEUX

INSTITUTIONNELS

Mars 86 ouvre une période inédite dans l'histoire des institutions de la V^e République. Les enjeux politiques de cette échéance ne sont pas minces non plus et ouvrent plus d'interrogations que de certitudes.

Aussi, pour en saisir l'ampleur et les spécificités, était-il tentant de confronter les points de vue de chercheurs et spécialistes de disciplines différentes — politologues, universitaires et journalistes — et de sensibilités diverses.

Les journées d'études du 31 janvier et du 1er février se sont efforcées de contribuer à cet objectif.

Près de 250 personnes au total ont participé à ces journées, manifestant par leur présence et leur participation aux débats, l'intérêt que suscitent aujourd'hui les questions politiques et aussi institutionnelles.

Nous publions ici les interventions des spécialistes invités, pour la quasi totalité revues par leurs auteurs. L'intégralité des débats n'a pu être restituée mais les principaux thèmes abordés lors de ces discussions ont été évoqués, sous notre responsabilité.

LES ENJEUX

INSTITUTIONNELS

Pourquol consacrer cette première partie de nos journées d'études aux enjeux institutionnels? Il est d'autant plus légitime de poser cette question que, ces dernières années, un consensus assez large semblait s'être dessiné autour des institutions de la Ve République. Ainsi, lors du colloque organisé par l'Association française de science politique à l'occasion du 25¢ anniversaire de la Constitution de 1958, Hugues Portelli pouvait parler de l'intégration du Parti socialiste à la Ve République et Jean Baudouin d'assimilation relative de la Constitution par le Parti communiste français.

Il faut cependant constater que l'approche de l'échéance de mars 1986 a de nouveau placé les problèmes institutionnels au cœur de la réflexion et du débat.

D'abord parce qu'un nouveau mode de scrutin a été adopté alors que depuis 1958 existait le scrutin majoritaire à deux tours, considéré par beaucoup d'analystes comme composante intégrante des institutions de la Ve République, alors même qu'il n'est pas dans la Constitution. Il faut souligner ici un paradoxe : alors que le nouveau mode de scrutin est basé sur la proportionnelle, on entend aujourd'hui parler comme jamais du vote utile. De quelle proportionnelle s'agit-il donc?

D'une proportionnelle bien singulière, qui fait qu'aux législatives, dans les deux tiers des départements (ceux qui ont entre 2 et 6 sièges à pourvoir), ne peuvent être élus, sauf quelques exceptions, que PS, RPR et UDF.

Fausse proportionnelle qui empêche les listes recueillant moins de 5% des suffrages exprimés de participer à la répartition des sièges selon leur représentativité, alors qu'une véritable proportionnelle donnerait 16 députés à une liste rassemblant 3% des voix.

Proportionnelle hypocrite qui crée des contraintes financières considérables en ne remboursant le matériel électoral légal qu'aux listes dépassant 5% et donnant, au contraire, à celles qui y parviennent, des sommes bien supérieures aux coûts réels engagés.

Proportionnelle frauduleuse — le mot peut être employé — qui donnerait la majorité absolue des sièges au RPR et à l'UDF avec seulement 43% environ des voix,

De toute façon, une évidence découle de ce mode de scrutin : le Parti socialiste n'aura pas la majorité absolue des députés.

Cela amène à parler de la cohabitation qui est au cœur de la campagne électorale. Par-delà bien des prises de position qui s'expliquent avant tout par les stratégies en présence en vue de l'élection présidentielle, il faut s'attacher à cerner les contraintes et incertitudes du système institutionnel de la Ve République. Celui-ci n'a jamais été confronté à la divergence entre président de la République et majorité de l'Assemblée, même si cela a déjà failli être le cas en 1978. Par-delà les différentes hypothèses qui peuvent intervenir le 16 mars au soir (majorité absolue RPR-UDF seuls, majorité absolue RPR-UDF avec le Front national ou absence de majorité claire dans l'Assemblée), il faut sans doute s'attacher à clarifier quelques questions : que restera-t-il des pouvoirs du président de la République qui sont considérables quand il y a concordance de majorité? De quelles armes président et majorité parlementaire disposeront-ils? Qui exercera effectivement le pouvoir? En quoi cela transformera-t-il à court terme, voire à plus long terme, le fonctionnement institutionnel de la Ve République? Cette situation ne risque-t-elle pas de déboucher sur une crise institutionnelle ou, du moins, sur la remise en cause de la solidité de la Constitution?

Ce questionnement nous renvoie à l'analyse même du régime de la Ve République. Beaucoup a été écrit sur le sujet depuis 1958 et il ne s'agit pas ici d'en tenter un bilan exhaustif, mais d'essayer d'en dégager les caractéristiques essentielles.

Le système institutionnel de la V^e République superpose dix éléments qui s'opposent tous au régime précédent, qui servent tous l'exécutif et qui, ensemble, forment un système unique au monde :

1 | l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel;

2/ un exécutif bicéphale hiérarchisé, à désignation discrétionnaire du premier ministre par le président ;

3/ un pouvoir d'initiative référendaire conféré à l'exécutif;

4 | un pouvoir discrétionnaire de dissolution conféré au président;

5/ la possibilité de pleins pouvoirs présidentiels en cas de crise; 6/ la limitation du domaine législatif par rapport au domaine réglementaire;

7 | la maîtrise gouvernementale du processus législatif :

8/ le renversement du gouvernement par la seule majorité absolue des députés;

9/ un scrutin majoritaire à deux tours avec seuil d'accès au second tour, seuil qui fut augmenté au cours de la Ve République;

10/ la mise du Parlement et de l'exécutif sous tutelle du Conseil constitutionnel.

Ces dix éléments, qui forment système, ont débouché sur l'existence d'une stabilité gouvernementale sans précédent en France depuls un siècle, sur l'existence du phénomène majoritaire, qui se caractérise par des alliances stables, passées devant les électeurs et surtout sur un renforcement de l'exécutif et sa prééminence sur le législatif. Exécutif qui comprend le gouvernement, le premier ministre et surtout le président de la République qui dispose d'une légitimité populaire directe. Citons ici Michel Jobert pour qui « le pouvoir exécutif est un en la personne du président de la République dont l'élection transcende toutes les autres», et le général de Gaulle lui-même qui précisait que « l'autorité indivisible de l'Etat est confiée tout entière au président par le peuple qui l'a élu; il n'en existe aucune autre, ni ministérielle, ni civile, ni militaire, ni judiciaire, qui ne soit conférée et maintenue par lui».

Ce système institutionnel a engendré de profondes mutations, en particuller le renforcement et l'institutionnalisation de la bipolarisation, du fait du scrutin majoritaire, de l'élection présidentielle mais aussi le référendum, le droit de dissolution et le mécanisme de la censure. On ne comprendrait pas l'union de la gauche et le programme commun sans faire référence à cette mutation engendrée par les institutions. Celles-ci ont également favorisé une recomposition et une simplification du système de partis, l'exemple le plus parlant étant le Parti socialiste de François Mitterrand : il faut un présidentiable pour dirigér un parti; François Mitterrand a besoin d'un parti pour être président, La Ve République a aussi amené une transformation des élites politiques, avec le rôle croissant des hauts fonctionnaires et de la haute administration, l'interpénétration croissante de celle-cl avec le personnel dirigeant économique.

Ces quelques éléments introductifs amènent tout naturellement aux différentes communications que nous allons entendre puis discuter :

Gérard Soulier, professeur à l'Université de Picardie, va poser la question de la sclérose de la vie politique.

Alain Bertho et Serge Wolikow, animateurs de la revue Société française de l'Institut de recherches marxistes, vont traiter de la place du débat institutionnel dans le discours politique.

Jean-Marie Vincent, professeur à Paris VIII, tentera enfin une caractérisation de la Ve République comme démocratie

élitiste.

Mals pour commencer, je donneral la parole à Jean-Luc Parodi, chercheur au CEVIPOF, Centre d'étude de la vie politique française contemporaine de la Fondation nationale des sciences politiques, conseiller scientifique de l'IFOP, sur le contexte institutionnel, en particulier la proportionnelle et la cohabitation.

Transport of the common and provided and the control of the contro

A SECURE OF THE PROPERTY OF TH

Pierre BAUBY

LES SIX SPECIFICITES INSTITUTIONNELLES DE MARS 86

D'une propositionents deux ampulées que fait ourbant pas en deux san des Mourantiess (courses on ser ser la ser la company (courses on ser ser la ser la company que emperimental la course exception de Situation (course de la course de la c

par Jean-Luc PARODI*

A ucune démocratie parmi les vingt ou vingt cinq qui re-lèvent de ce qualificatif n'est, à l'heure actuelle autant marquée par le jeu combiné et cumulatif des contraintes institutionnelles de notre régime politique.

Je vous propose de réfléchir sur les six spécificités institutionnelles de mars 86. Elles sont toutes évidentes, mais leur combinatoire est tout à fait particulière.

C'EST LA PREMIERE ÉLECTION A BILAN QUINQUENNAL

Sous la Ve République, la vie politique est scandée par deux élections décisives, l'élection présidentielle et l'élection législative, et donc par la combinaison aléatoire de leurs calendriers (sept et cinq ans). C'est la règle du 5-2-3-4-1...

* CEVIPOF: Centre d'étude de la vie politique française contemporaine de la Fondation nationale des sciences politiques

Si, au départ, les deux élections ont lieu en même temps, et sauf dissolution de l'Assemblée, il y a une première période de cinq ans sans élection décisive. Ensuite, il v a deux ans entre l'élection législative et l'élection présidentielle; puis trois ans entre cette dernière et l'élection législative suivante, et ainsi de suite, les deux élections coïncidant à nouveau au bout de 35 ans seulement.

Depuis le début de la Ve République, aucun pouvoir politique n'a duré cinq ans. Nous avons eu plusieurs périodes de quatre ans : entre 1958 et la dissolution de 1962, encore que pendant cette période le général de Gaulle ait eu besoin de deux référendums pour vérifier qu'il détenait toujours la confiance des Français; entre 1969 et 1973, mais la encore Georges Pompidou avait cru nécessaire d'organiser un référendum apparemment inutile pour essaver de démontrer qu'il était toujours le détenteur légitime du suffrage majoritaire; entre 1974 et 1978 enfin.

C'est donc la première fois que nous allons avoir des élections législatives permettant aux électeurs de se prononcer pour ou contre un bilan aussi long, un pouvoir qui a duré aussi longtemps sans avoir été confirmé par des élections,

C'EST L'ÉLECTION BILAN DE LA PREMIERE ALTERNANCE

Dans les régimes démocratiques, nous savons l'importance qu'a l'alternance et de quel poids pèse la première alternance. celle qui voit arriver au pouvoir des forces qui en ont été privées pendant lontemps. L'attente de cette première alternance est riche d'utopies, d'espérances, d'attentes et, une fois réalisée, de regrets et de désillusions surtout en période de crise économique. Nous allons donc vivre une période qui n'apparaît qu'une fois dans les régimes politiques. Ensuite, nous entrerons dans la phase des alternances banalisées où, de part et d'autre, les attentes sont moins grandes et, de ce fait, les désillusions moins grandes aussi.

CE SONT LES PREMIERES ÉLECTIONS A LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Comme c'est le vif du sujet, il faut s'y attarder un petit peu plus et en souligner un certain nombre de caractères paradoxaux. D'abord, ce n'est pas n'importe quelle proportionnelle car elle porte une série de contraintes : celle de la règle des 5%, celle de la distribution des restes à la plus forte movenne. celle surtout, fondamentale, décisive et pas toujours la plus visible, du cadre départemental, qui défavorise ou élimine les petites formations, pénalise très sensiblement les moyennes et donne une très forte prime aux grands partis,

Le paradoxe tient au fait que malgré le principe proportionnel, nous allons avoir affaire à l'une des élections les plus bipolaires que nous ayons connues sous la Ve République. Cette élection ne laisse à peu près rien entre la gauche et la droite et on voit même se profiler une polarisation sur la seule force qui apparaît crédible pour dire non à la droite, le PS, et sur la seule force apparemment crédible pour dire non au maintien de la gauche au pouvoir, la coalition RPR-UDF. C'est une belle lecon de modestie donnée aux spécialistes des systèmes électoraux : leurs constructions doivent toujours être mises en rapport avec l'histoire politique; les modes de scrutin ne produisent que très rarement leurs effets la première fois; il y a toujours un pouvoir d'inertie du système politique.

Même à la proportionnelle, l'enjeu fondamental, tel qu'il est très clairement perçu par les électeurs, n'est pas de profiter de toutes les possibilités permises par ce nouveau mode de scrutin, mais de savoir si on veut la perpétuation ou la fin du gouvernement socialiste.

La prime accordée aux grands partis s'accroît à mesure qu'un parti devient encore plus grand. On a pu calculer (Le Point, 3 février 1985) qu'avec 28% des suffrages exprimés, le PS obtiendrait environ 33% des sièges, mais qu'avec 37% il en obtiendrait 46%. L'écart passe de 5 à 9. Le phénomène est analogue pour RPR et UDF et toutes les simulations montrent qu'avec 43% des suffrages, ils obtiendraient la majorité absolue des sièges. Chaque point gagné par le PS lui fait augmenter de 8 en movenne le nombre de ses sièges.

Cette proportionnelle peut ainsi créer une situation d'absence totale de majorité. Pour s'approcher des théories du gouvernement socialiste minoritaire, il faudrait que le PS ait environ 37% des voix et ait donc plus de députés que l'ensemble des droites. Ce gouvernement pourrait vivre tant qu'une motion de censure ne serait pas votée ensemble par les droites

Un dernier paradoxe de la proportionnelle porte sur le moven terme. Si nous continuons à fonctionner avec ce mode de scrutin, s'il résiste à la période que nous allons connaître, il finira bien par produire des effets conformes aux théories des spécialistes électoraux. On ne peut donc exclure un rythme syncopé de la vie politique qui se bipolariserait à la veille et au lendemain de l'élection présidentielle et qui se reproportionnaliserait et donc se recentrerait à l'approche et au lendemain des législatives.

C'EST UNE ÉLECTION LÉGISLATIVE A ANTICIPATION PRÉSIDENTIELLE

l'insistais tout à l'heure sur l'importance de cette première alternance comme facteur explicatif des difficultés de la gauche au cours de ces dernières années et de sa défaite probable, sous réserve d'une remontée spectaculaire dans la période qui vient. C'est, au contraire, plutôt l'avenir qui explique les difficultés de la droite et je ne vois pas de consultation sous la Ve République qui ait été à ce point marquée par les protagonistes les plus probables du prochain affrontement présidentiel. Comme nous savons que l'élection présidentielle introduit un phénomène de personnalisation et qu'il est difficile d'aligner les clivages présidentiels et personnalisés et les clivages législatifs et partisanisés, il y a là une nouvelle donne qui introduit de la complexité et qui jouera sur les comportements

C'EST UNE ÉLECTION PARTIELLEMENT DÉMAJORITARISÉE

Quand on regarde ce qu'étaient les enjeux classiques des précédentes législatives, on constate qu'on avait affaire à l'affrontement de deux coalitions : les électeurs savaient très clairement par qui ils seraient gouvernés selon que l'une ou l'autre des coalitions l'emporterait. Pour la première fois, nous sommes devant une alternative qui comporte trois termes plausibles, dont un seulement est vraiment majoritaire : si UDF et RPR conquièrent la majorité, nous serons à cet égard dans la tradition de la Ve République. Mais quand on pense que le second terme de l'alternative est une droite majoritaire seulement s'il v a alliance entre RPR-UDF et Front national. ce qui est des maintenant et officiellement refusé, et que le troisième terme est une situation dans laquelle ce sont les gauches désunies qui sont majoritaires, nous avons affaire à une nouveauté incontestable.

CE SONT LES PREMIERES ÉLECTIONS DE LA COHABITATION PROBABLE

le m'attarderai un instant sur les zones d'incertitude et les points de passage obligés avant de préciser trois paradoxes qui me paraissent caractériser notre système institutionnel.

Le premier carrefour de la cohabitation est le verdict. Pour simplifier, nous allons supposer que RPR et UDF ont conquis la majorité. Cela amène à un second carrefour, la décision du président de s'incliner devant cette majorité ou de recourir au suffrage universel. Tout d'abord, le bon sens montre que les probabilités de demander aux électeurs de changer d'opinion sont faibles. Il est peu probable que le président démissionne pour se représenter au moment où il vient en quelque sorte de se faire désavouer. On ne peut cependant exclure cette hypothèse, même si les déclarations de François Mitterrand ne vont pas dans ce sens. Je choisis donc la voie dans laquelle le président fait ce qu'il a dit et s'incline devant la volonté du suffrage.

Nous arrivons au troisième carrefour et là il y a un problème nouveau. Les choses sont simples quand la nouvelle majorité parlementaire a un chef unique car elle peut l'imposer

sans grande difficulté au président. Mais tel n'est pas le cas. Il y a là une zone d'incertitude importante qui débouche sur une quatrième interrogation : la nouvelle majorité est-elle cohérente et disciplinée ou a-t-elle des failles? Les déclarations répétées faites par au moins un des membres de cette majorité montrent que de la volonté des acteurs dépendra au moins une partie de ce qui va se passer. l'en arrive aux trois paradoxes de la cohabitation qui font qu'on va vivre un système politique qui n'a pas d'équivalent dans les régimes démocratiques.

Le premier découle du choix du chef de la nouvelle majorité. Comme elle n'arrive pas à s'en donner un, le leader de la gauche vaincue va désigner le leader de la droite victorieuse. Le président de la République, qui vient d'être en fait désavoué par le suffrage universel, choisira celui qui deviendra, au moins temporairement, le leader de la droite. Je ne connais pas de régimes démocratiques qui présentent un fonctionne-

ment de ce type.

Second paradoxe : ayant décidé de ne pas recourir au suffrage universel, le président de la République va devenir une sorte de leader de l'opposition réfugié à l'Elysée et attendant, dans ce lieu prestigieux, des temps meilleurs. Là encore, des situations dans lesquelles le leader de l'opposition occupe la fonction la plus prestigieuse, ne me paraissent pas fréquentes dans les régimes démocratiques.

Troisième paradoxe : celui-ci va cependant conserver une des armes principales de la vie des systèmes institutionnels, la possibilité de mettre fin à l'expérience et de renvoyer les acteurs devant le suffrage universel par le biais de la dissolution. Imaginez un instant Mme Thatcher gouvernant sous la constante menace d'une dissolution décidée par le leader travailliste! Là encore, dans aucune des démocraties occidentales, il n'y a de système dans lequel le gouvernement gouverne, c'està-dire prend des mesures qui de temps en temps doivent être au moins provisoirement, impopulaires, sous la constante menace d'un retour devant les électeurs aux mains de son principal adversaire.

Alors, nous allons vivre une période extraordinaire, particulièrement passionnante dans la mesure où les acteurs politiques ne connaissent pas leurs rôles, ce qui n'est pas entièrement rassurant.

Aux débuts de la Ve République, de 1958 à 1962, tous les acteurs politiques ont improvisé car ils ne connaissaient pas encore les règles. A mesure qu'ils les ont découvertes, ils les ont très bien comprises et de 1967 à 1981 les ont parfaitement intériorisées. Parce qu'en 1986, ils ne connaîtront pas leurs textes, il faudra sans doute les excuser d'avoir parfois

V° REPUBLIQUE ET SCLEROSE DE LA VIE POLITIQUE

par Gérard SOULIER *

l e terme de sclérose vise à recouvrir grosso modo un double phénomène : d'une part la rigidité, le manque de souplesse croissant des institutions; d'autre part et surtout un phénomène de régression qui a pu marquer l'histoire de la Ve République et qui n'a fait que se renforcer depuis 1981. C'est un mouvement continu depuis la fin de la guerre d'Algérie que ce repli de la vie politique, et plus précisément de la vie démocratique : le débat est circonscrit de plus en plus dans un cercle très restreint, le «microcosme» si l'on veut, le peuple étant tenu dans un rôle de spectateur de plus en plus désabusé. Je crois qu'il ne faut pas se laisser prendre par l'illusion d'animation que les élections actuelles peuvent donner. C'est une véritable bataille pour le pouvoir, mais elle ne concerne que quelques-uns.

Quand je dis que les choses se sont aggravées depuis 1981, il me revient cette phrase de Mitterrand : « Je vals rendre la parole au peuple». Certains d'ailleurs la lui ont reprochée car il ne peut rendre quelque chose qui, théoriquement, ne lui appartient pas, encore que le peuple n'ait jamais le pouvoir que très théoriquement. Mais si l'on veut prendre Mitterrand au mot, c'est un fait que non seulement il n'a rien rendu mais qu'il a plutôt fait l'inverse. Plus que jamais, l'essentiel se passe, se décide au « château ».

Je voudrais mettre l'accent sur deux processus qui sont fondés sur l'organisation et le fonctionnement des institutions et qui induisent ce dépérissement de la vie politique, de la démocratie, même s'il y a d'autres causes qui se situent entre le technique et l'idéologie, en particulier sur le plan des divers médias. Ces deux aspects, qui sont très liés à la conception des institutions et à leur fonctionnement, sont d'une part le processus de centralité, de centralisation croissante du pouvoir et d'autre part un phénomène très accentué de découplage entre pouvoir et responsabilité, celui qui décide ne portant pas la responsabilité.

D'abord quelques signes et manifestations de ce fait que le président est maître de tout, au-delà de ses prérogatives constitutionnelles, jusqu'à des détails dérisoires. Pour prendre un exemple antérieur à 1981 : Giscard, environ un an avant la fin de son septennat, annonce un jour à la télévision qu'il a décidé la retransmission hebdomadaire d'un cours du Collège de France; c'est se conduire à peu près comme un maire du pays qui se mêle de tout. Pour Mitterrand, on peut prendre de qu'il est le président de la République : le synchrotron ; le bombardement de la Begaa; l'abandon de la loi Savary qui arrivait au terme du processus législatif, Savary apprenant comme tout terme du processus législatif. Savary apprenant comme tout le monde qu'on arrêtait les frais en regardant la télévision, Pierre Maurov, premier ministre, n'étant prévenu qu'un quart d'heure avant l'émission. On peut ajouter la réception de Jaruzelski qui en a troublé plus d'un. l'affaire de la 5e chaîne, la 6e... Le plus remarquable est cependant la réforme du mode de scrutin pour l'Assemblée nationale. C'est encore à la télévision que se passent les choses ; « J'instillerai lci une dose de proportionnelle ». Le pouvoir d'instillation n'est évidemment pas prévu dans la Constitution qui réserve au Parlement le choix du mode de scrutin. C'est le président qui a choisi. C'est bien cela le pouvoir personnel.

Tout se règle donc au « château » et toute la classe politique ne pense que par rapport à cela. On peut également rappeler la démission de I-P. Cot : toute l'action du ministère de la Coopération était doublée - y compris dans le sens argotique - par les hommes de l'Elysée. Foccart s'appelle Guy Pen-

ne; c'est le changement le plus visible.

On dit souvent que c'est une monarchie républicaine, une monarchie élective. Je crois qu'il faut préciser : monarchie d'Ancien Régime, dans laquelle le prince décide selon son bon plaisir, parce qu'il n'y a pas une seule monarchie moderne où le souverain peut se permettre cela, ni en Grande-Bretagne, ni en Europe du Nord, ni même en Espagne où le roi joue un rôle plus important.

Les causes de cette évolution tiennent à la combinaison du système présidentiel (les attributions et statut du président) et du fait majoritaire, qui a été constant sous la Ve République. En termes de pouvoirs, le président de la République, c'est Reagan + Thatcher, c'est-à-dire un président doté d'attributions propres et légitimé par le suffrage universel, plus tous les moyens d'intervention d'un chef de gouvernement disposant d'une majorité solide et, en général, fidèle. La prééminence présidentielle est d'abord fondée sur l'élection au suffrage universel. La souveraineté, la légitimité sont dans la source du pouvoir. La majorité parlementaire est totalement assujettie à la ligne présidentielle, ce qui réduit le débat politique au pour ou contre la politique du président. Il suffit de lire les commentaires des hommes politiques au lendemain d'une intervention présidentielle à la télévision. Quel que soit le président, toujours les mêmes clichés : dans la majorité on applaudit - «le président a parlé le langage du courage et de la clarté» - et dans l'opposition, on fait la moue - «Il n'a rien dit, c'est de l'autosatisfaction, il esquive les vrais problè-

Ainsi en arrive-t-on à ces élections de mars 86 où tous les calculs et stratégies sont conçus par rapport au président et aux échéances présidentielles. Matignon n'est envisagé que comme un relais nécessaire mais parfaitement secondaire par rapport à l'accession à l'Elysée.

Cette situation a deux conséquences principales : l'appauvrissement du débat politique et de la classe politique et la secondarisation de cette institution démocratique essentielle, quels que soient les griefs qu'on peut lui adresser, le Parlement, en tant que représentation du peuple, si possible dans

les nuances de son pluralisme.

L'appauvrissement du débat politique est poussé à la caricature, au manichéisme, par la bipolarisation. Seules comptent les paroles du président et des présidentiables et la classe politique commente. Autour des leaders, quelques bretteurs de service, les Labbé, Pasqua, Poniatowski, Destrade, Poperen... chargés de célébrer la parole du chef et dont la tâche intellectuelle se limite à l'invention de cette abomination massmédiatique qu'on appelle « les petites phrases ». Et il y a là la base d'un processus de transformation progressive des partis politiques qui perdent pratiquement leur fonction de production ou d'invention d'idées, de laboratoires de projets, mais qui sont devenus des machines de guerre pour la conquête de la présidence. Il y a une évolution des partis qui les rapproche des partis américains. Par rapport à la tradition politique française, les présidents ont progressivement vidé de leur substance politique les partis qui les soutenaient. Pompidou a conduit 'UNR à la cassure de 1974. Giscard a affaibli et divisé l'UDF. devenue aujourd'hui le pire panier de crabes de l'ensemble politique. Mitterrand a progressivement vidé le PS de toute réflexion et créativité. Le Congrès de Bourg-en-Bresse se résumait à ceci : « Que pas une tête ne dépasse derrière celle de Jospin» : celui de Toulouse, c'est : « Tous unis derrière le président». Les 15 et 16 décembre 1984, le PS ayant fait un petit effort de réflexion réunissait une convention nationale sur le thème : «Modernisation et progrès social». Le jour même, Mitterrand occupait la télévision pendant une heure pour parler de politique étrangère, éclipsant largement dans les informations et les commentaires le modeste et unique effort du PS à penser par lui-même depuis 1981. Les clivages au sein des partis politiques ne sont plus déterminés par des perspectives, choix et réflexions sur la société et son devenir, mais à peu près essentiellement sur les présidentiables. A l'UDF, c'est la bagarre entre barristes et giscardiens. Si la droite est majoritaire après mars, le PS va se déchirer inévitablement en fonction des présidentialisables et là, il y a du monde.

Ce resserrement de la vie politique autour du président et des convoltises présidentielles n'a fait que restreindre la classe politique à une poignée d'hommes, une espèce de microcosme en effet dans lequel il faut inclure quelques journalistes accrédités comme les patrons du Club de la presse ou de l'Heure de vérité, qui se limitent à des rapports courtois et des impertinences mondaines. En dehors des périodes électorales, il n'y a jamais confrontation avec l'opinion. Dans notre pseudo société de communication, la communication est toujours à sens unique, sans retour. Ce sont les sondages qui font état de l'opinion, mais ils sont essentiellement orientés aussi autour de la personnalisation du pouvoir : la cote de popularité de tel ou tel. Ce qui tient lieu de débat politique se fait sans le peuple, réduit, à l'ordinaire, au rang de passif téléspectateur.

Le changement du mode de scrutin a eu, de ce point de vue de beaux résultats puisqu'on connaît d'avance la plupart des élus. Ainsi, les bagarres dans les partis politiques n'ont pas eu pour objet des places de candidats mais des positions d'éligibles, en fait d'élus avant l'élection. A partir de ce momentlà, pourquoi aller se fatiguer dans les préaux d'écoles ou les comices agricoles, rechercher un tant soit peu de contacts avec les gens, puisqu'on est assuré d'être élu. Il y a là un immoralisme politique accentué. Le changement du mode de scrutin aura d'ailleurs des effets contradictoires puisque cette représentation proportionnelle peut amener une absence de majorité et déboucher sur les problèmes de cohabitation. Il renforce donc la bureaucratie des partis qui ne sont rien d'autre que les seigneurs féodaux désignés par en haut. Ce mode de scrutin, qui exclut par ailleurs les minorités, dispense de se soucier de tout débat démocratique.

Il y a un signe qui me paraît tout à fait révélateur : personne dans la classe politique n'a pensé par exemple à introduire le vote préférentiel qui permettrait d'ajouter au mode de scrutin tel qu'il est, la possibilité de choisir, outre un parti, qui représenterait ce parti. Par exemple, pour le PS dans le Rhône, les électeurs du PS pourraient choisir d'autres représentants que MM. Hernu et Poperen; les électeurs de l'UDF dans l'Oise pourraient éviter Robert Hersant, ceux du RPR en Seine-et-Marne Peyrefitte. Voici venu le temps des rentiers du Parlement. Le vote préférentiel règlerait en outre le problême des parachutages puisque ce sont les électeurs qui choisissent l'élu, donc pas de problèmes Delanoe, Stirn, Doubin, Bayet. Cela règlerait aussi le problème des femmes. Mmes Roudy, Avice et les autres n'ont pas demandé qu'on puisse les choisir, elles demandent à être assurées d'être députés avant les élections, comme les hommes. Si personne n'a proposé le vote préférentiel, de deux choses l'une : soit ils n'y ont pas pensé et ils connaissent mal leur métier, soit ils ne veulent pas. De toute façon, ce n'est pas flatteur pour eux et

^{*} Professeur à l'Université de Picardie

Le deuxième résultat de ce système de centralisation, c'est la secondarisation accentuée du Parlement. Ce n'est pas nouveau, puisque cela coexiste à l'histoire de la Ve République, mais le premier président de gauche à aggravé les choses. le rappelle la triste histoire du référendum de l'été 84 : le président, par une allocution dans le style gaullien, met à la poubelle une loi péniblement élaborée après les longues et patientes négociations de M. Savary, alors qu'elle avait pratiquement terminé le processus législatif. Il y avait d'autres solutions que ce numéro de cirque. Par exemple, le président pouvait très bien dire qu'ayant passé sa vie de parlementaire sous la Ve République à dénoncer le coup d'Etat permanent et l'abaissement du Parlement, il ne pouvait tenir pour insignifiant le travail législatif. Il pouvait alors proposer ; 1) la promulgation du texte; 2) une réforme constitutionnelle introduisant, à l'instar du système italien, la procédure du veto populaire qui permet au corps électoral de remettre en cause une loi existante. Ce qui s'est passé a contribué à abaisser et à discréditer davantage le Parlement. Et il y a un moment où l'antiparlementarisme devient très dangereux. L'ajouterai que Mitterrand a recouru à toutes les procédures les plus discutables et qu'il avait contestées : le vote bloqué. l'article 49-3, les ordonnances. Il aura légitimé des procédures qu'il avait de tout temps condamnées.

Enfin, la dissociation du pouvoir et de la responsabilité est une des marques très importantes, et qui passe trop inaperçue, de la Ve République. Cela concerne ce que je considère comme l'article premier du code non écrit de la démocratie : pouvoir et responsabilité doivent être liés. Toute la construction du système parlementaire s'est faite, historiquement, sur cette migration du pouvoir vers l'organe véritablement responsable. Ainsi a-t-il quitté les rois, en particulier parce qu'ils n'étaient pas responsables pour ailer se loger dans l'organe gouvernemental. Cela fait partie de notre histoire, c'est une référence et cela pèse. Or, la Ve République les a dissociés et représente même un retour en arrière vers une sorte d'orléanisme républicain : le président de la République dispose de plusieurs attributions qu'il exerce sans contreseing, sans donc avoir à rendre compte à qui que ce soit : la désignation du premier ministre, la dissolution, la saisine du Conseil constitutionnel, le recours à l'article 16. Le contreseing, au contraire,

signifie que le premier ministre est responsable et qu'on peut lui demander des comptes devant le Parlement. Ce qui est encore plus inacceptable, c'est que les présidents fuient leurs responsabilités. Nous avons entendu Giscard d'Estaing dire qu'il n'était pas au courant de la livraison, en juin 1976, d'une centrale nucléaire à l'Irak (interview à *Tribune juive*, mars 1984). Mitterrand absorbe la totalité de la politique étrangère et de la politique de défense, mais reste couvert pour le Rainbow Warrior. D'ailleurs, dit-il, il est dans «l'incommunicable». Ce registre n'est pas celui de la démocratie. Triste bilan pour Mitterrand qui n'aura rien touché à cette Constitution. Giscard d'Estaing aura eu au moins le mérite de susciter une réforme constitutionnelle positive en ouvrant la saisine du Conseil constitutionnel aux parlementaires.

Finalement, les deux institutions qui en France ont véritablement du pouvoir, c'est-à-dire le pouvoir d'exercer la contrainte et la force, sont le président de la République et les magistrats, en particulier les juges d'instruction. Ce sont les deux institutions qui n'ont à répondre devant personne. Cet éclatement du pouvoir et de la responsabilité joue dans le déclin des institutions, en particulier dans le désengagement massif des ieunes.

Les systèmes ont leur logique. Tôt ou tard, il faudra choisir : dans les régimes présidentiels, le président, choisi par le peuple, ne peut manipuler le Parlement et la majorité; dans les régimes parlementaires, le président est éloigné des débats politiques qui se passent dans le dialogue et le conflit du Parlement et du gouvernement. Dans ces deux cas, il n'y a pas de problème de cohabitation. Il n'y a qu'en France qu'on se demande comment cela va marcher. Cela veut dire que la Constitution est mal faite. Tôt ou tard, il y aura une crise institution pelle maieure.

La gauche a peut-être fait le «sale boulot» sur le plan de la modernisation. Mais elle a fait un vrai «sale boulot» sur le plan des institutions et de la vie démocratique. Un jour ou l'autre, cela se paye. Dans une certaine mesure, 1968 a été une forme de réappropriation de la politique par la société, face à un pouvoir qui l'avait totalement absorbée. L'actuelle dépolitisation des jeunes notamment est fondamentalement liée à cela. Après 25 ans de droite et 5 ans de gauche, cela conduira un jour à réinventer la politique. Avec ou sans eux.

PLACE DE L'ETAT ET DES INSTITUTIONS DANS LE DISCOURS POLITIQUE

par Alain BERTHO* et Serge WOLIKOW **

ette communication est le résultat d'un travail collectif mené depuis plusieurs années au sein de l'Institut de recherches marxistes. On en trouvera des éléments plus substantiels dans la revue Société française (notamment les n°11, 12 et 13) et le numéro d'octobre 1985 de La Pensée, « Autogérer l'Etat».

UN REGAIN DES RÉFLEXIONS ET DU DISCOURS SUR L'ETAT

Ma première réflexion concerne la moyenne durée et dépasse légèrement le cadre du discours politique sur les institutions.

On assiste depuis quelques années à un regain des réflexions et du discours sur l'Etat, ses rapports avec la société, son mode de développement. Livres, colloques, propositions politiques émanant d'abord de la droite se sont succédés et témoignent, me semble-t-il, de l'émergence d'une question réelle à l'échelle sociale. La France n'est pas un cas unique même si à certains égards le problème y présente des caractères originaux. La question du rôle de l'Etat est posée dans tous les pays capitalistes développés. On peut distinguer trois grands facteurs explicatifs:

A/ Des éléments réels de dysfonctionnement, de maturation de processus contradictoires qui dessinent une véritable crise de l'Etat dit « keynésien ».

Les transferts de finances publiques vers l'économie sous différentes formes connaissent une baisse d'efficacité évidente.

Toutes les formes de prise en charge des besoins sociaux, de la santé à l'éducation, qu'avaient développées et portées les services publics depuis des décennies connaissent des difficultés de financement : la crise tend à réduire les ressources au moment même où elle accroît les besoins.

Les administrations qui s'étaient ainsi développées sur la base d'un compromis/consensus alliant l'efficacité sociale de leur intervention et l'absence de contrôle démocratique de masse de leur activité sont déstabilisées dans leur légitimité même. L'affaiblissement d'un des termes du compromis (efficacité) fait resurgir l'autre exigence : celle d'un autre rapport démocratique Etat/société qui s'exprime dans l'image simpliste du reiet de la bureaucratie.

B/ Autrement dit, au-delà de dysfonctionnements internes, c'est à la crise de tout un mode de développement et de cohésion sociale qu'on assiste.

Certains ont pu parler de mode de «régulation». Disons qu'institutions et administrations de service public se sont développées en France comme cristallisation de compromis sociaux dynamiques qui ont marqué fortement l'histoire sociale et l'histoire même de l'individualité.

Un autre mode de cohésion sociale se cherche aujourd'hui, d'abord du côté des centres de réflexion patronaux. Cette recherche sur le détail de laquelle je ne peux m'étendre dans le cadre de cette communication, tend à mettre l'entreprise au centre des activités et des valeurs sociales et organiser l'individualisation des rapports sociaux.

Ceci intéresse la réflexion sur l'Etat et les institutions à

D'abord, la place nouvelle donnée à l'entreprise dans le mode de cohésion sociale appelle on s'en doute, une redéfinition du rôle de l'Etat dans la régulation. Elle appelle en fait à une nouvelle recherche d'une « définition des frontières » entre l'Etat et la société.

D'autre part les questions posées aujourd'hui à la société sont d'une telle ampleur puisqu'il ne s'agit de rien d'autre que du type d'ordre social en mesure d'assurer la croissance, que les réponses en cours d'élaboration ont une ambition globale. Or il n'y a pas aujourd'hui de projet de société crédible sans un projet d'Etat.

C/ La spécificité du cas français semble bien se localiser à l'articulation entre la réflexion générale sur l'Etat et les né-

cessités de l'intervention politique.

Il n'y a qu'en France en effet que la question de la place de l'Etat dans la société transite par une réflexion de caractère institutionnel dont une partie travaille déjà en profondeur les formes publiques françaises : la décentralisation, nul ne le contestera, est une réforme d'une portée considérable pour les rapports élus/administration/citoyens ou le contenu même des activités étatiques ou des missions de service public.

Il est étonnant d'ailleurs que les enjeux dont elle est porteuse apparaissent si peu dans une campagne qui nous mêne

aussi à des élections régionales.

Il semble bien qu'au moment où se construit un tel consensus autour des institutions de la Ve République, nous soyons entrés dans une de ces crises institutionnelles qui jalonnent notre histoire. Cela ne signifie en rien que formellement les institutions ne fonctionnent plus : les décisions sont prises et appliquées, les lois sont votées même au prix de longs débats. Mais on observe depuis une quinzaine d'années en France une difficulté particulière disons de la classe dominante à assurer la direction de l'ordre social. Ce qu'on pourrait nommer une crise de gouvernabilité. L'émergence de nouvelles exigences démocratiques, en 1968 et au début des années 70, la montée d'une alternative politique allant jusqu'à l'alternance, la désaffection à l'égard de la politique après 1981 accompagnée d'une montée de l'extrême-droite sont les jalons d'une histoire qui a sa logique. Si elle ne débouche pas aujourd'hui sur le danger immédiat d'une transformation sociale, elle peut grossir une véritable crise de la politique nourrie par l'absence d'une perception de masse de ce que pourrait être une espérance, une autre société

On voit donc coexister dans les projets de recomposition la recherche de réponses à la crise de gouvernabilité et des stratégies de médéfinition du lien entre enjeu social et enjeu politique que les reculs du mouvement populaire semblent aujourd'hui autoriser. Il ne s'agit pas de confondre redéfinition de la place de l'Etat et stratégie institutionnelle, Etat et institutions. Mais il y a bien un domaine, organiser le consentement ou au contraire le subvertir, qui traverse l'ensemble et qui se cristal-lise plus particulièrement dans la réflexion institutionnelle.

DEUX GRANDS POLES

On voît aujourd'hui se dessiner deux grands pôles dont le premier est très évidemment hégémonique.

A/ Le premier de ces pôles se situe autour du renouveau de la notion d'Etat de droit.

Cette notion a été mise au centre du colloque sur la modernisation de l'Etat en décembre (colloque dit Barret-Kriegel). Son propos est assez simple et, permettez-moi plus régressif que moderne. Il s'agit ni plus ni moins de retrouver les sources « indépassables » du droit politique occidental tet qu'il fut développé dans Tocqueville. Il s'agit d'imposer l'idée qu'il faudrait re-séparer l'homme social de l'individu-citoyen, séparer les enjeux sociaux et politiques.

** Directeur de Société française, Institut de recherches marxistes

^{*} Rédacteur en chef de Société française, Institut de recherches marxistes

En termes plus concrets, il s'agirait de déplacer les lieux de régulation et de compromis social. Faire de la loi et du juge l'arbitre polyvalent des conflits semble en effet une garantie plus sûre pour la stabilité sociale que le développement d'une législation et d'une administration à géométrie variable car enieux permanents des rapports de forces. Le rêve de Laurent Cohen-Tanugi dans Le Droit sans Etat paraît séduire du monde. L'idée sous-jacente en tout cas est à creuser puisqu'il démontre non sans pertinence que contrairement à une conception consensuelle, l'Etat en France, organisationnellement très différencié, est sûrement moins séparé des enjeux sociaux que les Etats anglo-saxons. Cette logique du retour aux sources du droit politique traverse des projets politiques concurrents. Le « moins d'administration et plus d'Etat » du Club 89 en 1982 a été suivi d'un « moins d'administration, plus d'Etat » de Dominique Strauss Kahn dans Le Monde en 1983.

Mais tandis que cette logique sert d'épine dorsale au projet libéral de l'Etat minimum au juste pouvoir, il est d'ores et déjà une manière de mettre en cohérence le bilan législatif socialiste comme a pu le montrer le colloque de décembre (colloque Barret-Kriegel). Son versant constitutionnel est l'acceptation et l'accentuation de la logique des institutions de la Ve République : une présidentialisation accrue dans un appareil

d'Etat régionalisé.

B/ Le deuxième pôle, s'il est porté comme projet cohérent par le seul PCF, ne me semble pas pourtant prédestiné à l'isolement et à la marginalisation tant il est susceptible de fédérer aspirations et besoins objectifs de la société française de-

puis 15 an

Le projet de société qu'il s'agit ici de construire comme réponse multiforme à la crise de la société française prétend répondre positivement aux besoins de développement de la démocratie, de ses formes et de ses champs d'application, de

l'entreprise à la Nation.

Il s'agit d'un côté d'appuyer, d'impulser la création ou le développement de nouvelles formes publiques à forte intervention populaire prenant en compte le mouvement contradictoire de la réalité institutionnelle notamment dans le cadre de la décentralisation ou même les changements intervenus à l'entreprise que ce soit par voie législative (loi Auroux) ou par initiative patronale.

Il s'agit d'autre part de renouer avec la critique originelle et radicale des institutions de 1958 en faisant des propositions de réformes qui ouvrent une perspective de déplacement de la légitimité dominante du pouvoir. Bref des propositions qui donnent à voir à un mouvement populaire multiforme les possibilités d'une autre voie que celle de la présidentialisation

C/ L'un des terrains principaux de l'affrontement aujourd'hui est celui non du droit lui-même mais des valeurs.

L'enjeu, spécifiquement français, est ici de pouvoir mettre ces projets en perspective historique pour mobiliser, dans un projet de recomposition ou de transformation, les valeurs républicaines héritées des formes passées de cohésion sociale à la française. L'ambivalence de ces valeurs autorise à en présenter l'enjeu comme celui de l'opposition entre, par exemple, l'Etat de droit et la souveraineté du peuple.

UNE «BIPOLARISATION DE DEUXIEME TYPE»?

Si tous ces éléments qui forment l'épaisseur historique de la conjoncture sont des facteurs explicatifs forts des enjeux politiques immédiats, la campagne officielle des forces politiques les met peu en avant.

En fait, en vue de l'échéance de mars 1986, tout semble se concentrer sur l'esprit et la lettre de la Constitution dans la perspective d'une victoire électorale de la droite. Mais les débats sur la cohabitation sont plus qu'un débat de conjoncture ou un méli-mélo politique. Il s'agit à mon sens d'un vrai débat institutionnel où s'investissent des stratégies convergentes sur les transformations de la pratique institutionnelle française et donc sur la place de l'activité politique dans la société.

En bref, disons qu'il y a un relatif consensus (même conflictuel) sur la perspective d'une accentuation du caractère présidentiel, vers une pratique institutionnelle où un président peut s'engager dans une campagne sans porter la responsabilité

du résultat, où les élections législatives prennent la place d'élections intermédiaires et où la proportionnelle tend à fonctionner comme un scrutin majoritaire à un tour.

Que la droite se dise attachée au suffrage majoritaire ne me semble que l'indice du maintien de son positionnement, traditionnel depuis 1958, de gardien des institutions comme substitut à un ordre social contesté.

L'originalité de R. Barre additionne dans cette conjoncture l'attitude tactique du présidentiable justement peu concerné par des élections intermédiaires et une réelle divergence qui ne porte pas sur les objectifs mais sur l'analyse des dangers potentiels de désagrégation sociale.

La configuration politique qu'à l'occasion de l'échéance du 16 mars tentent de mettre en place le PS et les forces de droite est ce qu'on pourrait désigner comme une « bipolarisation de 2º type». On se doit de noter que la seule force politique organisée engagée ouvertement dans une lutte contre ces projets est le PCF.

Pourquoi de 2º type? La bipolarisation n'est pas nouvelle en France. Le scrutin majoritaire à deux tours, spécifiquement français, la logique majoritaire des institutions de la Ve République, ont contribué à construire une bipolarisation d'alliances: une gauche diversifiée face à une droite contrainte ainsi à la différenciation. Cette bipolarisation, dans les moments forts de l'affrontement politique (1973, 1978 par exemple) a eu un contenu évident de choix de société. Les alliances regroupaient des forces politiques dont les rapports avec la société française et ses luttes de classes se sont construits depuis des décennies, porteuses de projets de société originaux.

La bipolarisation qu'on nous prépare est celle de forces qui s'opposent pour occuper le pouvoir, de partis dont les rapports à la société transiteraient par leur rapport avec l'Etat, de machines électorales mettant hors jeu politique les grands enjeux de la société d'aujourd'hui et la possibilité même de la transformation. La baisse d'influence du PCF ne laisse pas les institutions et le système politique en l'état, mais les transforme et en réduit le contenu démocratique.

Tel n'est pas le moindre paradoxe et le moindre des facteurs de crise politique dans une période historique qui appelle un développement sans précédent de la démocratie.

EN GUISE DE CONCLUSION

En guise de conclusion, je voudrais développer quelques réflexions méthodologiques et théoriques. Pour penser cette réalité contemporaine, cette omniprésence de l'Etat et des institutions dans les discours de cette campagne électorale, il est nécessaire de mettre en œuvre un certain nombre de notions dont j'ai la faiblesse de penser qu'elles s'inspirent d'une démarche marxiste.

L'une des spécificités de l'histoire politique française n'est-elle pas la multiplicité de ses systèmes institutionnels? Comment penser cette instabilité sans la mettre en rapport avec les luttes de classe précocement politisées et unifiées sur le terrain national?

Se réclamer d'une démarche marxiste n'implique pas de réduire cette longue histoire des institutions à n'être qu'un simple reflet ou une dérivée de l'évolution économique et sociale. Au contraire, il s'agit de considérer les institutions et leurs mutations comme des faits sociaux à part entière.

Ainsi en va-t-il de la rupture de 1958. Il n'est pas possible de concevoir la mise en place de l'édifice institutionnel comme une simple superstructure «enfin adaptée» au développement du capitalisme. D'ailleurs, on sait que dans les périodisations économiques et sociales de l'après-guerre les formes étatiques ont pu se maintenir avec des caractères très différents dans les pays capitalistes développés.

La transformation institutionnelle de 1958 n'est pas compréhensible cependant si on la sépare de l'histoire mouvementée des rapports socio-politiques des vingt années précédentes. Elle n'est en particulier pas séparable de la présence en France à cette époque d'un mouvement ouvrier de lutte de classe ayant une influence de masse et dont le poids s'exprimait de façon sensible jusque dans l'Etat.

L'historicité des institutions de 1958 renvoie à un contexte national qui permet de comprendre tout à la fois leur unité et les contradictions qu'elles recèlent. Si le premier point a souvent été étudié et à juste titre mis en valeur, il me semble tout aussi intéressant et pas simplement pour comprendre le mouvement actuel, de mesurer l'importance des compromis qui caractérisent quelques-uns des principaux choix : lors du colloque pour le 25° anniversaire, on a pu vérifier l'importance de ces compromis à propos du mode de scrutin ou de la conception de l'exécutif. Sommes-nous entrés dans une période de crise constitutionnelle? La loi électorale fonctionnerait-elle comme par le passé, comme substitut à la révision? Y a-t-il possibilité de réussite pour des stratégies de dépassement des compromis et d'accentuation de la logique de 58? Y a-t-il la place pour l'émergence d'une nouvelle citoyenneté?

Autant de questions qui commencent à dépasser la compétence de l'observateur.

LA V° REPUBLIQUE, DEMOCRATIE ELITISTE

par Jean-Marie VINCENT *

Pour bien comprendre le caractère élitiste de la démocratie sous la Ve République, il faut partir de la dualité de l'exécutif entre l'Elysée et Matignon. C'est une dualité de type très particulier. Le premier ministre et Matignon sont subordonnés à l'Elysée, mais cela ne veut pas dire qu'ils n'ont aucun rôle. A travers la dualité de l'exécutif, l'Elysée dialogue avec la majorité présidentielle en dehors du cadre parlementaire, avec la haute administration mais aussi indirectement avec les baronnies des médias qui ont souvent intérêt à réduire le jeu politique à ces dialogues limités. On voit se dessiner un ensemble de procédures et de processus politiques qui se trouvent à l'écart non seulement de tout contrôle parlementaire, mais bien entendu de tout contrôle populaire.

On ne peut considérer comme négligeable la souplesse donnée à l'ensemble du fonctionnement de l'Etat par ces dialogues simultanés avec le gouvernement en tant qu'incarnation de la majorité présidentielle hors du cadre parlementaire, avec la majorité parlementaire et éventuellement l'opposition à travers le rôle du premier ministre dans les débats parlementaires, avec les médias à travers les communications de l'Elysée, de Matignon ou des ministères. Mais il faut bien voir que tout cela est la manifestation d'un fonctionnement élitiste de l'Etat sous la Ve République. Il faut aussi replacer dans ce cadre la composante plébiscitaire et le caractère charismatique du pouvoir du président de la République : ils sont chargés de faire accepter par ceux qui ne sont pas concernés par ces multiples dialogues ce qui se passe au niveau de l'exécutif à double face.

Cette situation rejaillit sur le débat politique qui est très faible en France. A travers l'ensemble du jeu institutionnel, il y a mise à l'écart du débat politique de questions fondamentales comme la politique de défense, la politique étrangère, maintenant certains aspects de la politique économique, ainsi

que les institutions, qui sont présentées de telle façon qu'elles deviennent des tabous. S'intéresser à ces questions apparaît comme vouloir rompre un consensus. C'est tout à fait décisif pour saisir le caractère élitiste de la démocratie actuelle. Je dis malgré tout démocratie, car il y a des procédures électives et certaines façons de rendre des comptes ou, de temps en temps, la possibilité de manifester qu'on est mécontent. Mais on ne peut pas parler de démocratie parlementaire car les mécanismes. traditionnels de la démocratie parlementaire sont mis hors du coup.

Ce qu'on appelle souvent espace public ou espace politique ressemble de plus en plus à une peau de chagrin, remplie par un bruit de fond ou par des commentaires faits sur les débats entretenus par des élites politiques plus ou moins inaccessibles par l'audiovisuel ou par les baronnies des médias. En réalité, quand on parle du pluralisme de l'information en France, c'est le pluralisme des élites qui est posé en axiome et non celui qui pourrait émaner des différents secteurs de l'opinion populaire. Les différentes réformes de l'audiovisuel pratiquées jusqu'ici ne sortent pas de ce cadre.

La Ve République a agi depuis sa fondation dans le sens, assez traditionnel en France, de l'affaiblissement des organisations politiques. En France, les organisations politiques, y compris celles du mouvement ouvrier, sont plus faibles que dans les autres pays. Ainsi, le PS a sans doute 180 à 190 000 membres, alors que le Parti social-démocrate allemand en a 900 000. Cette différence n'est pas seulement numérique mais comporte un aspect qualitatif, quant au sens et au niveau du débat. Si l'on prend les partis de droite, ils ont également une très grande faiblesse de structure par rapport aux partis conser-

* Universitaire (Paris VIII)

vateurs des pays voisins. On ne peut imaginer dans des partis comme le parti démocrate-chrétien allemand ou même le parti conservateur britannique qu'il puisse y avoir des statuts du type de ceux du RPR, dans lequel le Comité central est tout sauf démocratique. Quant à l'UDF, il s'agit d'une oligarchie de notables. On ne s'est jamais tellement interrogé sur ces réalités qui ne sont pas sans incidences sur la vie politique en France.

De même, le syndicalisme a en France une relative faiblesse, dont les origines sont très anciennes. La Ve République a le plus souvent agi dans le sens de l'affaiblissement du syndicalisme. Ainsi le développement des formes de l'Etat-providence, notamment tout ce qui concerne la protection sociale, s'est fait dans le refus du dialogue, ou par un dialogue très indirect, avec le syndicalisme. Au contraire, dans un certain nombre de pays, le développement de l'Etat-providence ou de l'Etat keynésien a accordé une place tout à fait décisive au syndicalisme. Il ne s'agit pas de porter un jugement forcément positif sur les tendances à l'intégration du syndicalisme dans les appareils d'Etat, mais de constater qu'en France le syndicalisme a toujours été considéré comme un rouage secondaire par rapport au fonctionnement de la protection sociale, l'exemple typique ayant été les ordonnances Sécurité sociale de 1967, un des plus beaux fleurons de la Ve République.

Tout ceci explique un certain nombre de phénomènes politiques assez particuliers que nous avons vu apparaître en France, et qui sont significatifs de cette tendance à mettre le débat politique au second plan ou à réduire l'espace public. Ainsi, si l'on regarde l'ensemble des processus de la crise de mai-juin 68, et pas seulement le mouvement étudiant, on remarque que c'est parce que nombre de problèmes économiques et sociaux parmi les plus fondamentaux étaient traités dans la seule dualité de l'exécutif et discutés avec les seules élites des médias, qu'une grande majorité des salariés se sont sentis mis à l'écart et ont voulu faire entendre leur voix par des moyens inhabituels.

Je pense que c'est également une des raisons qui explique l'extraordinaire difficulté qu'a eue le système de la Ve République, à accepter l'alternance à gauche, qui semblait devoir aller au-delà de ce qui était tolérable pour l'équilibre du pouvoir et absorbable par les mécanismes institutionnels, notamment parce que l'union de la gauche restait porteuse de projets réformistes. Aussi, au lendemain de mai-juin 81 a-t-on vu la droite agiter sans vergogne la menace des pires catastrophes pour déstabiliser le nouveau pouvoir. Rien de tel ne s'est produit. Certes, pour une part parce que les gouvernements se sont adaptés aux institutions de la Ve République, mais tout de même pas totalement.

Il-est d'ailleurs significatif que parmi les mécanismes qui jouent aujourd'hui pour essayer de réduire les possibilités d'alternative ou d'alternance, on puisse voir apparaître, comme sous Giscard et Barre, toute une thématique de la nécessité économique : la politique suivie dans un contexte de crise, la rigueur serait absolument nécessaire, on ne pourrait pas faire autrement. C'est effectivement une façon tout à fait radicale d'empêcher que le débat politique aille trop loin, au-delà des questions qui apparaissent comme licites ou permises.

Cela amène à s'interroger sur les modifications apportées à cette démocratie élitiste par la gauche. Ma réponse sera prudente : les modifications ont été faibles et toute une série de problèmes tout à fait décisifs restent posés. A première vue, les modifications ne semblent pas négligeables, en extension, mais elles sont limitées en profondeur. Passons les en revue ranidement.

Il y a d'abord les nationalisations, en particulier celles des banques, qui ont été une intrusion dans une chasse gardée d'une grande partie de l'élite, surtout de la haute administration, qui, rappelons-le, était devenue un des foyers les plus marquants de l'auto-reproduction des élites politiques. Thierry Pfister, dans son livre sur Matignon au temps de l'union de la gauche, signale qu'il y a eu quelques grincements de dents dans le secteur industriel, mais comme plusieurs entreprises n'étaient pas en très bonne position, les nationalisations à 100% ont été relativement bien acceptées. Mais quand il s'est agi des banques, on attaquait une couche technocratique liée

à la haute administration dans un de ses secteurs les plus fructueux. Là, on a vu de grandes résistances, comme celle de P. Moussa ou J-M. Lévêque. Ces nationalisations ne sont pas en soi totalement négligeables, mais comme elles ne se sont pas insérées dans une politique économique dynamique d'ensemble et n'ont pas été saisies comme quelque chose pouvant permettre de transformer au moins en partie la dynamique économique, elles sont restées fragiles et n'ont pas véritablement atteint dans ses capacités de contre-offensive ou de sabotage l'oligarchie de la haute administration, liée à toute une série de secteurs du patronat. Ainsi, il est très intéressant de constater que Mauroy avait demandé un rapport sur les primes que s'attribuent les gens de la haute administration, sur lesquelles règne un secret relativement épais; Mauroy semble être arrivé à avoir ce rapport, mais le gouvernement Fabius l'a apparemment enterré.

En ce qui concerne le droit, il y a eu certaines améliorations, mais là aussi, c'est tout à fait réversible. En particulier, on risque de voir réapparaître une Cour de sûreté de l'Etat, des contrôles policiers renforcés et des lois liberticides du genre de la loi anti-casseurs.

Il faut souligner aussi la ré-instauration des élections sociales, ce qui est un grand pas en avant, mais on n'est pas du tout certain qu'avec la crise de la protection sociale on ne soit pas amené à voir réapparaître des formules autoritaires de gestion.

En ce qui concerne la décentralisation et la régionalisation, je crois qu'on peut aller vite en disant qu'elles vont dans le bon sens, dans leur principe, mais que dans la pratique on a bien l'impression que ce sont les notabilités locales et régionales qui vont surtout en profiter et que cela n'est pas un élément décisif de relance à un niveau local et régional des débats politiques qui n'ont pas lieu au niveau national.

Il y a aussi les lois Auroux et la loi de démocratisation du secteur public, mais pour situer les choses, il faut voir qu'elles sont très loin de ce qui a été introduit en Allemagne fédérale en ce qui concerne les différentes formes de cogestion, alors que la gauche allemande émet elle-même un certain nombre de critiques sur cette cogestion. En tout cas, ces lois ne peuvent prétendre aller très loin dans la transformation des relations sociales au niveau de l'économie, dont on a vu déjà qu'elles n'ont pas été très entamées par les nationalisations.

Quant aux lois sur la presse et l'audiovisuel, on peut constater qu'elles n'entravent pas quant au fond ce dialogue élitiste qui existe entre le pouvoir, l'audiovisuel et la presse écrite...

Je ne crois donc pas qu'on puisse dire que la gauche au pouvoir ait apporté un véritable élargissement de l'espace public. Elle a, par contre, apporté quelque chose qui me paraît inquiétant, un véritable recul idéologique face à l'adversaire. Toutes les modifications et améliorations institutionnelles et qu'il ne peut être question de rejeter, ont été accompagnées par des concessions incessantes aux offensives idéologiques les plus grossières de la droite. Quand on pense à toutes les platitudes libérales ou néo-libérales qu'on nous a servies depuis quelques années, et qui ont beaucoup de mal à tenir la rampe pour peu qu'on étudie les choses d'un point de vue scientifique, on constate que la gauche, en tout cas le PS et en particulier le gouvernement Fabius, ont opéré un recul considérable en acceptant au niveau du langage une partie des thématiques de la droite. Ainsi, avoir placé la politique d'ensemble du gouvernement sous le signe de la modernisation est une des choses les plus dangereuses car tout le problème est de savoir modernisation pour qui et par qui, questions qui évidemment ne sont pas posées.

Je voudrais terminer sur une chose qui me paraît aussi très grave : dans les concessions qui ont été faites, une des plus lourdes a été de tomber dans l'espèce de fétichisme de l'entre-prise qu'on voit fleurir aujourd'hui. Il ne s'agit pas de dire que les questions posées aux entreprises ou à l'économie sont sans gravité ou que les entreprises françaises n'étaient pas dans une situation difficile. Mais réduire le problème de la prospérité d'une économie, réduire le problème de l'emploi, à un simple problème de marges bénéficiaires, ou de bonne gestion des entreprises, comme on l'a entendu dans un certain nombre de discours, c'est tomber dans un fétichisme incroyable. Car l'en-

vironnement de l'entreprise (par exemple, les systèmes de qualifications et de formation professionnelle) est souvent plus important que l'entreprise elle-même pour lui permettre de faire face à un certain nombre de problèmes. De plus, quand on pose le problème de l'entreprise, on oublie souvent de poser des questions sur leurs structures. Ainsi, les entreprises françaises sont souvent surencadrées du point de vue du personnel d'autorité : en France, dans une entreprise de 500 personnes, on a souvent un personnel d'encadrement et d'autorité de l'ordre d'une centaine alors que dans les entreprises allemandes, on n'en a environ que la moitié. Quand on ne pose pas ces problèmes d'encadrement, qui sont y compris des problèmes de lutte de classe, on ne pose pas véritablement les problèmes qu'on doit affronter aujourd'hui face aux contraintes économiques de l'environnement international, face aux nécessités d'investir, d'acquérir de nouvelles technologies. Tout cela est coupé de son arrière-plan social, qui est décisif. Les concessions qui ont été faites à ce niveau rendront les batailles futures beaucoup plus difficiles et nécessiteront pour élargir l'espace public et la démocratie de très grands efforts.

AU COURS DU DEBAT...

• Un participant intervient en estimant que la focalisation du débat sur la cohabitation tient au fait que c'est le seul cas de figure institutionnel qui n'a pas encore été essavé, alors que sur bien des questions - chômage, morale, mutations de la société... - il semble qu'il y ait consensus. Il pose la question de la réalité de ce consensus en s'appuyant sur l'importance de l'abstentionnisme, en particulier lors des élections européennes et sur le détournement du fonctionnement parlementaire que révèlent les séances interminables et les milliers d'amendements. Il estime que la question de la cohabitation est tout à fait conjoncturelle, alors qu'il faudrait procéder à une remise en cause beaucoup plus fondamentale du système institutionnel, qui est à la fois bancal et figé. Ce système a été élaboré à une époque, la fin du système colonial, en pleine guerre coloniale, où les problèmes qui se posaient étaient très différents de ceux d'aujourd'hui. La Constitution n'a pas été conçue comme évolutive et le retard par rapport aux besoins est d'autant plus important que l'institution dure plus longtemps, ce jusqu'à un point de rupture. Il prend deux exemples de la remise en cause des institutions qui lui apparaissent nécessaire : d'une part, il n'est pas normal que dans une société qui n'est pas fédérale, ce ne soit pas l'ensemble de la population qui choisisse les responsables nationaux car l'élu de la Corrèze ne décide pas que des problèmes de la Corrèze mais de ceux de l'ensemble de la société; d'autre part, la démocratie, qui est la règle de la majorité, n'est pas le summum des sociétés humaines mais une étape historique, qui d'ailleurs fonctionne relativement mal et n'est même pas appliquée dans ses principes; il serait peut-être temps d'imaginer comment

on peut aller au-delà. · Jean-Luc PARODI précise qu'en matière de consensus sur les institutions il faut distinguer les critiques que l'on peut adresser au système-institutionnel actuel et l'appréciation de l'état de l'opinion. Il montre qu'il y avait en 1983 un accord de l'opinion sur le système institutionnel plus fort qu'il n'avait jamais été sous la Ve République et même depuis la guerre. Quels que soient les indicateurs, il n'y a jamais eu autant de gens d'accord avec les principes fondamentaux, les mécanismes essentiels des institutions. Ce summum du consensus enregistré en 1983 tient à la conjonction de l'accord de ceux qui avaient vécu favorablement les institutions avant l'alternance et de l'accord de tous ceux qui découvrent qu'enfin elles peuvent être leur chose, ce qui est spectaculaire quand on étudie les comportements des sympathisants communistes qui font, par exemple, confiance à la loi ou à la police. Depuis 1983, il y a eu une légère dégradation qui tient d'une part au fait que les sympathisants communistes sont moins nombreux à approuver les institutions, et d'autre part à l'opinion d'une partie des gens de droite qui considérent que si les socialistes sont si bien dans les institutions, c'est peut-être que celles-ci ne sont pas aussi bien qu'ils le pensaient. Cette evolution tient au fait qu'on n'a pas les mêmes perceptions du système institutionnel selon le rôle qu'on occupe ou le rôle qu'occupent les gens qu'on aime. En ce qui concerne l'abstention, Jean-

Luc Parodi souligne que toutes les élections de la dernière décennie ont établi des records de participation pour des élections de même type depuis la guerre : cela a été le cas aux cantonales de 85, aux municipales de 77 et 83, aux législatives de 78 (celles de 81 ont été très particulières), aux seconds tours des présidentielles de 74 et 81, où ont été établis des records absolus de participation depuis qu'existe le suffrage universel. Seules les européennes ont marqué un recul entre 79 et 84, encore qu'il ait été moindre que dans les autres pays.

· Un participant émet l'avis qu'il ne faut pas confondre l'opinion de la classe politique et celle des Français. Des gens votent comme ils jouent au tiercé et sont en fait des abstentionnistes. Il estime que les élections sont de moins en moins une fonction politique de choix de société pour devenir un jeu de concurrence entre des patrons. Il se demande si on n'est pas devant un paravent institutionnel et médiatique qui fait croire qu'il y a consensus, alors qu'en même temps il y a une désaffection profonde dont de multiples indices rendent compte. Il aborde la question des médias, d'une société saturée d'informations dans laquelle il n'y a pas place pour de nouvelles informations. De nouveaux médias ont été créés, mais la place a été vite occupée par les mêmes. Si quelqu'un arrivait avec des solutions géniales pour la société, il ne pourrait se faire entendre et serait bloqué. Il y a là un paradoxe car il y a dans la société de plus en plus de gens qui ont des idées, qui sont informés et capables de réfléchir, alors que cela peut de moins en moins s'exprimer.

Pour Jean-Marie VINCENT, la démocratie ne doit pas être sentie comme un système clos mais comme un ensemble de processus dynamiques. Il pense qu'une dynamique démocratique est largement bloquée dans le système élitiste de la Ve République. Avant de pouvoir parler d'un dépassement de la démocratie, il faudrait qu'elle puisse véritablement s'affirmer, qu'il puisse y avoir un processus dynamique qui permette une participation de plus en plus importante de plus en plus de gens. Cela l'amène à revenir sur le problème du consensus : il y a une très grande variété de formes d'acceptation des institutions politiques, par exemple selon que l'on fait partie des elites du pouvoir ou selon que l'on est au chômage. Mais on ne peut pour autant affirmer que les institutions sont critiquées et encore moins rejetées. Le fait qu'existe un malaise diffus, qu'il y ait des tendances abstentionnistes fortes chez les jeunes générations, qui se manifestent aussi par la non-inscription sur les listes électorales, est important, mais n'amène pas à parler d'un processus de dynamisation du jeu politique ou de construction d'un espace public plus large et plus étendu permettant de poser plus de questions. Il lui paraît impensable, dans les circonstances actuelles, de parvenir à mettre en question le système par un simple refus de celui-ci.

Gérard SOULIER souligne qu'existe

• Gérard SOULIER souligne qu'existe une institution sur laquelle existe un consensus populaire très large, l'élection du président de la République au suffrage universel. A tort ou raison, les gens ont le sentiment de faire un choix. De plus, en 1981, ils ont montré leur compréhension du mode de fonctionnement des institutions : après avoir élu Mitterrand, ils ont envoyé à l'Assemblée une

majorité socialiste.

Serge WOLIKOW propose de différencier les mouvements profonds de l'opinion publique et la dynamique des forces politiques, entre lesquels existe un chassé-croisé. L'accord des forces politiques au système a été antérieur à son expression par l'opinion publique. Au moment, au contraire, où les divergences sur les institutions se précisent et se réorganisent au niveau des forces politiques, l'opinion publique continue sur la lancée. Il croit qu'existe une dialectique de l'accord sur les institutions et du désaccord sur les grandes options de société.

Dans les années 70, et encore en 81, l'accord sur les institutions a été d'autant plus accepté par une large partie de la population qu'il y avait l'idée que c'était secondaire par rapport à des projets de société relativement différents. Au contraire, on pourrait se demander aujourd'hui si les désaccords ou divergences qui s'expriment sur les institutions au niveau des forces politiques ne

tiennent pas à l'atténuation des divergences sur les questions de société. Quand on compare la France de 86 aux pays similaires, on a cette particularité que la question des institutions occupe une place dans le jeu politique : elles ne sont pas de l'ordre du naturel, mais apparaissent comme historiques donc plus ou moins transitoires. Cela renvoie à cette caractéristique de l'histoire politique de la France, l'instabilité institutionnelle, qui fonctionne comme une soupape de sûreté par rapport au maintien de l'ordre social, même si les secousses politiques qui accompagnent les mutations institutionnelles sont d'un prix suffisamment lourd pour que cela produise des effets pervers. Serge Wolikow aborde la question de la réduction à 5 ans du mandat présidentiel, qui ressort depuis dix ans. Îl y a derrière cette question la vision d'un système institutionnel normalisé, dépouillé de ses contradictions originelles marquées par le contexte de 58. Ainsi s'affrontent des stratégles de stabilisation du système institutionnel en longue durée, qui anticipent sur les dysfonctionnements qui risquent de se développer.

· Selon Gérard SOULIER, la propagande gaulliste sur les institutions est passée car il y a une sensibilisation de l'opinion à la stabilité. Les repoussoirs IVe République concernant l'instabilité ministérielle continuent de fonctionner et d'être productifs. Mais en même temps le fait qu'on pose les problèmes institutionnels montre que les choses ne sont pas assurées. Le choix du mode de scrutin par Mitterrand tient à sa conviction qu'il ne peut pas avoir de majorité. Cela va changer forcément le schéma institutionnel. Poser le problème de la cohabitation, c'est poser le problème d'une Constitution qui ne fonctionne pas et qui n'est pas en mesure de canaliser des changements d'opinion. A terme, cette Constitution sera modifiée. Par rapport à la réduction à 5 ans du mandat présidentiel, Gérard Soulier estime qu'il ne faut pas en attendre grand-chose, sauf si elle est connectée avec une réforme d'ensemble avec suppression du premier ministre et de la responsabilité gouvernementale, c'est-à-dire 'évolution vers un régime présidentiel. A ce moment, cela peut marcher, avec un président élu au suffrage universel et un Parlement multi-partisan qui aurait beaucoup plus d'autonomie.

• Jean-Luc PARODI montre que tous

es systèmes institutionnels qui connaissent un double circuit électoral ne sont arrivés à résoudre le problème qu'en neutralisant totalement l'élection de l'un d'entre eux. Ceux qui ont deux pouvoirs ont automatiquement un problème. On ne peut avoir deux autorités issues du suffrage universel et penser qu'il n'y aura jamais conflit entre eux. Avec ce système, on fabrique la crise. C'était le cas au Chili avant le coup d'Etat. Il n'y avait pas de solution permettant au président ou au Parlement de revenir au suffrage universel, seule manière d'atténuer les choses. A ce moment-là, toutes les autorités de la société se trouvent devant une double légitimité, en particulier l'armée, et elle choisit. Pour Jean-Luc Parodi, il ne faut jamais un système dans lequel on permet aux militaires de choisir quelle est la bonne légitimité. En France, la cohabitation n'a de chance de marcher que si on voit bien qu'une force va arriver avec la légitimité que lui donne le suffrage universel. De ce point de vue, le mot cohabitation est absurde puisqu'elle n'existe que si le président s'«écrase» sur tout. Le nouveau leader de la nouvelle majorité parlementaire pourra imposer ce qu'il veut au président tant que celui-ci ne veut pas revenir au suffrage universel. Le droit de dissolution, arme du président, se retourne contre lui tant qu'il ne l'utilise pas. Le nouveau premier ministre imposera les ministres qu'il veut et le plus conflictuellement possible, car il préférerait faire apparaître la crise immédiatement. De même, il va faire de la symbolique pour bien montrer que le président s'«écrase». Il dispose ensuite d'un argument fort dès qu'il a un conflit avec le président, en lui disant : «Nous sommes les représentants de la majorité des électeurs, nous avons la légitimité; si vous en doutez un seul instant, vous qui avez le droit de dissolution, faites-en la preuve; mais tant que vous n'y recourez pas, vous reconnaissez implicitement que nous sommes toujours les titulaires de la légitimité». C'est un argument très fort au début. Plus le temps va passer, plus le souvenir de la légitimité des élections du 16 mars va s'effacer au profit de l'incertitude sur les élections de 88. Là, on entrera dans une zone de flou.

· Alain BERTHO souligne que ce qui se pose aujourd'hui en France, c'est un problème de développement sans précédent de la démocratie, la possibilité d'intervention sur le contenu des activités humaines, sur le contenu des besoins de ceux qui sont concernés et qui ont les éléments pour définir ces besoins. Il s'agit de ne pas réduire la vie politique au choix à date fixe entre des solutions élaborées, mais de pouvoir organiser l'intervention de la masse des citoyens sur le contenu même de ces'choix. Or le mouvement même des institutions de la Ve République tend à l'inverse, à dessaisir au maximum de l'élaboration des

Il y a là un problème réel qui ne se pose pas forcément en crise du consensus car il y manque la possibilité d'une intervention de masse, d'un autre système possible. C'est ce qui crée le flou, le manque, la crise de la politique, les difficultés de mobilisation des partis...

DROITE ET

EXTREME-DROITE

EN PERSPECTIVE

La discussion d'hier, consacrée aux questions institutionnelles, a montré que ce qui se jouait autour des discussions constitutionnelles, du débat sur la cohabitation, des propositions de réformes de certains mécanismes de la Ve République (réduction du mandat présidentiel entre autres) n'était ni plus ni moins que la transformation des structures mêmes du paysage et du jeu politique français, une première cristallisation (dans ce domaine essentiel de la représentation politique et des mécanismes de l'émergence d'un nouveau consensus) du travail de la crise et sur la crise des forces sociales et politiques constituées.

Celles-cl en effet ant considérablement bougé ces quelques dernières années. On connaît bien, et pour cause, les effets de ces recompositions sur la gauche, particulièrement sur son « noyau » : le mouvement ouvrier. On connaît moins par contre ce qui se passe à droite.

On a tort évidemment!

Car la droite a beaucoup changé. Le «nouveau 58», pour reprendre l'expression de Raymond Barre, est un vieux projet et lorsqu'un Lionel Stoléru affirme que «l'enjeu historique de 86 ... est d'amener la France au niveau des démocraties adultes, celui des démocraties anglo-saxonnes où l'alternance se produit autour d'un même cap, d'un même choix de société, sans coups de barre violents à droite ou à gauche, sans remise en cause de l'héritage», il ne fait que formuler un objectif qu'à sa manière Michel Rocard, il y a quelques jours, lors d'un débat avec Jacques Chirac dans un grand hôtel parisien, se fixait lui aussi en expliquant que «nous sommes dans une phase de développement où il n'y a plus de désaccords massifs si ce n'est sur les modalités d'application». On comprend dès lors un peu mieux pourquoi (et comment) les affrontements politiques ressemblent de plus en plus à un théâtre d'ombres où les protagonistes donnent d'autant mieux et plus le spectacle de leur opposition qu'ils paraissent sur le fond, pour parler encore une fois comme Rocard, des «cousins germains».

Jean Jaulín, qui est comme vous le savez l'animateur de cette excellente revue, L'Economie en questions, nous parlera des programmes économiques de la droite : le domaine par excellence — avec celui de la réforme de l'Etat, où on peut tester les convergences stratégiques et les différences « sur les modalités d'application » entre des blocs politiques qui, tendanciellement au moins, semblent vouloir déconnecter leurs affrontements des enjeux tels qu'ils s'enracinent dans les rapports sociaux.

L'affirmation cardinale selon laquelle arrivée au pouvoir l'opposition ne reviendra pas sur les acquis de la gauche en matière sociale est de ce point de vue hautement symbolique.

Pour autant, cette sorte d'empirisme consensuel ne devrait pas nous faire perdre de vue les profondes transformations qui ont affecté la droite, son «sens commun», ses formes d'organisation, ses relais, son personnel, son identité en quelque sorte. Evaluer ces mutations et en comprendre les effets conjoncturels et à plus lang terme, c'est un travail que nous n'avons pas la prétention de boucler ici. Mais que cela ne nous empêche pas d'ouvrir le débat.

Beaucoup de questions mériteraient d'être traitées :

- Que se cache-t-Il derrière la « guerre des chefs » : simples différences de stratégies entre différents clans disposant de moyens et de positionnements différents ou divergences plus fondamentales?
- Jusqu'où peut aller la recomposition idéologique et organisationnelle de la droite et, dans le contexte de la recherche d'une nouvelle majorité présidentielle qui paraît désormais l'enjeu majeur des mois qui viennent se dirige-t-on vers des reclassements transcendant l'opposition droite/gauche telle qu'elle a fonctionné jusqu'ici?
- Quel rôle jouera dans cette perspective la fraction radicalisée de la droite? Le Front national, qui s'en veut désormais l'expression organique permanente, représente-t-il un phénomène conjoncturel ou au contraire doit-on maintenant compter durablement avec la présence sur le terrain institutionnel d'une formation fascisante?

Si vous le voulez bien, c'est par ce dernier bloc de questions que nous allons terminer cette seconde séance de nos Journées d'études.

Alain Rollat, dont tous lci connaissent et apprécient les travaux sur l'extrême-droite et dont on suit les chroniques dans Le Monde prendra d'abord la parole. Ensuite, ce sera au tour de Pascal Perrineau, professeur à Sciences-Po Grenoble qui nous livrera les conclusions d'une étude concrète et approfondie de l'électorat du Front national.

Maurice NAJMAN

QU'A FAIT LA DROITE DU LIBERALISME ECONOMIQUE?

par Jean JAULIN*

l'interprétation des économies n'a cessé de se renforcer depuis l'après guerre. Cela ne fait plus de doute pour un observateur avisé des cycles conjoncturels nationaux, des marchés financiers internationaux ou des échanges de marchandises. L'analogie est frappante avec les marchés politiques sur lesquels s'échangent des programmes dont la composante économique et sociale est souvent dominante. On est ainsi tenté de parler d'un cycle libéral pour la période 1979-1986 qui, à partir de la Grande-Bretagne puis des États-Unis s'est propagé dans la plupart des économies occidentales, voire du monde si on y inclut le Japon et la Chine.

Or, ce vent d'Ouest n'a pas épargné les droites françaises, encore moins l'extrême droite dont Jean-Marie Le Pen revendique dès 1980 la filiation avec le reaganisme et le thatcherisme. Il a même soufflé à un moment crucial de notre politique : d'abord la droite française a essuyé en 1981 un revers électoral dont elle n'avait plus l'habitude. Passée la période d'hébètement, il lui fallait donc bien enfourcher un cheval de bataille pour repartir à l'essaut de l'usurpateur. Quant à l'extrême droite, cette nouvelle configuration politique s'ajoutait à la crise latente pour l'inciter à saisir une nouvelle opportunité politique qui la remette sur les rails du marché politique dont elle avait été marginalisée depuis 1956. Trois questions méritent cependant d'être séparées si l'on veut tenir compte de la distance permanente entre les idéologies, les programmes et les marges de manœuvre :

1/ La philosophie ultra-libérale est-elle bien devenue dans le domaine socio-économique le nouveau dogme des droites françaises (y compris l'extrême droite) ? Autre chose en tous cas qu'un revirement circonstanciel qui permette de parler d'une rupture par rapport à la tradition ?

2/ Maintenant que les programmes pour mars 1986 sont connus, comment s'expriment ces idées et y décèle-t-on bien des signes tangibles de rupture à la fois par rapport à 1981 et à la fois par rapport à la tradition économique des droites?

3/ Enfin, comme on sait ce que vaut un programme pré-électoral, allons au-delà des promesses et jugeons de la probabilité de leur réalisation nonobstant bien sûr les très grandes incertitudes liées à l'ouverture du jeu politique. En clair, que reste-t-il du libéralisme économique dans la marge de manœuvre que la droite s'est laissée à elle-même au détour des promesses contradictoires que toute formation politique est amenée à faire?

LE NEW LOOK

De Gaulle comme Pétain revenant sur terre auraient à mon avis des problèmes de conscience, voire tout simplement de vocabulaire s'ils voulaient adhérer aujourd'hui à un parti de droite. Le nouvel axe réthorique des textes fondamentaux de ces partis constitue bel et bien une rupture avec celui de leur passé : l'Etat nation, l'immoralité du capitalisme, ou encore les vertus des corporations ont changé de camp. Le libéralisme est devenu le leitmotiv de toute la droite française avec une palme d'honneur sans doute pour le Front National qui s'est emparé dès 1976 des thèmes porteurs de la «révolution conservatrice américaine» et qui récidive dans son dernier programme «Pour la France» présenté en décembre dernier. Le couple Etat-individu forme la nouvelle monture de l'ancienne lutte des classes et les emprunts au thatchérisme ou au reaganisme sont si nombreux qu'on ne peut qu'y voir des pièces rapportées : la politique de l'offre serait la clé de la croissance; la liberté des entreprises, la clé du chômage ; la dérégulation, la solution à la crise... Bref, le retour à la fonction régalienne de l'Etat deviendrait la route de la liberté et du progrès. Et comme la (classique) dialectique libérale ne peut se dispenser pour cela d'un Etat fort, on abandonne là les professeurs de l'Ecole de Chicago qui suggèrent pourtant la suppression de l'Etat lui-même pour affirmer la volonté de l'Etat-nation de renforcer la police, la justice et l'armée afin de faire respecter le droit de propriété, la liberté du travail et dans le cas du Front National la préférence nationale à l'encontre des immigrés.

Cela, c'est la toile de fond, le décor peint à la hâte depuis 1981, un peu avant pour l'extrême droite. On aurait tort d'en sous estimer l'importance idéologique car la droite française n'a pas tous les jours d'idéologies nouvelles à se mettre sous la dent.

Oui, le libéralisme économique est devenu un nouveau vecteur de la pensée de droite et il est révélateur que le premier point de la plateforme du RPR et de l'UDF commence sur le thème de «libérer» l'économie, tandis que Le Pen lui-même se transforme en professeur d'économie à chacune de ses préfaces de programme. Ce New Look conduit d'ailleurs la droite à un certain modernisme dans le domaine de l'idée de la Nation ou dans ses valeurs qui tranche avec le passé. L'Europe est un fait acquis et la morale arrive au dernier rang de l'idéal proposé. Là aussi, on veut apparaître «Chébran».

* Rédacteur en chef de L'Economie en questions

Que reste-t-il maintenant de cette cuisine esthétique anglosaxonne à l'heure où le check up anglo américain s'affole et qu'il faut affronter l'électorat français avec un programme crédible ?

CINQ NON, UN OUI

Dans le cas du RPR et de l'UDF, libéral a perdu l' « isme » qui le rattachait à des voisins dont l'étoile pâlit d'heure en heure. Mais leurs « vingt engagements fondamentaux » continuent de sanctionner une rupture avec leur propre passé. Car on n'y voit vraiment plus trace de ce « travaillisme à la française » qu'appelait de ses vœux Jacques Chirac en 1976 ou de la « société libérale avancée » décrite plus tard par Valéry Giscard d'Estaing dans « Démocratie Française ».

Il est commode pour l'exposé de distinguer entre six fonctions différentes de l'Etat : à un extrême l'interventionnisme économique maximal de l'Etat-patron, à l'autre son engagement minimal. Les fonctions régaliennes de la puissance publique.

1ère SANCTION

L'Etat patron se voit amputé de la presque totalité des entreprises et banques mises sous son contrôle depuis 1945 (et non 1981). Son nombre de fonctionnaires est réduit de 40 000 personnes par an et la plupart de ses monopoles abolis comme dans le cas des télécommunications ou de l'énergie établi pourtant en 1928.

2ème SANCTION

L'Etat-Providence. Mais ici déjà on lâche un peu de lest. Des deux grands volets, la sécurité sociale et le budget, on ne « touche guère au premier si ce n'est pour accentuer le rôle des assurances privées dans l'avenir et transférer les allocations familiales au budget de l'Etat » comme on le proposait d'ailleurs à gauche en 1981. Par contre, le budget connaît un remaniement ministère très reaganien : « trop d'impôts tue l'impôt ». Eh bien économisons 50 à 60 milliards dès 1987 en allégeant de 10 à 15 % la taxe professionnelle et en réduisant la charge fiscale sur les riches avec la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes (5,2 milliards) et à l'abaissement de la dernière tranche de l'IRPP (2 à 5 milliards).

3ème SANCTION

L'Etat tutélaire. L'interventionnisme par le contrôle des prix, par les subventions, par le contrôle de la concurrence ou par les prêts à taux bonifiés est largement démantelé. Le retour immédiat à la liberté des prix avec abrogation de l'ordonnance de 1945 figure même symboliquement en tête des 20 commandements annoncés au milieu du mois de janvier. Les aides aux entreprises sont réduites de 20 milliards (sur 100) ce qui, compte tenu de leur concentration sur quelques secteurs très sensibles comme la sidérurgie ou les chantiers navals ressemble à une mise à mort après perfusion.

4ème SANCTION

L'Etat arbitre, lci, on parle moins en francs qu'en nombre de textes juridiques codifiant les relations de travail etc... Certes le smic n'est pas aboli comme la rumeur de la rue Pierre de Serbie le laissait entendre. Mais, le CNPF peut être content : la suppression des autorisations administratives de licenciement devrait se traduire selon l'observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE) par une diminution immédiate de l'ordre de 80 000 emplois (- 200 0000 selon un rapport du Plan) ; le gel des effets de seuils, la suppression d'un volet des lois Auroux ou le fameux assouplissement de la législation du travail qui se traduirait immédiatement par la création de « zones d'emploi à contraintes allégées les ZENCA » constituent autant de pas vers une flexibilté entièrement sous contrôle patronal au niveau de l'entreprise et non plus de la branche. Passons sur la suppression de la loi Quilliot qui relève du même chapitre.

5ème SANCTION

L'Etat bouclier. Là encore, il est significatif que la libération

immédiate du contrôle des changes soit le deuxième commandement de la liste. Comme Reagan et Thatcher, même si l'un et l'autre disposaient d'une rente de monopole. Pourquoi pas nous ? On s'imagine même concurrencer la Suisse grâce à cette mesure. Et il vaudrait mieux en effet. Car immédiatement après cette libération, il faut s'attendre à voir 40 milliards de francs filer à l'extérieur comme couverture à terme des importations et « retard » de rapatriement de devises des exportations.

6ème SANCTION

Ah là non! l'Etat régallen qui regroupe armée, police et justice se voit au contraire dorloter par un coup de pouce budgétaire de 15 milliards de francs. Sécurité et immigration (nos noirs ou indiens) sont les deux grandes tâches promises à un Etat enfin débarrassé de ses tentacules économiques et sociales.

Avec cela, la droite Française escompte sans doute remonter le rang de la France au hit parade des champions du libéralisme dressé par l'Expansion tout récemment. Avant dernier, juste devant la Suède avec 11 points, nous pourrions sans doute rejoindré le niveau de la Grande-Bretagne, cinquième seulement. mais avec 23 points. Et encore n'ai-je pas parlé du Front National. Car, alors, nous aurions de grandes chances de bondir au côté du champion des champions, la Suisse (36 points) dont Jean Marie Le Pen ne cesse de tarir d'éloges. Et le fait est que la dernière mouture de son programme rédigé par l'énarque J. Y. Gallou fait fort dans la surenchère à l'ultra-libéralisme « Toujours moins » pourrait se réjouir à bon escient notre ami De Closets : moins d'impôts puisqu'en supprime carrément l'impôt sur le revenu (200 milliards de francs); moins de lois Auroux, qu'on supprime en totalité; moins d'Etat puisqu'on généralise le chèque éducation abandonné par le RPR-UDF : moins d'immigrés surtout puisque l'expulsion envisagée concernerait 550 000 actifs la première année, soit 1,6 million de personnes, bref les trois quart des maghrébins présents en France.

Désolé pour la description un peu fastidieuse des programmes de la droite française mais il n'est pas vrai qu'elle a déjà rangé cette idéologie ultra-libérale au placard des oubliettes. Fondamentalement, la dynamique qu'elle propose comme politique économique a désormais un nom : il s'agit de la supply side economics traduite en français par la politique de l'offre. En clair, créons un choc psychologique et des anticipations de profit pour les entreprises, elles augmenteront alors leur production et leur productivité (donc leur compétitivité) et tout repartira. Cette idée est fort bien résumée par le même OFCE à la fois dans son étude déjà citée et dans une étude plus lourde publiée cette semaine à propos de la diminution des dépenses et recettes de l'Etat.

Et cette politique de l'offre, c'est ce que la Dame de Fer et le Cow Boy de la Maison Blanche ont officiellement appliqué depuis leur arrivée aux affaires.

LA PORTE ETROITE

Quelle signification réelle à ces programmes ? Quelle probabilité de réalisation pour conclure ? Beaucoup de commentateurs ont eu raison de souligner à quel point la droite n'a pas voulu utiliser la bannière de l'ultra-libéralisme pour envelopper son paquet cadeau. Il faudra en particulier voir comment elle balancera entre le Front National extrémiste et les barristes préoccupés par leur image de marque de partisans des grands équilibres. Cela fait partie des inconnues du scrutin de mars 1986.

Déjà on peut sans doute classer en trois catégories de mesures le programme de la droite.

1/ Il y a d'abord le libéralisme symbolique. Celui qui ne coûte pas cher et peut rapporter gros. C'est le cas de l'abrogation de la loi Quilliot, du contrôle renforcé sur les étrangers ou encore la privatisation des banques ou des assurances dont M. Dupont, ne faisait déjà plus la différence.

2/ Il y a ensuite le libéralisme empêtré celui qui coûte cher en argent et en temps sans rapporter beaucoup. Tel est le cas des dénationalisations dont le Front National dit qu'avec un marche boursier comparable à celui de Kuala Lumpur, il faudra trente ans pour procéder aux dénationalisations complètes. Tel est aussi le cas des propositions de réforme de la concurrence ou d'assouplissement de la législation (Bergeron oblige). Telle est enfin toute une partie du voiet fiscal comme la taxe professionnelle dont la promesse de la réduire se heurte au mur budgétaire des collectivités locales qui en tirent le quart de leurs recettes.

3/ Il y a enfin le libéralisme dérapant celui qui ne coûte pas cher mais peut engloutir une fortune. C'est la libéralisation de tous les prix avant même la réforme de la concurrence, la libéralisation des changes, les baisses d'impôts avec le classique décalage entre les recettes stoppées net et des dépenses toujours plus rigides, la suppression de l'autorisation préalable de licenciement qui va se traduire par un nouvel engorgement des prud'hommes bref, autant de mesures dont on ne sait pas vraiment si la droite française les mettra en œuvre tant le trou industriel britannique ou financier américain est connu de tous. Il est vrai que Jacques Chirac a déià fait en 1975 une relance qui

s'était soldée par un manque à gagner de 50 milliards de francs à l'époque.

Entre ces trois catégories de mesures ", comment se fera l'arbitrage ? Nul ne le sait. Mais, la droite française est-elle prête à considérer le libéralisme économique comme ayant été seulement un feu de paille ? Elle serait alors comme la gauche en 1981, orpheline d'une pensée si chèrement acquise. Cela n'empêche toutefois pas de gouverner. La preuve en est maintenant faite. Par contre on peut retenir que le libéralisme économique est tout à la fois vecteur d'une mutation des droites mais également symbole d'une pomme de discorde durable.

(1) dont on peut penser qu'elles sont une explication des divisions durables dans la droite dont les trois scénarios testés par l'OFCE correspondent à trois politiques économiques différentes : la droite cohabitante, la droite barriste et la droite extrémiste

MONTEE ET ENRACINEMENT DU FRONT NATIONAL

par Alain ROLLAT *

S i j'ai beaucoup écrit sur le Front national, et si je suis là ce matin, c'est parce que la montée du Front national constitue un formidable défi. Un défi lancé à la gauche mais aussi à la collectivité nationale tout entière. L'émergence de l'extrême droite apparaît comme le révélateur d'un certain état de la société française. La face réjouie de Jean Marie Le Pen nous renvoie, comme pourrait le faire un miroir, l'image de la France de cette fin de siècle. Bon nombre d'analystes admettent aujourd'hui en effet, que le phénomène Le Pen est le produit d'une triple situation de crise : crise économique, crise sociale et crise culturelle.

LE PHÉNOMÈNE LE PEN, PRODUIT DE LA CRISE

Cette crise économique se manifeste de façon particulière pendant l'exercice du pouvoir par la gauche. Entendons-nous bien : je ne crois pas possible de soutenir que le phénomène Le Pen soit le résultat de la présence de la gauche au pouvoir. Si tel avait été le cas, des progressions des votes d'extrême droite auraient été observées dès les législatives de 81. Or, il n'en a rien été : après un mois de présidence de François Mitterrand, le Front national n'a recueilli que quelques miettes électorales, comme par le passé. Néanmoins, le succès électoral du Front national est incontestablement lié à l'exercice du pouvoir par la gaucyhe. En effet, c'est précisément à partir de juin 82 que des poussées d'extrême-droite sont apparues lors d'élections partielles municipales ou cantonales. Or, juin 82, c'est, rappelez-vous, le blocage des salaires et des prix opéré par Pierre Mauroy qui, contre toute évidence, explique qu'on ne change pas de politique. La gauche

arrivée au pouvoir en mai 81, porteuse d'espoirs, plus encore, porteuse de mythes, avait fait rêver les Français,. Et brusquement, en juin 82, elle renoue dans sa gestion avec des méthodes proches de celles de la droite. Elle se convertit au réalisme. Du coup, elle perd sa capacité de séduction, sa capacité mythique ; et il se crée une espèce de vide car la droite dite libérale, devenue opposition, n'a pas eu le temps de se refaire une virginité politique et n'est pas apte à canaliser les premiers mécontentements des « décus du socialisme ». Le Pen va alors profiter de ce vide et réhabiliter quelque peu l'imaginaire en politique. C'est un vieux « routier », un remarquable professionnel qui sait qu'il existe toujours un peu d'irrationnel derrière les grandes poussées politiques. Lors de la campagne de la législative partielle du Morbihan, pendant l'hiver 1983, alors qu'on parlait du blocage des salaires et des prix, il me disait : « maintenant, je suis le seul à pouvoir faire rêver les Français.. ». D'une certaine façon, il avait raison si l'on ose dire...

Mais la crise de notre société est aussi une crise sociale et même beaucoup plus que cela : c'est une crise de civilisation. Elle remet en cause le modèle de société des années 50-60, alors qu'on pensait la croissance continue. Rappelez-vous les débats sur la croissance zéro, les débats avec les écologistes lors des municipales de 1977. La remise en cause de ce modèle de civilisation se traduit par une désagrégation du tissu social provoquant des hantises que Le Pen a habilement exploitées. Cette crise économique et sociale engendre un sentiment général, une dynamique d'insécurité - au sens large du terme. On a peur

* Journaliste au Monde

de tout et toutes les peurs s'additionnent. Dans une période de compression d'effectifs, on a peur du chômage, on a peur de son voisin de bureau ou de son voisin de palier : s'ils ne sont pas licenciés, c'est vous même qui risquez de passer dans la prochaine charrette! On a peur du petit délinquant comme on a peur du grand terroriste. On mélange tout... Cela fait boule de neige. Au bout du compte, on a peur de l'Autre, on a peur de la différence. Le Pen a su exploiter ces peurs et profiter de la troisième dimension, la dimension culturelle de la crise. Dans un monde qui doute de tout, où les idéologies - dit-on - sont mortes, où la gauche a perdu ses modèles d'antan et où, à droite, le modèle reaganien a déià du plomb dans l'aile. Le Pen arrive, lui, bardé de certitudes qui renvoient dans la mémoire collective de générations de Français aux vieilles notions de « Travail, Famille, Patrie ». Alors que le chômage s'accroît, quoi de plus simple, de plus élémentaire que d'affirmer : « on va réserver le travail et la richesse nationale aux Français! » Et ça marche! D'autant que le système éducatif ne fait pas écran, car les enseignants, comme les autres citoyens, sont déboussolés.

Il est vrai que nombre de tabous et de valeurs issus de la Libération sont tombées. Peut-être n'a-t-on pas pris suffisamment conscience que la vie politique française et toute la classe politique s'étaient organisées, jusqu'à ces dernières années, autour de valeurs nées de la Résistance et de la Libération. Gaullistes, socialistes, communistes, venus pourtant d'horizon's personnels et politiques différents s'étaient alors retrouvés autour de ces valeurs là. Aujourd'hui ce consensus relatif s'est désagrégé : le mouvement gaulliste est devenu le mouvement chiraquien - ce qui est différent - , le PCF n'est plus le Parti des fusillés...

Ajoutons le travail de sape opéré par certains historiens dans le monde occidental. Je fais allusion aux historiens qui se disent « révisionnistes ». En France, on a parlé d'eux à propos des travaux du professeur Faurisson de Lyon qui niait l'existence des chambres à gaz. Il fait partie d'une école intellectuelle déjà très influente et forte financièrement, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Angleterre et en Suisse. Le Front national s'est inscrit dans ces travaux-là. A l'origine du Front national, parmi les « nationalistes révolutionnaires » venus « d'Ordre nouveau », un jeune historien, François Duprat, développa une forte influence. C'était un idéologue du parti, possédant un réel ascendant sur Jean-Marie Le Pen, et qui a contribué à populariser dans notre pays les premiers travaux littéraires allemands tendant à réhabiliter le régime nazi. François Duprat est mort assassiné entre les deux tours des législatives de 1978 dans des conditions non élucidées. Il faisait partie de ces historiens qui cherchent à ôter au régime nazi sa charge d'horreur, en niant l'existence des chambres à gaz, en niant l'ampleur du génocide juif. Il s'agit, dans cette entreprise, de ravaler l'hitlérisme à une dictature « comme les autres », comme le monde en a banalement connues... Ces thèses ont facilité l'émergence du Front national.

LES HÉRITAGES

Ainsi bénéficiant de la situation de crise, le phénomène Le Pen a synthétisé tous les apports historiques de l'extrême-droite française. Il a rassemblé toutes les composantes, historiques et sociologiques, du courant nationaliste français.

Dans le phénomène Le Pen, il y a Mac-Mahon, et les « ultra » qui voulaient restaurer la monarchie de droit divin en 1830 ; il y a tous ceux qui, depuis 1789, révent de revenir sur les acquis de la Révolution française. Autrement dit, il v a la plupart des chapelles monarchistes. Il y a aussi l'extrême droite « révolutionnaire », à l'exception de quelques groupuscules restés en dehors du Front national mais néanmoins dans son sillage. Le phénomène Le Pen englobe également la tradition boulangiste, celle des Ligues de 1934 et, plus récente, la tradition poujadiste, au sein de laquelle Le Pen est apparu publiquement en 1956. Beaucoup de néopouladistes se reconnaissent en lui et le rejoignent d'où la proportion élevée de commerçants, d'artisans, d'employés, de gens qui ont des intérêts catégoriels à protéger, dans les rangs du Front national. S'y trouvent enfin les nostalgiques du pétainisme, les anciens de l'OAS et certains transfuges du RPR et de l'UDF. Tout ce monde cohabite dans une dynamique de succès. Le jour où le Front national commencera à stagner - s'il stagne - ou à reculer - s'il recule - cela posera beaucoup de problèmes.. Il y a déjà quelques dissidences au Front national, Jean-Marie Le Pen ayant mis à l'écart de vieux militants pour mettre au premier rang de ses listes électorales des hommes au profil de notable, paraissant beaucoup plus respectables.

Mais si Le Pen a synthétisé les apports historiques de l'extrême droite française, il est avant tout le fils politique et spirituel du maréchal Pétain. Son héritage principal est l'héritage vichyste, qu'il assume personnellement et qu'acceptent ses troupes elles-mêmes. Le programme de « remise en ordre de la France » qui est celui du Front national comporte beaucoup d'orientations, de propositions mêmes rejoignant le programme de « Restauration nationale » que Pétain espérait mettre en œuvre en France au début de l'occupation. Il y a sous ce mouvement des racines historiques qui remontent au-delà du Rhin... Il y en a d'autres qui conduisent de l'autre côté de la frontière alpine : Le Pen disait lui-même en 1973 vouloir réunir en « faisceau » toutes les composantes du mouvement nationaliste français II ne le dit plus aujourd'hui car certains mots pèsent plus lourd.

Sans doute nous, journalistes, avons-eu tort de ne pas relever systématiquement les propos que Le Pen tenait ouvertement à une certaine époque. Quant à moi, j'ai regretté de n'avoir pas fait ce travail de recensement et d'inventaire, à l'automne 81, quand nous avons constaté qu'il n'était plus besoin à Le Pen d'en dire beaucoup, dans ses discours, pour être tout à fait compris par ses auditeurs. C'était lors d'une fête « Bleu-blanc-rouge », alors que Le Pen commençait délà d'édulcorer son discours sur l'immigration. Il suffisait qu'il tonne fort contre les immigrés, en se bornant à un raisonnement de caractère économique et social, pour que de l'auditoire montent : « mort aux bougnoules ! Les bougnoules à la mer » etc... Inutile qu'il en dise plus long. De même, il a suffi qu'il lance au Bourget les noms de guatre journalistes sans préciser qu'ils étaient d'origine juive ; l'auditoire a compris le message... L'ambiguité est permanente et il est maintenant difficile de prendre Le Pen personnellement en défaut, encore qu'il se piège lui-même dans ses propres ouvrages. J'y reviendrai plus loin.

LE PEN A DÉPLACÉ LE CENTRE DE GRAVITÉ DE LA VIE PUBLIQUE VERS L'EXTRÊME-DROITE

C'est au moment des municipales de 1983 qu le phénomène Le Pen a véritablement émergé. Le Pen, usant des deux chevaux de bataille - immigration et insécurité - est apparu comme un homme nouveau auprès de personnes qui ne le connaissaient pas, qui ne connaissaient pas ses origines ni ses références historiques. L'exploitation du thème de l'immigration et de la psychose sécuritaire a suffi... et ces personnes ont donné leurs suffrages à Le Pen. D'autant plus facilement que sur le fond, le RPR, l'UDF et certains socialistes, notamment à Marseille, disaient la même chose que le Front national sur les questions d'immigration et d'insécurité. Dès lors qu'existait ouvertement un relatif consensus là-dessus, du RPR au Front national, pourquoi certains électeurs auraient-ils ressenti une gêne d'apporter leurs suffrages à celui qui sur ces sujets, parlait clair et fort et qui, lui, tiendrait ses promesses, une fois au pouvoir? Ainsi, la grande première victoire politique de Le Pen a été d'obliger toute la classe politique de se déterminer par rapport à lui, et à ses thèmes. Il a véritablement déplacé le centre de gravité de notre vie publique vers l'extrême-droite.

C'est très important et très grave. Cela pose la question des alliances et, bien sur, de la proportionnelle. Peut-être est-ce là un faux débat : à partir du moment où le phénomène Le Pen représente 8 à 10 % de l'électorat il constitue une force politique authentique, vivante, d'implantation nationale. Le Front national a des candidats et des représentants dans chaque département mais aussi dans chaque canton. La toile d'araignée est désormais hexagonale ; plus, elle même s'étend à certains départements et territoires d'outre mer. Comment, dans un système démocratique, envisager d'exclure de la participation au système démocratique une force représentant 10 % de l'électorat, sans poser la question de la participation d'autres forces, de gauche ou d'extrême gauche, qui pourraient avoir un égal impact électoral ? A tout prendre, puisque réforme électorale il y a, je préfère Le Pen à 10 % à la tribune du Parlement (qui servira d'exutoire) que le même phénomène Le Pen avec ses troupes dans la rue, surtout dans un pays où la parole aux racistes a été libérée et où s'épanche un climat xénophobe. Il y aurait assurément des risques de situations insurrectionnelles dans certaines régions. dans certains quartiers. Il y a quelques jours l'un de mes confrères a recueilli la déclaration d'un candidat du Front national qui disait à une radio provençale que s'il arrivait au pouvoir, il « raserait tous les grands ensembles où sont concentrés les immigrés, à coups de buildozers! » Imaginez ce que feraient de tels individus à Marseille où ils représentent 18 % actuellement - selon les sondages! De quels pouvoirs seront-ils investis le 16 mars par notre système démocratique! Mais peut-on concevoir qu'ils soient empêchés de s'exprimer s'ils n'avaient pas le moyen de le faire au Parlement? C'est un débat qu'il faut avoir.

Première victoire : Le Pen a obligé la classe politique à se déterminer par rapport à lui. Seconde victoire : il a essaimé dans tout le pays. Va-t-il en remporter une troisième au soir du 16 mars? Car vous le savez, les engagements pris à la veille d'un scrutin sont vite oubliés... s'il s'agit de prendre le pouvoir. Ainsi, en Corse, alors que les partis de droite avaient annoncé refuser toute alliance avec le Front national, ils l'ont réalisée après l'élection sous prétexte que Pascal Arrighi n'avait pas le même profil que Jean Marie Le Pen, l'un corse, l'autre breton! Et Jean-Claude Gaudin sait fort bien qu'il aura besoin de Pascal Arrighi - tête de liste dans les Bouches du Rhône - et du Front national pour devenir président de la région Provence-Côte d'Azur. D'une manière ou d'une autre, il y aura compromis, peut-être pas alliance véritable mais négociations de couloir qui se traduiront par un soutien du Front national à la majorité RPR-UDF movennant quelques concessions au Front national. Pas d'alliance mais modus-vivendi permettant au Front national de maintenir une influence sur l'opinion.

L'extrême droite va-t-elle continuer à progresser ou non ? Les élections cantonales de mars dernier ont peut-être marqué un coup d'arrêt. Après le premier tour, Le Pen espérait avoir 20 conseillers généraux : il n'en a eu qu'un seul... et encore, il n'était pas vraiment membre du Front national I Certains électeurs de la droite modérée ont refusé de reporter leurs suffrages sur le Front national : il y a peut-être eu là déjà, un coup d'arrêt. Certaines élections partielles donnent à penser qu'il y aurait en effet un léger tassement... En réalité c'est à mon avis plus compliqué, Dans le Midi, Provence-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, dans les zones très urbaines et certains départements de la banlieue parisienne, où Le Pen avait déjà fait de très gros scores, il semble bien qu'il continue de progresser... Donc, il pourrait avoir un score légèrement inférieur dans sa moyenne nationale mais avec des poussées très fortes dans certaines zones où les effets immigration et l'insécurité vont davantage jouer. Quoi qu'il en soit. Le Pen va continuer d'influer sur la vie publique parce qu'il sera là, il va parler, parce que, par exemple, il a déjà amené les autres partis de droite à accepter la révision du code de la nationalité, la règle qui permet aux enfants d'étrangers de devenir citovens français. Il est donc extrêmement important de savoir exactement ce que veut faire le Front national.

UN COURANT RACISTE ET XENOPHOBE

Le phénomène Le Pen, ce n'est pas simplement l'exploitation de l'immigration et de la psychose sécuritaire. Chirac lui-même s'est aperçu que le courant Le Pen est un courant raciste et il l'a dit curertement.

Dans son livre, « Les Français d'abord », Le Pen développe son propre système de défense. Il y dit constater la « diversité » des individus et des races - « la Suisse dit-it, n'est pas aussi grande que les Etats-Unis, le Bantous n'ont pas les mêmes capacités ethnologique que les Californiens » - mais il ajoute qu'il existe « des hièrarchies ». Or « hiérarchie » n'est pas synonyme de diversité. Sans être un scientifique, il me paraît clair que partir du postulat de la « diversité » pour aboutir à la notion de « hièrarchie » - c'est-à-dire à l'existence de races inférieures et supérieures -, c'est faire du racisme élémentaire. Si Le Pen n'est pas raciste, c'est qu'il fait du racisme sans le savoir.

Quant au mouvement dirigé par le Front national, il est bel et bien un courant raciste, xénophobe et même antisémite. Pour s'en convaincre il suffit de se reporter aux écrits d'un des principaux alliés du Front national, Bernard Antony, qui s'est fait appeler Romain Marie dans ses activités de militant d'extrême-droite; cet homme dont le support de presse porte souvent à la « une » la devise « Travail, Famille, Patrie » . Je veux parler de « Présent » le quotidien confidentiel qui véhicule dans ses colonnes la tradition antisémite des années 30.

Mais sachez bien que quand Le Pen parle de « remise en ordre » de la France, il ne parle pas seulement d'un ordre

discriminatoire à l'égard des étrangers. Il s'agit d'un projet de société porteur de germes totalitaires. Notons tout d'abord son anticommunisme foncier. L'immigré, c'est avant tout un « élément subversif », un « communiste » en puissance. Je l'ai souvent entendu dire : « les immigrés (il parlait des Maghrébins) constituent dans notre pays autant de divisions d'infanterie de réserve disponibles par le jour où les Rouges décideront de déstabiliser l'Occident, » Dans le programme du Front national, on retrouve cette connotation militariste : « il n'est pas tolerable que le gouvernement algérien dispose à lui seul sur notre sol d'une véritable armée qui vit dans l'attente de mots d'ordre destinés à imposer à la France les humeurs et la volonté d'Alger ». Ajoutons les outrances : l'immigration c'est aussi pour lui un risque pour l'hygiène des Français, un risque de contamination car les immigres « viennent de pays où les maladies les plus graves subsistent à l'état endémique » etc... etc...

Cependant le discours sur l'immigration du Front national a évolué, et s'est fait douceureux ces derniers temps. Dans l'ouvrage de Le Pen, « Les Français d'abord », page 96, une phrase indique : « suppression des allocations familiales aux immigrés ». Or, dans le programme du Front national sorti récemment, il est indiqué page 123 : « il serait inéquitable de priver les travailleurs étrangers du produit de leurs cotisations » . Que s'est-il passé entre ces deux déclarations ? Il s'est passé l'arrivée de M. Le Gallou, secrétaire général du Club de l'Horloge, (Club crèé par l'UDF et le RPR) ancien membre du Comité directeur du PR qui a rallié le Front national il y a quelques mois ; et qui figure sur la liste Front national dans les Hauts-de-Seine aux côtés de Stirbois. Or M. Gallou, spécialiste de l'immigration, a sans doute visiblement atténué le programme du Front national sur ce point. M. Le Pen a-t-il seulement lu cette phrase de M. Le Gallou ?

LA REMISE EN ORDRE MORALE

Les Français ne soupconnent pas non plus que le projet de société de Le Pen - « la remise en ordre » - concerne tous les secteurs de la vie. Elle débute dans le domaine moral, ce qui est propre à l'extrême-droite française. Au chapitre « L'ordre, le garde-fou de la société », M. Le Pen écrit que « l'Etat national incarne la communauté populaire organisée pour accomplir sa destinée ». Cet « État national » a, dans son esprit, un contenu éthique ; il est le « gardien de l'ame populaire ». Le Pen précise : « il n'y aura pas de survie de l'occident qui ne retrouve les sources de l'ordre naturel », « Il y a dans l'être humain une aspiration à l'harmonie ». Elle doit être « codifiée, guidée face à l'autorité de l'État national », « Entre le bien et le mal, le pouvoir ne peut rester neutre. Il s'agit de faire coıncider les vertus civiques et les vertus intimes. C'est la fonction d'une société à la fois juste et aristocratique ». Je pourrais citer des pages et des pages.. Le Pen est catholique, pratiquant, profondément croyant. Ses convictions religieuses sont naturellement respectables, et suivant ses certitudes, il pense et écrit qu'il existe un ordre divin, que l'ordre naturel est en harmonie avec l'ordre divin et que l'ordre social doit donc être en harmonie avec l'ordre naturel...M. Le Pen a ainsi la prétention de régir la vie sociale de notre pays suivant ses propres conceptions des relations entre l'Homme et Dieu, entre l'Homme et l'univers, suivant ses propres conceptions religieuses et morales. Or, qui donne le ton, en ce domaine, derrière M. Le Pen ? Ce sont les intégristes de M. Romain Marie qui menent « croisade » contre le communiste et réhabilitent le régime vichyste. Exemple :« Nous tenons à rappeler l'admiration que nous portons à Xavier Valatte grand penseur catholique qui accepta un rôle plus qu'ingrat pour protéger et sauver des milliers et des milliers de vies humaines », dit M. Marie. Quelle façon magnifique d'écrire l'histoire ! Sous Vichy le commissaire aux questions juives participait à l'élaboration des listes des Juifs envoyés dans les camps de concentration. Peut-on oser dire que puisqu'il ne mettait pas tous les Juifs sur les listes il « sauvait », du coup, ceux qu'il laissait de côté ? Et de continuer : « l'histoire le prouvera un jour que c'est pour essayer de préserver ce qui pouvait l'être, pour sauvegarder le maximum de vies humaines que Vichy dut en passer par bien des contraintes », assure M. Marie. Si de telles personnes donnent le ton en matière de morale, derrière M. Le Pen, comment ne pas s'interroger sur ce que deviendraient nos libertés religieuses, nos libertés de conscience, notre liberté d'être libre-penseur, franc-maçon, juif ou autre, dans le cas où un tel programme s'appliquerait. Ce n'est pas un faux débat.

DANS LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION DE LA JUSTICE ET DU TRAVAIL

Autres cibles privilégiées de Le Pen : l'éducation nationale, la justice.

Le Pen dit souvent, qu'après l'Armée rouge, l'Éducation nationale est la deuxième entreprise mondiale. Il y a trop de fonctionnaires! Selon lui, « l'enseignement en France est corrompu. Les enseignants se sont emparés de l'enseignement. C'est scandaleux! Normalement les enseignants sont aux ordres des citoyens, ils sont au service de l'enseignement qui ne leur appartient pas. Ils ne sont ni cogérants ni propriétaires de l'Education nationale. Il faudra bien un jour leur apprendre et les remettre à leur vraie place ». Et il ajoute : « l'Education nationale est devenue, par la pression des syndicats et d'une minorité de révolutionnaires le vecteur de l'enseignement de la religion marxiste ». Le Pen au pouvoir, il n'y aurait plus de FEN : la plupart des enseignants syndiqués dans des syndicats plus où moins suspects de sympathies avec la gauche passeraient à la trappe... puisqu'il y trop de fonctionnaires en France!

Côté justice, même chose. Le Pen estime qu'il existe « une insuffisance dans la volonté de répression ». Il faut donc « purger la Justice des éléments qui croient pouvoir mettre leur fonction au service d'une idéologie révolutionnaire ». Le Pen au pouvoir, ce serait la chasse aux sorcières... rouges ou prétendues telles... Car au Front national, on ne fait pas le détail ; dans une réunion publique, un militant m'a même dit : « un communiste, avec ou sans carte, c'est pareil... »

La « remise en ordre » s'exercerait aussi dans le monde du travail, où Le Pen développe une conception du droit de grève bien à lui : les décisions de grève ou de reprise du travail devraient être prises après consultation sous le contrôle de juges et dans des locaux qui n'appartiennent pas à l'entreprise... Pour faire grève, ou l'arrêter on quitterait l'usine ou le bureau, on irait à la mairie voter sous le contrôle d'un juge, un juge d'après épuration et « bien pensant ».. Tout cela est très cohérent.

CULTE DE LA PERSONNALITÉ

D'autant que la « remise en ordre » serait dominée par un homme qui jouit d'un extraordinaire culte de la personnalité dans son Parti. Cela aussi, il faut le souligner.

Le Pen est considéré comme un prophète dans son Parti. C'est ainsi que M. François Brigneau, vieux pétainiste, journaliste à « Minute » écrivait dans une brochure publiée lors de la candidature de Le Pen dans le Morbihan : « Le Pen, c'est le frère des grands orateurs irlandais dont il a la puissance d'évocation, le souffle, la générosité et le don inné des cadences incantatoires. Il parle pour faire, enseigner, apprendre, apporter un peu de ses connaissances autant que de ses intuitions et des convictions qui en découlent. C'est pour cela qu'il est entré en politique comme on entre en religion »... « Pour transmettre aux autres, à ses frères de race et d'armes, les vérités essentielles indispensables aux peuples qui ne veulent pas mourir »... « Il devient si évident qu'il avait raison qu'on commence à lui rendre Justice. S'il mourrait, on reconnaîtrait même qu'un grand homme vient de passer ». La brochure en question ayant un but électoral, il ajoutait : « il serait préférable que les électeurs de la deuxième circonscription du Morbihan le disent de son vivant ». Et de conclure « il serait prodigieux et réconfortant que ce prophète inspiré soit reconnu dans son pays | Ainsi seraient récompensés les mérites et le talent d'un homme qui est l'exemple du mariage réussi entre l'intelligence française et le génie breton ».

Autre portrait de Le Pen brossé par l'un de ses panégyristes : « Le Pen est un homme de beaucoup de foi. Il a foi en sa patrie, en Jeanne d'Arc, en sa femme. Il a foi en lui car il a foi en ses idées et ses idées sont aussi droites que le sillon du bon laboureur, aussi profondes et aussi vieilles que la Celtie. Elles viennent de la nuit des temps, elles nous enseignent ce que nous étions hier encore. La tradition orale des druides est parvenue jusqu'à lui. Comme lait de nourrice, Le Pen a sucé la sève des racines de l'arbre France et s'applique à garder intactes les fragiles branches de connaissance pour les héritiers. Ce qu'il y a d'extraordinaire chez Le Pen, c'est que rien n'a pu le faire tomber de son arbre. Il veut en être le gardien, le tuteur, le protecteur et dans sa solitude il défie quiconque essaie de le déraciner ». Et ses chantres de remarquer que Le Pen est né le 21 juin, le jour du solstice d'été, la fête des druides : inévitable qu'il soit « prédestiné » ! Et d'ajouter encore qu'il est né en 1928, à mi-chemin entre les deux guerres mondiales, d'où son rôle national etc...

Dans une interview publiée par « Le Monde » avant les heures de gloire de Le Pen, je l'ai interrogé un jour sur ses propositions de révision de la Constitution. A la question : « Allez-vous supprimer l'article 16 ? », il a répondu : « Pas du tout, l'article 16, je le garde » parce que « en cas de nécessité absolue, ça permet d'exercer une dictature à la romaine ». Alors permettez qu'après avoir entendu ainsi Le Pen pendant huit ans et étudié son programme j'ai maintenant quelques frissons dans le dos.

L'ELECTORAT DU FRONT NATIONAL BILAN ET PERSPECTIVES

par Pascal PERRINEAU* -

de leurs électeurs, tels qu'ils ont été recensés aux européennes de 1984 et aux cantonales de 1985.

Il est difficile d'étudier l'électorat de l'extrême droite car on dispose de très peu de références historiques, à la différence des votes communiste, socialiste, gaulliste ou de la droite modérée pour lesquels les références historiques sont légion. Cependant. depuis la guerre on peut noter trois grandes poussées de l'extrême-droite. 1956, le mouvement poujadiste ; avril 62, le vote « non » au référendum sur les accords d'Evian ; 1965 : la candidature de Tixier-Vignancour. Ces trois poussées électorales ont suivi la même logique : celle de la poussée de fièvre qui retombe très vite. En 1956, le mouvement de Poujade recueille 12,9 % des suffrages exprimés et deux ans plus tard, lors des législatives de 58, l'extrême-droite a disparu (2 % des suffrages). La négation activiste recueille 9.3 % des suffrages au référendum d'avril 62 mais l'extrême-droite s'avère incapable de transformer l'essai et de fixer cet électorat puisqu'aux législatives de 62 elle fait 0,8 %. Même chose pour Tixier-Vignancour en 1965 : la pointe est plus modeste - 5 % des suffrages exprimés - mais des 67 l'extrême-droite a disparu avec 0,62 % des suffrages.

En 1984, alors que la poussée était de même ampleur que celle de 1956 - 11,1 % des suffrages exprimés recueillis par la liste Le Pen aux européennes - on avait pu conclure que la fièvre allait vite retomber au regard des références historiques. Beaucoup d'observateurs l'ont dit. Or les résultats des cantonales de 85 ont montré que, pour la première fois depuis la guerre, l'extrême droite « tenait » son électorat. Chose difficile pour un mouvement tout jeune dans des élections locales où le poids des sortants et des notables n'est pas négligeable. En effet, lors de ces cantonales, alors que le Front National n'était présent que dans trois cantons sur quatre, il a recueilli 8,8 % des suffrages exprimés. S'il avait été partout présent, son score national aurait sans doute été assez proche de son score aux européennes de

J'ai étudié dans ma région - Rhône-Alpes -, les 90 cantons où le Front National était présent en 85 ; or, il a légèrement augmenté son influence en une année en passant de 7,1 % par rapport aux inscrits en 84 à 7,4 % en 85 dans ces 90 cantons. Non seulement, il « tient » bien son électorat en région Rhône-Alpes mais il l'augmente même un peu, particulièrement dans les cantons urbains. Ainsi en 1985 un électorat paraît fixé par l'appareil politique du Front National. Voilà pourquoi plusieurs chercheurs ont étudié cet électorat au travers des sondages (sondages « sortie des urnes » effectués le soir même des élections) et, plus rarement, par le biais d'une analyse - en région Rhône-Alpes essentiellement - de la géographie électorale.

Je vais, tout d'abord, brosser un tableau de l'électorat du Front National, pour ensuite, poser quelques questions en fonction de cette analyse, à la veille d'une échéance électorale importante.

UN ÉLECTORAT SOCIOLOGIQUEMENT DYNAMIQUE

L'électorat du Front National peut être caractérisé comme un électorat sociologiquement dynamique. Que peut-on entendre par là ?

On aurait pu se dire - et des observateurs l'ont fait - que l'extrême-droite est en fait une droite extrême. Autant cela est vrai, en partie, au plan politique, autant cela est largement faux du point de vue sociologique. En effet, l'électorat d'extrême-droite n'est pas la quintessence de la droite traditionnelle. Il n'est pas un électorat plutôt fémnin, plutôt âgé, catholique pratiquant et bourgeois. D'une certaine manière, il est plus le jumeau sociologique de l'électorat de gauche que celui de la droite classique.

1/ C'est un électorat extrêmement masculin

Ce fait est plutôt une caractéristique de l'électorat de gauche,

en particulier de l'électorat communiste. Les chiffres donnés par le sondage BVA « sortie des urnes » de 85 indiquent : 60 % des électeurs d'extrême droite sont des hommes ; l'électorat de la droite traditionnelle lui, est masculin à 45 %.

Il y a certainement des raisons à cette réticence féminine à céder aux charmes politiques du Front National. Peut-être peut-on l'expliquer par l'allergie de nombreuses femmes aux valeurs viriles et à l'agressivité très forte du discours de Jean-Marie Le Pen. Alain Rollat faisait référence au livre « les Français d'abord » : c'est un récit émaillé de références sexuelles où la puissance virile de la droite nationale est toujours affirmée face à l'adversaire, droite classique et gauche, considérées comme efféminées et impuissantes.

2/ C'est un électorat qui ignore le fossé des générations Le Pen fait de beaux scores chez les jeunes de 18 à 24 ans (9,6 % des suffrages, moyenne de 8,8 aux cantonales) et aussi chez les électeurs d'âge mûr. Il existe des zones de faiblesse chez les 25-34 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus. Dans cette tranche d'âge, très féminine, peut-être existe-t-il des souvenirs historiques qui produisent une certaine réticence à voter en faveur de l'extrême-droite.

3/ C'est un électorat interclassiste, implanté à la fois dans les couches bourgeoises et les couches populaires.

L'implantation dans toutes les couches sociales est à peu près uniforme avec une pointe cependant chez les patrons d'industrie et de commerce - 15 % à peu près. On retrouve cela dans la sociologie du pouladisme.

Il n'y a pas de séduction particulière de la classe ouvrière, ni de réticence non plus. En mars 85, le Front National recueille 8,2 % des suffrages exprimés chez les ouvriers (moyenne : 8,8 %).

4/ Cet électorat est plut it détaché de la pratique religieuse atholique.

Alain Rollat a parlé des intégristes qui constituent un noyau militant actif au plan national. En Région Rhône-Alpes également. Ce mouvement intégriste structure bien le Front National au niveau des responsables. Et pourtant le Front National ne fait pas un tabac chez les catholiques pratiquants parmi lesquels son score est inférieur à la moyenne nationale.

Il fait son meilleur score chez les catholiques non pratiquants ou pratiquants irréguliers, chez ceux dont les liens sont plus ténus avec l'Eglise catholique, dans la population la plus éloignée du message de tolérance des évêques. On peut l'observer par exemple à Grenoble où l'influence de Monseigneur Matagrin semble assez forte sur nombre de catholiques pratiquants : il y a une assez grande réticence de ces couches au message du Front National.

5/ L'électorat de Le Pen plonge ses racines dans le terrain des inquiétudes urbaines.

La géographie de l'électorat du Front National est bien particulière. Il se concentre à l'est d'une ligne Rouen-Valence-Perpignan et est presque complètement absent de certaines régions : Bretagne, Haute-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne.

Cette géographie valable en 84 et en 85 est celle d'une France urbaine. Le terrain urbain et cosmopolite, le terrain des inquiétudes urbaines est la terre d'élection de Le Pen et du Front National. Cette carte est aussi celle de l'implantation des travailleurs immigrés. C'est donc sur ce terrain urbain où les travailleurs immigrés constituent une présence visible que se développent la peur du chômage, le sentiment d'insécurité et l'hostilité, la difficulté de cohabitation avec de fortes communautés immigrées.

Cela signifie-t-il que le Front National réussit particulièrement bien à capter les électeurs là où les immigrés sont très nombreux, dans les quartiers, les bureaux de vote correspondant à une forte

* Institut d'études politiques de Grenoble

présence immigrée ? La réalité est bien plus complexe. Quand on quitte le niveau régional ou départemental pour une analyse plus fine - comme j'ai pu le faire dans l'agglomération de Grenoble -, on s'apercoit que le Front National ne réalise pas ses meilleurs scores dans les communes où il y a le plus d'immigrés. Du moins, Il ne réalise pas ses meilleurs scores uniquement dans ces communes. Par exemple : à Lyon. Le Front National fait de bons scores dans l'est Ivonnais, mais aussi dans l'ouest Ivonnais. Dans la région d'Ecully - St Cyr-Poleymieux -, il bat des records alors qu'il s'agit de communes bourgeoises, résidentielles avec zones pavillonnaires où la présence d'immigrés est infime. Ainsi, il apparaît que la présence immigrée structure le vote Front National à travers un effet de halo. A Grenoble, le Front National fait ses meilleurs scores - de 10 à 20 % dans le centre bourgeois et le sud-, vers la cité olympique proche des endroits à forte présence immigrée ; par contre, sur les lieux mêmes où cette présence est forte, il fait des scores souvent faibles (moins de 7 % aux européennes). Les électeurs de Le Pen ont souvent peur d'immigrés qui ne sont pas dans leur quartier mais qui sont aux marges de celui-ci, aux portes de la commune. Vieux mécanisme de la peur : on craint ce qu'on ne connaît pas.

Une enquête sur le sentiment d'insécurité effectuée dans l'agglomération grenobioise confirme ceci. Ce sentiment est déconnecté de l'insécurité objective. C'est sur ce terrain d'inquiétudes urbaines complexes et diversifiées que Le Pen a réussi à

enraciner son électorat.

6/ Un electorat d'origines politiques diversifiées

Il s'agit donc d'un électorat urbain, à sociologie diverse et dont les origines politiques sont div raifiées. Il vient avant tout de la droite traditionnelle et relativement peu de la gauche, particulièrement peu de l'électorat communiste contrairement à ce qu'on a dit très souvent. Ainsi 1,5 % seulement des électeurs communistes de 1981 ayant voté aux élections européennes de 1984 ont voté en faveur du Front National; c'est le cas de 5 % des électeurs socialistes, de 10 % des électeurs UDF et de 16 % des électeurs RPR.

7/ Un électorat de protestation homogène.

Les motivations électorales qui ressortent des sondages manifestent une grande homogénéité de protestation. Le tiercé des motivations de l'ensemble des Français est de nature économique : « emploi, impôts, pouvoir d'achat ». Celui des électeurs du Front National, fort et homogéne, est bien moins économique et plus sociétal : 41 % des électeurs du Front National de mars 85 estimaient que l'emploi avait le plus d'influence sur leur vote ; ils sont 73 % à placer l'insécurité, la délinquance et les immigrès en première motivation. C'est une différence non seulement par rapport à l'électorat de gauche mais aussi par rapport à celui de la droite traditionnelle. De fait, le tiercé de l'électorat Le Pen, c'est « emploi, insécurité, immigration ».

D'une certaine manière, la réussite de Le Pen tient à ce qu'il a amalgamé ces trois termes, de manière hâtive mais efficace, en quelques formules d'un simplisme ravageur : «trois millions de chômeurs, trois millions d'immigrés» et « immigration = insécurité ». Le leader du Front National a politiquement cristallisé ces protestations et rancœurs en désignant des boucs émissaires. Je voudrais attênuer le propos d'Alain Rollat quand il dit : « la gauche n'y est pour rien ». C'est peut-être un peu plus compliqué, car cette cristallisation politique a été rendue d'autant plus facile que la gauche au pouvoir a rendu plus visibles ces boucs émissaires : l'État, les fonctionnaires, les immigrés. Comment cela ? D'abord, le recrutement de fonctionnaires et les nationalisations ont alourdi l'Etat. Les lois d'octobre 81 sur l'entrée et le séjour des étrangers et sur la régularisation des clandestins ont, aux yeux de l'opinion, stabilisé la population immigrée. Enfin, l'amnistie, la fin des juridictions d'exception, la suppression de la peine de mort ont pris à rebrousse-poil une société qui depuis 1980 connaît un vent-d'autorité, comme le révèlent les analyses des courants socio-culturels depuis les années 78-80. Le Pen a offert un débouché politique à toutes ces protestations désignant des boucs émissaires extrêmement visibles du fait - je ne me prononce pas sur le fond - de la politique de la gauche.

QUELQUES QUESTIONS AVANT MARS 86

Quelles questions peut-on se poser avant l'échéance de mars 86 7 J'en ai recensé essentiellement six. 1/ La percée du Front National perdurera-t-elle et si oui, à quel niveau ?

Contrairement aux sondages annonçant un Front National en forte perte de vitesse, l'histoire récente et la bonne tenue du Front National en 1985 indiquent que ce mouvement reflète autre chose qu'un emportement passager des électeurs. Par ailleurs, les derniers sondages - « BVA Paris Match » donne 7,5 à 8 % au Front National, et « SOFRES-Le Monde » l'annonce à 17 % dans les Bouches du Rhône (19 % aux européennes). Donc, un Front National qui ne disparaît pas de la scène dans l'immédiat. Cependant, le Front National a jusqu'ici recensé ses forces dans des élections supranationales et locales et aborde pour la première fois depuis sa percée une échéance nationale décisive.

A quelques semaines du 16 mars, semble apparaître une certaine érosion due au reclassement d'une partie de ses électeurs vers le RPR et l'UDF. En particulier, la concurrence semble particulièrement forte avec le RPR. Déjà au soir du 10 mars 85, 15 % des électeurs du Front National affirmaient leur intention de voter RPR aux législatives, 10 % pour des « divers droite » et 8 % pour l'UDF; déjà 1/3 de cet électorat se disait prêt à rejoindre la droite traditionnelle. Pour le Front National existe le risque de voir son électorat entamé par le « vote utile ». Néanmoins, sur une période plus longue, on observe que depuis 1984, le Front National fixe de mieux en mieux son électorat : en 1984, 45 % de ses électeurs disaient vouloir toujours voter pour lui aux prochaines législatives ; un an plus tard, ils étaient 60 %. Il semble que le Front National parvienne de mieux en mieux à fidéliser ses électeurs d'un jour.

Pour répondre à la question posée, on peut indiquer que tout dépendra de la capacité du Front National à fidéliser ses électeurs de mars 85.

2/ Le Front National dispose-t-il de réserves électorales ? Conserver les fidèles ne suffit pas ; il faut aussi conquérir les tièdes. Au-delà des 8,8 % quelle est donc la mouvance du Front National ?

Les données fournies par les sondages indiquent que le courant de sympathie envers Le Pen dépasse largement ces 8,8 %. Selon le dernier sondage SOFRES—Le Figaro, 15 % de Français souhaitent voir Le Pen jouer un rôle important dans l'avenir. Le sondage d'octobre 85 SOFRES-Le Monde, qu'Alain Rollat a commenté « Effet Le Pen-effet repoussoir » - j'avais peu vu l'effet repoussoir -, indique que 31 % des électeurs approuvent les prises de posițion de Le Pen sur les immigrés ; 24 % celles sur la défense des valeurs traditionnelles. Le courant de sympathie est plus large que l'électorat.

Par ailleurs, selon Gallup-L'Express, 17 % des Français considèrent qu'il n'est pas exclu qu'ils votent un jour pour le Front National. Il y a certainement des réserves électorales qu'une campagne active et bien menée peut transformer en électeurs. Encore faut-il que le Front National présente le visage d'un parti respectable. Depuis un an, il opère un « lifting » politique.

3/ Le Front National parviendra-t-il à se « notabiliser » ?

Il reste le parti des vieux routiers de l'extrême-droite : Le Pen, Stirbois, Gaucher, Marie, Holeindre. Mais depuis un an, il ne peut

plus être résumé à ce groupe d'activistes.

L'appareil s'est beaucoup étoffé : 60 000 adhèrents revendiqués, des fédérations structurées dépassant les petits noyaux initiaux du FN. Il y a présence sur le terrain par affichage et tenue de meetings. Il y a encore la capacité de présenter des candidats : 60 candidats aux cantonales de 82, 1 500 candidats aux cantonales de 85 et plus de 2 000 présentés pour les échéances de mars 86.

Enfin l'opération de « notabilisation » est en passe de réussir. D'une part, le Front National accueille des transfuges de la droite traditionnelle, d'autre part il parvient à attirer des notables économiques et sociaux, des jeunes technocrates, des cadres... Autant d'hommes qui offrent un visage plus respectable pour cet électorat de droite extrême que le visage habituel de l'extrême-droite.

Quelques exemples de transfuges de la droite traditionnelle : dans l'Ain, Devèze, ancien député ; dans les Bouches du Rhône Gabriel Domenech ou Jean Roussel, transfuges de la droite modérée ; à Paris, Frédéric-Dupont ; dans le Nord, l'ancien responsable RPR Chauvière... Egalement des transfuges du CNL... ou qui y sont encore.

Queíques notables économiques et sociaux ; en Seine St Denis, François Bachelot, cancérologue réputé, également ancien RPR, délégué général des Chambres de professions libérales ; en

Haute Garonne, Jacques Vaysse-Tempé, conseiller municipal de Toulouse et président du Rassemblement des Français rapatries d'Afrique du Nord ; en Isère, Bruno Megret, polytechnicien et président des Comités d'Action Républicaine (CAR), etc...

Cette stratégie de « notabilisation » fait sortir l'extrême-droite de son camp retranché. Cela a provoqué une scission au sein du Front National et la création du Front d'opposition nationale (FON) qui semble pouvoir présenter des listes dans le Sud-Est (Isère, Var. Bouches du Rhône). Le Front National espère que ces pertes seront compensées par l'apport d'électeurs attirés par ce « lifting a politique moderniste.

4/ Le Front National rassemblera-t-il suffisamment d'électeurs pour priver la droite traditionnelle de la victoire électorale ?

Aujourd'hui les sondages indiquent qu'avec 9 % des suffrages exprimés et de 15 à 30 députés, le Front National semble incapable de priver l'opposition parlementaire d'une éventuelle victoire en mars, dans la mesure où toutes les projections en sièges donnent à la droite traditionnelle plus de la majorité absolue, 289 sièges. Cependant, en cas de faiblesse de cette majorité ou de contradictions en son sein, le Front National paraît jouer le rôle de trouble-fête. En 1956, le mouvement de Poujade avait privé le centre-droit de la victoire ; il est vrai, à cette date le centre droit et la droite étalent moins puissants qu'aujourd'hui.

Si le Front National a peu de chances de devenir un parti de pouvoir au plan national, il a, en revanche, beaucoup de chances de compter dans les élections régionales.

5/ Le Front national peut-il devenir un parti de pouvoir

Une cartographie par régions montre que dans 11 régions sur 22, le Front national a dépassé la barre des 10 % en 1984. La logique proportionnelle jouant plus dans la distribution des sièges aux élections régionales, le Front national va rafier un nombre important de sièges régionaux dans le Languedoc-Roussillon, en Provence Côte d'Azur. Cela peut lui ouvrir les portes de plusieurs exécutifs régionaux, où la droite traditionnelle, si elle veut prendre le pouvoir devra passer un accord avec le Front national ou bien trouver une alliance de « troisième force ». Faute de quoi elle laisserait la gauche continuer à diriger une région où celle-ci serait devenue minoritaire. Quoiqu'il en soit, le Front national sera dans une position décisive. Cela peut se passer également en lie de France, en Picardie, et en Nord-Pas de Calais...

6/ Comment le Front national va-t-il supporter l'épreuve

Le mode de scrutin adopté par les socialistes va permettre l'entrée en force d'élus du Front national à l'assemblée nationale et dans les assemblées régionales. Cette consécration va lui apporter une légitimité dans une frange de la population qui, jusqu'alors, pouvait douter de ses capacités de parti de pouvoir.

L'histoire des destins de l'extrême-droite plaide plutôt pour l'enlisement dans les sables parlementaires. Est-ce là le destin du Front national, à l'instar du mouvement Poujade ? A l'inverse le Front national possède un dynamisme sociologique, une structuration politique et commence à avoir un personnel, qui faisaient défaut au mouvement Poujade. Par ces trois raisons, le Front national n'est pas une affaire classée.

AU COURS DU DEBAT...

• Jean JAULIN estime que la droite portant de bien saisir que le libéralisme Pour des raisons sociologiques (bons scofrançaise connaît actuellement une véritable mutation. Devenue keynésienne après la crise des années 30, elle a subi, elle aussi, la crise du keynésianisme et a recherché une nouvelle théorie économique sous-jacente à son action. Parmi les modèles théoriques allant dans le sens des intérêts des catégories sociales qu'elle représente, elle a trouvé sur le marché la théorie libérale. Celle-ci n'est pas le libéralisme du passé agrémenté d'un look moderne. Elle correspond aussi à un vent de libéralisme présent dans la société (priorité à la vie individuelle, élitisme...) conquérant les jeunes générations, notamment dans les couches moyennes.

Selon lui, la droite prendra les mesures qu'elle a annoncées, notamment les mesures «symboliques» (suppression de l'impôt sur les grandes fortunes par exemple). Mais il faut tenir compte de «l'effet en retour» - de l'impact économique de ces mesures - qui peut obliger à des réajustements, pour saisir qui l'emportera entre R. Barre, la droite RPR-UDF et le FN dans les arbitrages d'après mars. Dans un premier temps, on réalise les promesses, après on module. Mais il existe un lien entre la philosophie politique globale et le programme. Il est im-

économique est devenu l'un des attributs importants des partis de droite, fusionnant avec les valeurs traditionnelles de la droite sur longue période.

• Pascal PERRINEAU précise que les formations de la droite libérale classique semblent assez déconnectées de la demande sociale dans la mesure où n'existe pas une vrale demande libérale de la part de la masse de leurs électeurs. Après mars 86, on aura peut-être « les décus du libéralisme » ! En revanche, le Front national est mieux articulé sur la demande sociale de son électorat qui tourne autour des thèmes de l'immigration et de la sécurité. De plus, cette demande de sécurité est liée à un courant de fond de la société française : depuis les années 78-80 il y a un «recentrage culturel» : «retour au privé », « retour à la cellule familiale», rigorisme moral et montée des intolérances. Le Front national constitue un débouché politique à un courant social et culturel porteur; des exorcismes simples répondent à des inquiétudes sociales complexes.

Quelle pérennité pour le Front national? Pascal Perrineau parlerait plutôt de «non disparition de la scène nationale».

res dans les couches dites « modernistes») et en raison de facteurs politiques : l'introduction d'un scrutin proportionnel assurant une représentation parlementaire au FN; la libération d'un espace politique à l'extrême-droite visant à empêcher la droite classique d'avoir la majorité absolue; l'élargissement éventuel de cet espace après mars à des électeurs de droite se sentant floués par une cohabitation plus ou moins réussie. Le retour au scrutin majoritaire à 2 tours (ou l'adoption du système britannique) pourrait troubler le jeu et contraindre le FN à disparaître ou à s'intégrer à la droite classique, un noyau dur pratiquant une stratégie de tension. Cependant, la réussite actuelle du Front national est due à quelques éléments non conjoncturels : l'homogénéisation des divers courants d'extrême-droite; la création de passerelles entre la droite et l'extrêmedroite : l'existence d'un électorat de droite extrême au-delà de l'ancien novau d'extrême-droite (de l'ordre de 0,5 % jusqu'en 83/84). D'où un problème pour la gauche : affaiblir l'extrême-droite, c'est renforcer la droite car les électeurs du Front national en sont pour l'essen-

LA GAUCHE **EN DEVENIRS**

On imagine bien que ce petit «s», de devenir au pluriel, est lourd de significations.

Ambiguïté consciente ou non, ce pluriel annonce d'entrée soit une interrogation sur les devenirs possibles, déjà perceptibles dans l'évolution des rapports de forces internes à la gauche, soit une prise de position niant l'unicité d'une gauche future que certains, pourtant, déclarent déjà incarner.

Ambiguïté entretenue par l'Imprécision même du terme de gauche, qui ne trouve plus bien souvent d'identification que dans son opposition à celui de droite, sans autres relations au mouvement social, à des pratiques politiques ou à un projet de

Qu'on se rassure, chacun des quatre thèmes truités cet après-midi renvoie à des entités parfaitement étiquetées, au label reconnu : le PS et le PCF. Ce qui est donc livré à la sagacité de vos analyses, confronté au débat de chacun et chacune d'entre vous de cette tribune comme depuis la salle, ce sont les organisations politiques de la gauche traditionnelle. Organisations qui à elles deux furent, sans toujours l'assumer, la quasi-exclusivité de la représentativité politique du mouvement ouvrier et populaire en France, depuis déjà bien plus d'un demi-siècle.

Bail considérable, au sein des institutions de trois Républiques, qui n'est pas sans avoir considérablement modelé leurs pratiques et leurs objectifs mêmes. Histoire déjà longue faite de rupture, de renouveau, d'hégémonie relative de l'une sur l'autre, quelquefois d'unités, souvent d'antagonismes sectaires, bref, de passés eux aussi pluriels.

Ces passés doivent nous imposer une grande prudence dans l'exposé de nos extrapolations sur leurs devenirs.

Soumis aux tendances lourdes de l'évolution des couches et classes sociales au nom desquelles ces organisations sont sensées agir, ces devenirs ne relèvent pas pour autant d'une logique mécaniste. C'est leur insertion dans les superstructures institutionnelles, la nature des références, relations et soumissions entretenues avec les blocs planétaires antagonistes, mais surtout leurs capacités à jouer ou à se jouer de l'émiettement des solidarités de classe généré par l'évolution des modes de production, aggravé par l'introduction des technologies nouvelles et exacerbé par le chômage qui conditionnent aujourd'hui leur possibilité de rester des acteurs dominants. Ces commentateurs et les acteurs politiques ont en effet trop vite fait de conclure, de s'illusionner ou de désespérer de l'irréversibilité de la marginalisation du PCF et de la social-démocratisation à l'allemande du PS, plus fondamentalement de nier toute possibilité d'alternative. Devenir possible mais non encore inscrit dans l'évidence. C'est trop parier sur la permanence de l'apathie actuelle du mouvement social, sur ce qui apparaît aujourd'hui massif dans l'alignement idéologique des travailleurs sur le caractère illusoire d'une transformation radicale des rapports sociaux en France. C'est faire la part trop belle à l'aménagement de la société duale à gestion plus ou moins dure ou douce suivant les caprices de l'alternance politicienne. C'est nier l'accumulation des frustations et des sucrifices qu'imposent l'insatisfaction des aspirations à vivre mieux et les difficultés à survivre dans une société privée d'espoirs. C'est donner à la logique du consensus valeur de légitimité.

Ce qui semble assuré par contre, c'est que la fin de cette législature coïncide avec une nouvelle donne. Les termes utilisés par les commentateurs politiques ne trompent pas. Pour Illustrer, le ferai référence aux écrits récents de trois de nos invités

Le premier date d'il y a tout juste un an, le 12 février dernier, rendant compte du XXV€ Congrès du PCF dans le journal Le Monde, Patrick Jarreau titrait : «La rupture». «Le PCF - écrivait-II -- rompt radicalement avec la recherche d'une crédibilité gestionnaire qui n'avait de sens que dans la perspective d'une participation effective au pouvoir». Rupture, certes, qui permet à la démarche du PCF d'acquérir une cohérence qu'elle cherchait depuis 6 ans, mais rupture dans la continuité d'une logique d'appareil qui ne peut qu'aggraver son extériorité par rapport au mouvement de la société dans la mesure où cette logique se refuse à appréhender la réalité contradictoire de la crise. Rupture d'isolement qui condamne toute velléité de rénovation et ouvre immédiatement au PS la perspective d'apparaître comme le lieu privilégié non de rassemblement, mais d'absorption de la gauche.

La seconde citation, je la tire d'un article récent, paru dans Le Monde, sous la signature d'un autre invité d'aujourd'hui, Huques Portelli (*). Article au titre tout aussi abrupt que le précédent : « La fin d'une époque ». Suit une analyse pertinente sur l'inadéquation aulourd'hui patente entre l'atomisation du système politique français et les institutions de la Ve République. Au point, je cite, « d'aboutir au choix par le président de la République, afin de terminer coûte que coûte son mandat, d'une stratégie de division de la classe politique (par la proportionnelle) aux lieu et place de la fonction de rassemblement pour laquelle il avait été élu». Cette sanction institutionnelle de la rupture PCF-PS nous interpelle Jusque dans notre langage. Ainsi la gauche, pour la grande masse de la population et des militants, encore connotée union de la gauche autour du programme commun, relève d'une réalité révolue qui introduît plus d'un contresens, plus d'un outil politicien dont le PS fait aujourd'hui ses choux gras avec la notion de vote utile à gauche. Pour éviter d'introduire dans nos débats cette ambiguïté supplémentaire, les initiateurs de ces journées d'études auraient sans doute été mieux inspirés d'Intituler notre thème : les gauches en devenirs... avec des «s» partout.

En quise de conslusion à cette brève présentation, le voudrais sans autre commentaire livrer une troisième citation, dont la forme interrogative, a priori moins brutale que les précédentes, lui confère paradoxalement une force toute particulière. C'est sulvant son auteur, notre Invité Thierry Pfister, un épiloque en forme de post-scriptum à son livre A Matignon au temps de l'Union de la gauche. Je cite : « La gauche achève, sans gloire, une étape décisive de son histoire. Empêtrée dans les oripeaux du libéralisme et corsetée par la raison d'Etat, ose-t-elle encore être elle-même?».

Messieurs, J'espère que ceux d'entre vous que je n'ai pas cités voudront blen excuser mon choix qui relève moins d'une sélection partisane que des lacunes personnelles de celui qui vous cède la parole.

Jean-Claude LE SCORNET

* Hugues Portelli, empêché, n'a pas pu participer aux travaux de cette journée.

L'EXERCICE DU POUVOIR A-T-IL TRANSFORME LE PARTI SOCIALISTE ?

par Thierry PFISTER*

le dois traiter le thème : «Le PS a-t-il changé?». Il a ment forte pour soutenir le président de la République par un U changé bien sûr. Il n'existe aucune force politique qui ne soit changée par l'exercice du pouvoir. Ce fut le cas pour le mouvement gaulliste, pour les libéraux ; c'est aussi le cas pour

Pour bien en juger, pour apprécier la profondeur de ce changement, il faudra attendre que le Parti socialiste retourne dans l'opposition : lorsqu'il renouera avec une culture d'opposition on pourra juger si la culture de gouvernement est ou non ancrée en lui ou bien si les cinquante années de culture d'opposition continuent de peser d'un poids dominant à côté des cinq années de culture gouvernementale. Je schématise : dire « cinq années de culture gouvernementale », c'est excessif car la SFIO avait été aussi un parti de gouvernement et avait su mettre en œuvre un certain nombre de pratiques qui assurent des liens entre la vie du parti et la nécessité d'une culture gouvernementale.

Je ne peux pas répondre quant à l'ampleur du changement, quant à sa solidité, quant à son caractère durable pour l'avenir. Confronté à l'exercice du pouvoir, le Parti socialiste a pratiqué les adaptations indispensables, Retenons, pour exemple, l'hypothèse de la cohabitation - sans doute ce thème reviendra-t-il dans le débat. La cohabitation est un système où existent complicité entre le gouvernement et le Parlement et rapport d'opposition avec le chef de l'Etat. Pour ma part. je ne pense pas que le Parti socialiste ait changé au point que les députés socialistes, minoritaires dans une Chambre à majorité de droite, gardent une culture gouvernementale suffisaméventuel silence et qu'ils ne retrouvent pas rapidement le fond de leur culture politique, qui est tout de même une culture d'opposition. J'imagine mal les députés socialistes acceptant passivement le jeu de la cohabitation et ne reprenant pas rapidement leurs réflexes d'opposants. Ce premier point me conduit à nuancer l'évidence de la réponse initiale ; oui, les socialistes ont changé.

Deux autres problèmes me semblent importants, qui permettent d'apprécier le changement du Parti socialiste au terme de cinq ans d'exercice du pouvoir et de responsabilité gouvernementale. Ils sont au cœur du débat que les socialistes devront mener, peut-être rapidement, peut-être plus tardivement. En tout cas, ces deux problèmes ont été posés ces dernières années mais n'ont pas été traités. Le premier concerne les modalités d'association des forces politiques et syndicales à l'action gouvernementale. Le second, c'est le vieux et lancinant débat sur la social-démocratie.

LES MODALITÉS D'ASSOCIATION DES FORCES POLITIQUES ET SYNDICALES A L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Comment associer à l'action gouvernementale les forces politiques et syndicales qui vous gouvernent ou qui sont, pour le moins, sensées la soutenir? L'article «Gouverner autrement» paru dans Le Monde II y a trois ans, posait ce problème et suggérait des réponses. Cet article de Pierre Mauroy a été écrit à l'occasion du débat entre Gaston Defferre et Robert Badinter concernant les modalités des contrôles d'identité : et à partir de cet incident de parcours, le premier ministre de l'époque s'est efforcé de définir un cadre pour le débat politique à gauche.

Il est parti du principe que la gauche ne peut exercer le pouvoir et utiliser les institutions de la Ve République comme le fait la droite, car la gauche a besoin d'un débat politique là où la droite peut s'en passer. En effet, les formations politiques de droite, si elles correspondent à des courants d'opinions et d'idées continus depuis plus d'un siècle, souvent même au-delà, ont des formes d'organisation éphémères; elles s'organisent selon les projets politiques de tel ou tel individu. selon les échéances présidentielles à tel ou tel moment. Cela est différent pour les formations politiques de gauche qui possèdent une tradition d'organisation. Ni le PCF ni le PS ne peuvent s'identifier à un septennat ou à un personnage politique, comme c'est le cas pour le mouvement gaulliste - ou bonapartiste - ou le mouvement giscardien - ou orléaniste.

Cette tradition d'organisation doit être respectée et vivifiée lorsqu'on exerce le pouvoir. Et le Parti socialiste, parti de débat par opposition à la tradition communiste, a besoin de maintenir ce débat, y compris au cours de l'exercice du pouvoir, s'il veut que son organisation se développe, prospère ou plus simplement continue à vivre. C'est un oxygène nécessaire à ce type d'organisation. Or, aucune réponse satisfaisante n'a été apportée à ce problème au cours de la législature écoulée, Sous la IVe République, la SFIO avait apporté des éléments de réponse, indépendamment de ce que devint par la suite la SFIO déclinante puis moribonde de la Ve République. Elle organisait des conventions nationales par thèmes sur les grands sujets d'arbitrages gouvernementaux. A titre de comparaison, on peut imaginer un Parti socialiste organisant une Convention nationale sur l'aménagement du temps de travail ou sur la réforme de la protection sociale, en y sollicitant la réflexion de ses fédérations départementales mais aussi celle d'un certain nombre de partenaires sociaux intéressés, notamment des partenaires syndicaux. Ceci permet aux responsables gouvernementaux de prendre conscience des difficultés que telle ou telle démarche peut rencontrer, de mieux apprécier la nature des obstacles, ceux qu'il est possible de surmonter, ceux qu'il

Si une telle pratique n'a pas été retenue, cela tient au fait que le Parti socialiste n'est pas aujourd'hui - du moins ces cinq dernières années - disposé à laisser des débats internes s'engager en son sein. En effet, l'équilibre interne de pouvoir repose sur des notions artificielles résultant d'un Congrès déjà ancien, celui de Metz de 1979; depuis toutes les répartitions de pouvoir se font sur la base de chiffres figés ne correspondant plus aux réalités politiques contemporaines. Pour caricaturer, j'ajouterai que le Congrès de Metz fut celui où Laurent Fabius fut le porte-parole de « l'aile gauche» et Pierre Mauroy

celui de « l'aile droite » ! Cette référence maintenue artificiellement pour éviter de reposer les problèmes de manière interne, a empêché ou limité la possibilité de véritables débats sur l'action gouvernementale. C'est supportable une législature. Plusieurs législatures avec ce type de fonctionnement mettraient finalement en cause l'existence même d'un parti socialiste. Un parti socialiste ne peut vivre que par des débats et des votes. Or, depuis cinq ans, le Parti ne vote plus à partir d'un véritable débat.

LE DEBAT SUR LA SOCIAL-DÉMOCRATIE

Il y a renaissance périodique de la controverse autour de l'idée de social-démocratie. Beaucoup d'ambiguïtés sont charriées par un tel débat.

D'abord sur la notion même de social-démocratie : on confond souvent social-démocratie et le ne sais quelle variété de centrisme. Ce n'est pas propre à la France; on observe le même phénomène en Grande-Bretagne et aussi, toute proportion gardée, aux Etats-Unis. Que les médias tendent à avaliser les solutions de type centriste, cela correspond assez à l'espace dans lequel ils évoluent! En réalité, la social-démocratie est très différente d'un système de troisième force, d'un système de type centriste. C'est l'organisation des différents éléments représentatifs du salariat prenant en compte les données inhérentes à la société française : le pluralisme syndical et une dualité historiquement ancrée du mouvement ouvrier

Imaginons une social-démocratie à la française tenant compte de ces données, qui regroupe dans un même mouvement, et sur des bases politiques à peu près définies, l'ensemble des parties du mouvement ouvrier et syndical. Cela donne... l'union de la gauche! L'union de la gauche n'est rien d'autre qu'une sorte de social-démocratie à la française dans la mesure où personne n'a pensé qu'elle procédait d'une démarche révolutionnaire. L'union de la gauche fut, sur la base d'un programme politique minimum, une tentative pour associer les forces qui constituent la social-démocratie dans d'autres pays. Cela ne signifie nullement que l'union de la gauche telle qu'on l'a connue au début des années 70 - fondée sur un programme commun - doit être la solution reproduite à perpétuité. Mais si l'on raisonne en termes politiques concrets, il convient d'observer que le contenu de l'union de la gauche était très proche de ce qu'on entend par social-démocratie en Europe du Nord. Par contre, les formules de type « parti démocrate » - formules d'alliances politiques ou d'élargissement sur la droite du Parti socialiste pour des majorités fondées sur des alliances parlementaires - si elles ne sont pas injustifiables politiquement, ne sauraient être qualifiées du vocable «socialdémocrate». Faute de quoi on tourne le dos à certaines réalités et on emploie les mots les uns pour les autres.

Parmi ces quelques réflexions visant à lancer un débat, il y a sans doute des éléments qui provoquent des réactions... C'est du moins ce que j'ai souhaité...

^{*} Journaliste

^{*} Thierry Pfister n'a pas pu revoir après coup les termes de cette intervention mais a autorisé sa publication sous notre propre responsabilité (AERIP)

LA REFERENCE HISTORIQUE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE LA GAUCHE : LE CONGRES DE BAD-GODESBERG ET LE SOCIALISME FRANÇAIS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

par Gérard MOLINA* -

C ette intervention se propose d'interroger le statut de la référence historique dans le discours politique de gauche, au travers d'un exemple précis : le congrès de Bad-Godesberg de la social-démocratie allemande (1) et ses répercussions dans le socialisme français d'hier et d'aujourd'hui.

En effet, aux yeux des commentateurs extérieurs comme à ceux des acteurs, la référence à Bad-Godesberg apparaît comme une clef d'analyse des mutations en cours au Parti socialiste. Peu importe qu'ils y ajoutent les qualificatifs de «rampant», «à la française», «en réduction», «implicite» ou « inavoué », les théoriciens du socialisme comme les leaders du parti français utilisent abondamment l'exemple historique du SPD (Sozialdemokratische Partei Deutschlands) qui révisa en profondeur son programme, en novembre 1959, lors d'un congrès devenu presque aussi célèbre que ceux de Gotha et d'Erfurt. Pendant le congrès de Toulouse, quelques responsables mitterrandistes tentèrent bien de prouver que la mutation fondamentale avait déjà eu lieu à Epinav ou que les contextes allemand et français n'étaient pas comparables. Mais, Laurent Fabius prit soin de recommander d'eqvoir à l'esprit nos amis suédois, allemands et autrichiens » si le Parti socialiste voulait edurer» au pouvoir. (Cette citation fit d'ailleurs le titre du Monde). Quant à Michel Rocard et Jacques Delors, ils s'y référèrent clairement dans leurs commentaires au soir de la dernière séance, mais dans des directions assez différentes, lacques Delors parlant pour sa part et en s'en félicitant de « petit Godesberg ».

Référence donc, mais à quoi? Est-ce à un programme défini et daté? Est-ce à l'abandon du marxisme? A l'acceptation du capitalisme? Au concept de social-démocratie? Ou encore, de manière plus vague mais aussi plus immédiatement opérationnelle, à la simple nécessité de changer en profondeur quand une crise politique se profile à l'horizon (défaite élec-

torale, alliances rompues...)?

Seuls des commentateurs pressés ou paresseux répondraient «tout cela à la fols». Car cette liste de questions appelle déjà quelques remarques préalables... D'abord, il existe un contraste étrange entre, d'une part, la positivité et la précision du fait historique qui est circonscrit dans l'espace et le temps et qui est connaissable dans le détail, et, d'autre part, l'ignorance assez générale de ce qui s'est réellement passé à Godesberg. Cette méconnaissance est d'ailleurs ancienne et répandue puisque Willy Brandt a écrit en 1972 que les Allemands eux-mêmes ne connaissaient ce programme que très superficiellement. Cette appréciation se trouve dans le remarquable échange de lettres avec Bruno Kreisky et Olof Palme, à la page 20 de l'édition française publiée sous le titre La social-démocratie et l'avenir. Brandt, Kreisky, Palme, on voit très bien comment Laurent Fabius pouvait recommander les camarades allemands, autrichiens et suédois,

Donc, dans un premier temps, tout se passe comme si, en invoquant une réalité historico-géographique à la fois évidente et floue, on escomptait de solides bénéfices idéologiques (par exemple, s'autoriser d'une conversion réussie, donner de soi une image audacieuse ou se parer d'un « miracle idéologique allemand ») tout en évitant d'utiliser les mots, nécessairement associés, de révisionnisme et de social-démocratie qui, jusqu'à une période récente du moins, étaient marqués du sceau de la capitulation et de la trahison dans la gauche française.

Mais, d'un autre côté, il est surprenant que le spectre d'un aggiornamento à la mode germanique hante le socialisme français plus d'un quart de siècle après son avènement outre-Rhin. Ainsi, pour accéder à la modernité française», il faudrait regarder ailleurs et en arrière. La référence à Godesberg-59 aurait alors pour conséquence d'enraciner le PS dans une vaste histoire aux dimensions européennes, dépréciant par-là même la valeur de « rupture » et le gallo-centrisme du congrès d'Epinay. Les réticences des mitterrandistes de la première heure devant cette référence s'éclairant alors tout-à-fait,

Plus insolite encore, depuis la fin de 1984, une commission du SPD présidée par Willy Brandt travaille à un nouveau programme de ce parti. Ce nouveau programme a pour but de mettre hors jeu les propositions obsolètes, telles que le néokeynésianisme destiné à stimuler la demande ou la croyance en une croissance régulière : parallèlement, le programme de 1988 doit intégrer le problème des destructions de l'environnement tout en anticipant sur la révolution technologique. Nous aurons à revenir sur ce projet en gestation qui, en tout état de cause, annonce la fin d'un cycle d'une trentaine d'années en RFA. La critique et la révision plus ou moins lucides de Godesberg là-bas se double ici d'une référence qui s'apparente souvent à une révérence.

Au total, on peut se demander de manière polémique si certains dirigeants socialistes ne tournent pas autour de l'idée d'« un retard pris en 1959» qui serait le symétrique inavoué du fameux « retard pris en 1956 » du parti communiste. De la même manière que Khrouchtchev avait reconnu les crimes de Staline, le SPD avait reconnu et congédié les vieilles lunes du socialisme démocratique. Les deux partis français ayant fait à l'époque la sourde oreille, chacun à sa façon. Or, c'est sur cette question d'histoire que je voudrais dans un premier temps m'attarder. Elle n'est pas très parcourue et elle permet de mesurer plus exactement l'importance de la rupture d'Epinay ou la signification de l'adjectif « nouveau » dans nouveau parti socialiste. le crois enfin que, pour comprendre ce qui rend aujourd'hui si actuel et contemporain un passé pourtant méconnu, il convient avant tout de savoir comment, chez les socialistes de 1959, on fit d'une réalité brûlante une question intem-

Ce retour en arrière oblige à faire d'abord trois constats qui ne sont pas sans entrer en résonnance avec notre présent.

Première constatation : à la fin des années 50, la plupart des grands partis socialistes occidentaux, y compris la SFIO, sont engagés dans un processus de « mise à jour doctringle » (Guy Mollet). En mai 1958, la social-démocratie autrichienne réunie en congrès à Vienne, adopte un programme, rédigé par Bénédikt Kautsky, qui rejette la filiation marxiste et s'inspire des idéaux chrétiens. Quelques mois auparavant, le SPD avait décidé la formation de commissions de travail afin de rédiger de nouveaux textes sur le parti. De son côté, la SFIO rend publique l'existence d'un Groupe d'Etudes Doctrinales (GED) à l'été 1958 dans le but d'élaborer un nouveau programme fondamental. Au même moment, en Grande-Bretagne et en Belgique, des débats mettent en jeu l'identité des partis socialistes comme le montre, par exemple, le discours de Hugh Gaistkell au congrès travailliste de Blackpool. Plusieurs années avant, la social-démocratie néerlandaise avait retiré toute référence à la lutte des classes de ses statuts. Enfin, le congrès de Stockholm du Parti ouvrier social-démocrate suédois de juin 1960 se dote d'un programme rénové.

Deuxième constatation : les raisons avouées qui déclenchèrent, dans chaque pays, ce prurit de révision théorique tiennent moins à la reconnaissance de nouvelles réalités socio-économiques qu'à l'existence d'une crise politique spécifique. En RFA, ce sont les élections de septembre 1957 où le SPD n'atteint toulours pas le tiers des suffrages - guère mieux qu'aux premières élections d'après-guerre - qui provoquent un débat de deux années pleines. En France, l'échec du gouvernement Mollet est à la source de la réflexion doctrinale et le traumatisme de mai 1958 entraîne l'étude d'un projet de programme qui, là aussi, aboutit deux ans plus tard. Bruno Kreisky caractérise cette période en disant : « Grâce à une série de nouvelles formulations élaborées par les partis socialdémocrates européens, on réussit à trouver une ouverture auprès de ces couches sociales que je désignerals volontiers comme celles de libéraux politiquement déracinés ». La social-démocratie est au premier chef un pragmatisme électoral.

Troisième constatation : le congrès du SPD et le conseil national de la SFIO, réunis respectivement à Bad-Godesberg du 13 au 15 novembre 1959 et à Puteaux les 19 et 20 mai 1962, adoptent chacun un «programme fondamental», mais ce titre identique est, sans doute, le principal point commun

aux deux textes.

UNE PETITE VILLE EN ALLEMAGNE

Le programme allemand, destiné à remplacer celui de Heidelberg (1925) et voté par 324 voix contre 16, peut se résumer en huit points principaux (1):

1) absence de référence au marxisme, les trois sources du socialisme étant « l'éthique chrétienne, l'humanisme et la philosophie classique»;

2) respect de l'ordre étatique établi car le SPD «se réclame de la loi constitutionnelle fédérale» (de 1949);

3) protection et encouragement de la propriété privée des moyens de production, mais la propriété collective est légitime pour éviter les «abus» (monopoles, ententes). Bref, «la concurrence dans toute la mesure du possible, la planification autant que nécessaire » :

4) « La démocratie postule la co-gestion des travailleurs dans les usines et dans l'ensemble de l'économie», ce qui implique le rejet de la lutte des classes;

5) « Le SPD est devenu d'un parti de la classe ouvrière un

parti du peuple tout entier»; 6) « Une politique consciente des revenus et des fortunes»

pour une plus juste répartition; 7) respect des Eglises et des communautés religieuses dont la protection de droit public qui leur est assurée est approuvée:

8) nécessité d'une défense nationale à quoi, quelques mois plus tard, les socialistes allemands ajouteront l'acceptation de l'OTAN et de l'Alliance atlantique.

Comme on le voit, ce programme constituait une rupture de la tradition socialiste, destinée à frapper l'opinion et élargir la gemütlichkeit (respectabilité) du SPD. Il importe peu ici de savoir si, comme l'affirment de nombreux historiens (Jacques Droz, par exemple), ce renversement doctrinal ne porta ses fruits qu'à long terme (1966 et, surtout, 1969) à la faveur d'une nouvelle situation politique : pourrissement interne de la CDU et récession économique (2). L'intérêt réside pour nous dans la réception en France.

LE MIROIR FRANÇAIS

L'opinion publique est peu informée des changements en cours outre-Rhin. Le Monde y consacre tout de même un éditorial d'où ressortent la « révision » doctrinale et l'abandon des nationalisations. Mais Le Populaire, quotidien de la SFIO, se contente de seize lignes pour citer les «nouvelles valeurs fondamentales» du socialisme, sans les commenter (cf Le Monde daté du 15 novembre et Le Populaire du 16 novembre 1959). Pour ce qui est de la gauche non-SFIO, constatons que Le

Courrier de la Nièvre, hebdomadaire de François Mitterrand, n'en fait jamais mention de 1959 à 1962. De son côté, le bimestriel théorique de Mendès-France, Les Cahlers de la République, accorde un article informé et favorable aux débats révisionnistes du parti travailliste anglais (n°27, sept-oct 1960), mais se désintéresse de l'Allemagne.

En revanche, les dirigeants et les idéologues de la SFIO ont parfaitement saisi l'importance de ce qui se passe. Dès juin 1959, une rencontre au plus haut niveau entre le SPD et la SFIO se déroule en RFA. Ollenhauer et Wehner (3) d'un côté, Mollet et Pontillon de l'autre, discutent entre autres choses du nouveau programme qui ne sera adopté que cinq mois plus tard. Mollet lance le mot «trahison» en le mettant dans la bouche d'un «socialiste du parti de Nenni rencontré hier». Il semble se satisfaire de la réponse d'Ollenhauer qui lui montre combien la droite allemande a peur du SPD, et il lui demande un article pour la presse socialiste française (dont je n'ai pas trouvé trace). En réalité, Mollet ne demandait qu'à être rassuré, car il était surtout venu chercher en Allemagne un contre-feu à l'offensive en cours du Parti socialiste autonome (PSA) après la table ronde réunissant à Paris et Londres Nenni, Bevan et Mendès-France, en février 59 (cf Ed. Julliard). Face au risque de voir apparaître un renouveau socialiste autour d'un axe Rome-Paris-Londres, il a besoin de connaître l'attitude des dirigeants du SPD devant lesquels il trace un portrait peu amène de Pierre Mendès-France, Il leur affirme que ce dernier s'est opposé aux réformes sociales du gouvernement de Front républicain et qu'il souhaitait le doublement immédiat des effectifs militaires français en Algérie!

Cette réunion permet de comprendre le cadre des débats qui vont se développer en France. D'une part, la « mise à jour » des principes de la SFIO se fera en interrogeant sans cesse l'exemple allemand comme aujourd'hui, mais de manière de plus en plus critique. D'autre part, les considérations pragmatiques et conjoncturelles l'emporteront toujours sur les apercus doctrinaux. Enfin, la scission et la crise de confiance que vit le parti, loin de stimuler son esprit d'initiative, vont peu à

peu le paralyser.

L'essentiel des discussions se déroule dans le mensuel théorique de la SFIO, La Revue socialiste. Cette publication officielle traduit les nouveaux programmes de la social-démocratie autrichienne (numéro de mai 58) et allemande (mars 60). Très tôt, on peut lire des points de vue bienveillants ou, au contraire, inquiets sur ces nouvelles orientations. Mais le premier commentaire «autorisé» vient de Jules Moch - coordinateur des débats du GED - qui, après avoir souligné que « la mise au point doctrinale devient partout un besoin », constate que les partis d'Allemagne fédérale et d'Autriche se sont « fort éloignés - trop peut-être - de leur marxisme de jadis » (avril 59). En décembre 1960, il accentue son jugement critique en reconnaissant que ces partis «se sont engagés très avant dans la vole du révisionnisme », notamment le SPD dont le programme récent est plus «démocratique» que socialiste et pourrait recueillir l'approbation de nombreux radicaux. Il désamorce toutefois la portée de ces remarques en les assujettissant aux « conditions sociales et économiques des pays correspondants » et en insistant sur le pragmatisme foncier de certains partis so-

Le souci premier des dirigeants socialistes français est de ne pas renoncer à leur héritage historique que d'autres pourraient convoiter. Jusqu'ici la SFIO se réclamait de deux petits textes fondateurs: les statuts d'avril 1905, dont le premier article seul est doctrinal, et la déclaration de principes, rédigée par Léon Blum, adoptée le 24 février 1946, mais qui ne contient que huit courts alinéas. Jules Moch propose d'emblée de les maintenir tels quels et de les intégrer en préambule au nou-

veau programme fondamental.

La rénovation doctrinale n'aura pas lieu. Le projet socialiste soumis par le GED au comité directeur propose une troisième voie entre capitalisme et système soviétique, qui se déclare « à la fois réformiste et révolutionnaire », veut réaliser la planification socialiste et abolir les classes. Toutefois, le nom de Marx n'est pas cité, le Parti socialiste est démocratique et national, il représente les intérêts des travailleurs et non de la

^{*} Universitaire

Enfin, il légitime « la propriété individuelle des biens de production » lorsqu'elle ne conduit pas à l'exploitation et il ne préconise pas la destruction de l'Etat. Tous ces points ne sont pas neufs mais le texte les met fortement en valeur. Bref, la SFIO ne change rien en profondeur mais elle a aussi moins à abandonner que ses voisines allemande ou autrichienne.

Guy Mollet résume son soulagement dès le congrès de décembre 1960 à Puteaux : « J'ai craint que notre parti se lance à son tour dans le révisionnisme» (5). Cette crainte peut paraître fondée si l'on remarque qu'il faut cinq réunions des instances nationales pour adopter le nouveau « programme fondamental » à l'unanimité : le congrès extraordinaire de septembre 1960, le congrès national de mai 1961 et les conseils nationaux de septembre 1961, mars et mai 1962. Il existe bien un courant « révisionniste », avec notamment Pierre Bonnel et Roger Quilliot, mais il hésite longtemps avant de porter son désaccord devant les militants, espérant jusqu'au bout obtenir des concessions au sein du Groupe d'Etudes Doctrinales. C'est pourquoi leurs interventions critiques sont toujours précédées d'une déclaration d'accord formel avec les orientations majoritaires. Le souci permanent, exprimé dès la constitution du GED, étant d'arracher la «synthèse», l'alternative « travailliste » du philosophe Bonnel - lâché par Quilliot, semble-t-il - est contrée en douceur par Moch et Mollet qui v voient surtout du radicalisme à la Mendès-France dont un rédacteur de La Revue socialiste écrit qu'il est à la tête d'une «contre-offensive systématique contre le socialisme» (nº123, mai 1959).

La vraie nouveauté du programme réside dans la place centrale faite à la notion de planification. Mais ses définitions sont essentiellement négatives : ni étatique, ni bureaucratique, ni soviétique, ni purement économique, etc. Et surtout, si elle relève des syndicats et des coopératives ou même de la «gestion directe» par les travailleurs, c'est pour mieux être renvoyée à la société socialiste future. Bref, on ne sait trop ce qui y domine, de l'influence d'Henri de Man, de la fascination/répulsion pour le bolchévisme ou de l'exemple allemand. Car les dirigeants de la SFIO ont la conviction que s'ouvre une longue période de stabilisation où «le capitalisme s'affermit» en en ayant fini avec ses crises cycliques, mais où, aussi, le bolchévisme «renforce ses positions, relève le niveau de vie des travalleurs et connaît un taux de croissance supérieur au monde capitaliste», (6)

L'AVENIR A RECULONS

Au total, il est évident que les différences de situation en Allemagne et en France expliquent la divergence des directions idéologiques prises à l'orée des années soixante et non pas d'abord un manque de clairvoyance politique.

D'un côté, un parti puissant, étroitement lié à la principale centrale syndicale (le DGB), mais qui piétine devant le pouvoir et ne voit d'autre ressource que de donner des gages aux couches moyennes et aux croyants (notamment les catholiques du sud); un parti qui voit grandir le hiatus entre ses élus régionaux ou municipaux de plus en plus nombreux et les cadres politiques de l'organisation; un parti, enfin, qui n'affronte aucune concurrence sur sa gauche dans un pays où le PC est presque inexistant quand la partie à l'Est fait figure à la fois de repoussoir et de plaie ouverte.

De l'autre, un parti qui vient d'occuper les plus hautes fonctions de l'Etat mais que ses échecs et le ralliement puis le désaccord avec de Gaulle ont désorienté en profondeur. D'ailleurs, au congrès de décembre 1960, le rapporteur du programme, Georges Maleville, parle de « moment difficile de notre histoire», de « crise et de tempête » pour « une gauche affaibile, inquiète, divisée...». De fait, la SFIO vit sa période la plus critique de l'après-guerre avec une scission en 1958 (le PSA entraîne le départ de 10 000 militants) et la rivalité féroce du PCF sur la gauche et du Parti socialiste autonome qui constituent chacun une structure potentielle d'accueil pour les électeurs décus.

Ainsi, deux stratégies d'accès au pouvoir se font face : le recentrage en s'ouvrant aux nouvelles couches salariées, et c'est Willy Brandt; une politique d'alliances à gauche dans un nouveau Front populaire, mais ce sera François Mitterrand. Ce constat ordinaire permet néanmoins de minimiser la part traditionnellement affectée à la myopie des dirigeants de la SFIO. Or, si Godesberg revient en force aujourd'hui (et non pas au congrès d'Epinay de 1971), c'est en tant qu'événement refondateur de la social-démocratie moderne et alors que s'ouvre une nouvelle conjoncture pour le mouvement socialiste français.

Autrement dit, la question est de savoir si une social-démocratie est enfin possible en France et si oui, quel en sera le contenu.

Une étude serrée des principales analyses de la social-démocratie produites en France depuis une dizaine d'années dévoile une double aporie, une fois balayée — à juste raison la connotation injurieuse du mot. (7)

S'ils travaillent le concept en extension, les auteurs s'opposent sur les partis à inclure comme objets concrets de son application. Pour certains seul le SPD allemand est social-démocrate. Pour d'autres, tous les partis européens le sont à l'exception du français. Naturellement, entre ces deux extrêmes, toutes les nuances sont possibles, le cas du parti travailliste anglais étant le plus inextricable.

S'ils travaillent le concept en compréhension, les auteurs oscillent entre une définition large et une définition restreinte. La première identifie social-démocratie et réformisme en remontant à Bernstein et parle de socialisme du possible, du compromis permanent ou de la gestion redistributive. C'est dans cette tradition que vient de s'inscrire François Mitterrand en notant : «Si la social-démocratie s'analyse dans l'esprit de beaucoup de gens comme la synthèse du socialisme et de la liberté, alors, je suis social-démocrate et je m'en flatte. » (interview au Matin du 4 décembre 1985).

Le sens restreint définit de surcroît la social-démocratie par l'enracinement dans la classe ouvrière et l'accouplement avec un grand syndicat de masse. Or ces deux conditions n'ont jamais été réunies en France à cause du poids politique du PCF et de la CGT. Si, donc, on reparle de Godesberg, c'est que l'obstacle est en train d'être levé. Le PC n'est plus le premier parti ouvrier en influence électorale. La CGT a perdu la moitié de ses adhérents depuis six ans. Le sévère recul du communisme annonce un nouveau cycle politique où pourrait se combler le « retard » de la France sur les autres pays européens, Italie exceptée.

Sauf qu'aucun signe évident ne conforte ce point de vue. Les électeurs ouvriers en rupture de communisme se partagent également entre l'abstention, le vote socialiste et les autres partis réunis. Pour la première fois de sa courte histoire, la CFDT renonce à recommander le soutien à la gauche en mars 1986; de son côté, FO se retrouve avec la CGT pour refuser la flexibilité de l'emploi. La gestion économico-sociale de type keynésien, axe de la plupart des programmes social-démocrates depuis 1945, est en crise dans tous les pays. Enfin, la soumission aux institutions de la Ve République tend à transformer le PS, selon l'expression de Jean Poperen, en simple « machine électorale» au service de tel ou tel grand leader (Le Monde, 14 décembre 1985).

On comprend qu'à l'heure où une commission, présidée par Willy Brandt, est chargée d'élaborer un nouveau programme du SPD pour 1988 face à la crise économique, aux déséquilibres écologiques et à la menace nucléaire, la référence à Bad-Godesberg fonctionne comme phantasme politique dans la gauche française. Il s'agit moins de se rapporter à un contenu ou à une forme définis de socialisme que d'exhorter à la mue, d'agiter le drapeau de la rénovation, « Marchons... Marchons.... entonnent les choristes à l'opéra en faisant du surplace; pendant ce temps, le décor pivote, dévoilant un autre paysage et l'intrigue s'est métamorphosée... en coulisses. Car si on ne doute pas des capacités d'adaptation conjoncturelle des socialistes, largement illustrée par leur pratique gouvernementale, bien peu comprennent sur quel type d'organisation et d'idéologie politiques cette pratique peut s'appuyer, sans parler des forces sociales représentées par cette organisation. Les analyses du courant rocardien en matière de social-démocratie nous paraissent significatives de cet état d'indétermination. En 1979, Michel Rocard soutenait que «le modèle soclal-démocrate est probablement l'avenir des partis communistes européens» et même que les communistes sont d'ores

et déjà « les plus proches de la social-démocratie de type allemand en Europe du Sud». Il citait en exemple le programme commun de 1972 et montrait que le socialisme autogestionnaire opérait un « dépassement » de la social-démocratie avec qui il « divergegit fortement » (8). Six ans plus tard, la revue rocardienne Intervention, sous la plume de Jacques Julliard, regrette que « la France qui était restée social-démocrate dans sa mentalité» jusqu'à Giscard n'ait pas connu un vrai parti et un vrai programme social-démocrates. Il constate avec amertume : « C'est aujourd'hul que les socialistes découvrent la sacial-démocratie; mais il est trop tard, et quand ils se décideront à jouer la grande scène de Bad-Godesberg, les spectateurs auront depuis longtemps quitté la salle pour aller voir un spectacle moins ringard » (9). Ainsi, la social-démocratie semble toujours dépassée et toujours à l'horizon; véritable furet, elle est passée par ici et repassera par là...

Si on élargit la perspective historique, il devient possible de dire, sans trop schématiser, que les partis social-démocrates sont à l'aise surtout dans les périodes de croissance continue et de paix civile; ils y déploient une grande maîtrise du réel et des facultés d'acclimatation rapide. Il est frappant de noter que les ouvrages consacrés à la social-démocratie dans la dernière décennie adoptent tous une optique historique, mais deviennent quasi muets en rencontrant quelques uns des nœuds critiques de notre siècle : la politique coloniale, la guerre de 1914, la crise de 1929, la montée du fascisme... Car, la tempê-

te, parfois, retourne plus facilement les longs paquebots élégants que les fragiles bricks de corsaire.

Il y a plus de dix ans, Olof Palme fixait le cadre d'activité de la période qui s'ouvrait avec le « premier choc pétrolier » en écrivant : « Nous autres socialistes, nous vivons dans une certaine mesure en symblose avec le capitalisme. (...) La crise actuelle du capitalisme est en même temps une crise de la société industrielle. C'est notre tâche de la sauver » (19). Il reprenait là une problématique développée — dans l'hostilité générale — par Fritz Tarnow au congrès du SPD tenu à Leipzig en 1931. Il s'agissait à l'époque de se transformer en « médecin au chevet du capitalisme ». Il est question aujourd'hui de sauver la société industrielle en limitant le capitalisme. Ou, en paraphrasant Braudel, d'élargir l'économie de marché en réduisant toujours la couche de capitalisme. L'ambition, si elle a un sens, mériterait mieux qu'une valse-hésitation autour du souvenir d'une petite ville d'eau en Westphalie.

« Osons paraître ce que l'on est » : la formule de Bernstein est toujours d'actualité. A condition de savoir qui l'on

Une référence, en politique comme ailleurs, ce peut être un système d'axes grâce à quoi on définit sa position, une autorité qu'on consuite et à laquelle on se soumet, ce peut être aussi un simple renvoi en bas de page, voire un certificat de bonnes mœurs. Godesberg, dans le discours socialiste, est plutôt de l'ordre du renvoi et du certificat.

(1) On trouvera l'édition intégrale du programme de Bad-Godesberg dans La Revue socialiste, mars 1960, n°131, p. 318 à 336 ou en brochure, édité et traduit par le SPD, dans les bibliothèques universitaires.

(2) Voir Histoire générale du socialisme, T. IV, dir. Jacques Droz, PUF. Pour un point de vue un peu différent, Ilre de Joseph Royan, Histoire de la social-démocratie-allemande, Seull,

(3) Erich Ollenhauer, seul survivant du bureau du parti d'avant 1933, est président du SPD. Herbert Wehner, ancien responsable communiste ayant recouvré la foi chrétienne, est «l'homme pivot du grand tournant qui se préparait » (Joseph Rovan, p. 280).

(4) Notes manuscrites de Robert Pontillon. Fonds Pontillon, L'OURS, 86 rue de Lille, 75007.

(5) Voir Bulletin intérieur de la SFIO, nº118, p. 24.

(6) Voir La Revue socialiste, décembre 1960, p. 441 et suiv.
 (7) François Fejtö, La social-démocratie quand même, Laffont. Manin et Bergougnioux, La social-démocratie ou le compromis, PUF 1979. Revue Faire, Qu'est-ce que la social-démocratie? (collectif dont Michel Rocard), Seuil 1979. Le livre de Christi-

ne Buci-Glucksman et Göran Therborn, Le défi social-démocrate, est à mettre à part en raison de sa problématique neuve (Maspéro, 1981).

(8) La social-démocratie et nous contribution de Michel Rocard ou recueil Qu'est-ce que la social-démocratie? Seull, p. 11 à 20.
(9) Voir Intervention, n°13, juillet-août-septembre 1985.

(10) Brandt, Krelsky, Palme, La social-démocratie et l'avenir, p. 224.

FORCES ET FAIBLESSES DU PCF

par Jean RANGER*

J e vais à la fois enchaîner et rompre avec l'exposé de Gérard Molina. Enchaîner... dans la mesure où il terminait son exposé en disant que l'affaiblissement du PCF était. peut-être - par hypothèse - une des chances de la social-démocratie, du moins pouvait être perçue par certains observateurs comme une des chances de la social-démocratie à la française. Je voudrais essayer d'apprécier cet affaiblissement, et, le cas échéant, tenter d'en dessiner les perspectives ultérieures. Mais s'il enchaîne en ce sens avec l'intervention précédente, mon propre exposé rompra fondamentalement avec lui - non par désaccord de pensée - mais en raison d'une différence de démarche. Il s'en tiendra en effet à des faits structurels. Il s'efforcera de décortiquer sommairement les manifestations visibles, apparentes, quantifiables de cet affaiblissement du PCF sans guère entrer dans le débat portant sur la nature, les modalités, le mouvement de la pensée communiste et du programme ou de la stratégie du Parti communiste. Il s'agira donc d'un exposé d'un hyperfactualisme et d'un empi-

1968, POINT DE DÉPART D'UN PROCESSUS DE DÉGRADATION STRUCTURELLE

Le Parti communiste est affaibli. Personne ne songerait à le nier un instant. C'est pourtant tardivement que les observateurs avertis et l'opinion en ont pris conscience. Le choc électoral de 1981 a fait apparaître de manière évidente pour tous que ce parti était en danger, et peut-être en danger de disparition à moyen terme. En réalité, les signes de cet affaiblissement étaient perceptibles depuis dix à quinze ans, mais on n'y avait pas suffisamment attaché attention.

Dès la fin des années 60, on peut déjà discerner les éléments qui vont organiser et distribuer l'affaiblissement du PCF. La crise de 1968 et l'échec électoral subi par l'ensemble de la gauche au sortir de cette crise, marquent, dans une certaine mesure, un coup d'arrêt à l'entreprise de reconstitution partielle de ses forces et moyens que le PCF aurait pu réaliser dans le cadre de l'alliance de la gauche. Celle-ci, entrouverte en 1962 par un accord électoral de fait entre la SFIO de Guy Mollet et le PCF dans le cadre de la défense républicaine traditionnelle, s'était nettement matérialisée en 1965 par le ralliement du PCF à la candidature de François Mitterrand lors de la première élection présidentielle au suffrage universel. Durant ces années jusqu'en 1968, on peut avoir le sentiment que le PCF est en train d'effacer partiellement l'échec subi lors du retour au pouvoir de De Gaulle en 1958. En effet, lors des législatives de 1967, l'audience électorale du PCF est revenue à mi-chemin entre celle de la IVe République et celle de 1958.

1968 marque un coup d'arrêt électoral visible, dans un climat de crise, mais surtout, vu de manière rétrospective, c'est le point de départ d'un processus de dégradation structurelle, de désagrégation des segments de la présence physique du communisme français. Cela est net au plan électoral. C'est non moins perceptible en matière d'influence syndicale; de manière plus complexe, cela est vrai aussi en ce qui concerne l'organisation, le corps militant lui-même.

L'AFFAIBLISSEMENT ÉLECTORAL

Le recul électoral est net quelles qu'aient été les fluctuations ou évolutions du vote communiste de la fin des années 60 au début des années 80. Durant cette dizaine d'années, même s'il s'est maintenu aux alentours de 20% au fil des consultations, il a subi un déplacement très sensible et une réorganisation, facteurs de fragilisation. Dès les législatives de 1968 et les présidentielles de 69 — où Jacques Duclos fait un score très raisonnable et pouvant être apprécié comme un succès — le PCF perd électoralement du terrain dans le milieu urbain, notamment dans l'aggiomération parisienne, au profit des zones rurales ou semi-rurales. Ce déplacement du vote communiste ne se porte pas sur la «campagne profonde» mais vers des zones moins marquées par la modernité et la croissance urbaine encore sensible durant cette période. Au plan géographique, il y a déplacement vers le sud : le Parti communiste tend à stabiliser ou à renforcer son influence électorale dans la moitié sud de la France et à reculer dans la moitié nord. Seule exception à ce phénomène, une certaine tendance à occuper quelques espaces libérés dans des zones de vieille tradition socialiste, dans le Nord et le Pas-de-Calais et en région marseillaise notamment.

Ce phénomène se traduit dans la structure même de l'électorat : un début de vieillissement, lent durant un certain temps, et une certaine redistribution des couches sociales, encore faible à cette période.

Les reculs électoraux brutaux des années 80 — celui des présidentielles (26 avril), et des législatives de juin 81, puis la seconde vague de recul des européennes de 84 — s'inscrivent exactement dans la perspective ouverte par les dix années précédentes, d'une dégradation, d'une sorte d'affaiblissement des structures internes qui soutenaient traditionnellement l'influence électorale du PCF. Le mouvement qui éloigne progressivement le PCF des grandes agglomérations urbaines, des zones d'activités et de population dynamique et qui, du même coup, tend à vieillir son électorat, en détache une partie des actifs au profit des inactifs, s'est très fortement et très bruta-lement confirmé lors des scrutins de 81 et de 84.

STRUCTURE D'AGE, STRUCTURE SOCIALE ET AFFAIBLISSEMENT DE L'ÉLECTORAT

Pour illustrer cela, je voudrais rappeler quelques indications concernant les évolutions du vote communiste de 1978 à 1984 fournies par des enquêtes de l'IFOP et des tableaux dressés par Jean-Luc Parodi, et ce, en fonction de deux facteurs : d'une part la structure d'âge, d'autre part, la structure sociale identifiée à partir de la profession de la personne de référence — le chef de famille — caractérisant ainsi le milleu social d'appartenance.

La pénétration électorale du Parti communiste dans les différentes couches d'âge, de 1978 à 1984, peut se lire ci-dessous :

	1978	1984
de 18 à 34 ans	21%	11 %
de 35 à 49 ans	20%	11 %
de 50 à 64 ans	16%	11 %
65 ans et plus	11%	12 %

Ainsi, dans la tranche d'âge la plus jeune, la perte est de 10 points; de 9 points dans la seconde tranche et de 5 points chez les « jeunes vieux ». Il y a stabilité de la pénétration électorale chez les plus âgés.

La structure de l'électorat a complètement changé; il s'est rétracté dans les couches d'âge les plus jeunes et s'est maintenu en proportion dans les couches les plus âgées. Ainsi, les mécanismes de renouvellement et de permanence de l'électorat communiste apparaissent actuellement stérilisés. Et ceci à

* CEVIPOF

deux niveaux : d'une part, par l'effet de cette espèce d'homogénéité de pénétration des différentes tranches d'âge; d'autre part, en raison des mécanismes spécifiques du vote communiste, et pour autant qu'ils se maintiennent. En effet, pendant des années, on a observé que le vote communiste, élevé chez les jeunes, diminue — diminuait? — régulièrement au rythme du vieillissement. Traduction électorale de la phrase fameuse : « quand on n'est pas communiste à 20 ans, c'est qu'on manque de cœur; quand on l'est encore à 40 ans, c'est qu'on n'a pas de tête». Or, en l'état actuel de l'électorat communiste où les jeunes ne sont pas plus nombreux que les anciens, et si le phénomène traditionnel de déperdition se perpétue, l'évolution du vote communiste inscrit inéluctablement une nouvelle dégénérescence quantitative dans une période de 10 à 20 ans, sans qu'il soit besoin d'un nouveau choc particulier.

La comparaison 78-84 en matière de structure sociale fait apparaître le tableau suivant, où les données sociales ont été volontairement regroupées en quatre grandes catégories :

Lamber of the Control	Pénétration 1978 1984		Perte	
couches moyennes et supérieures	7,9%	6,4%	1,5% = 1/5 de l'influence	
employés ouvriers		13,5% 23,1%	2,6% = 1/5 de l'influence 8,5% = 30% de l'influence	
inactifs	11,4%	12,2%	légère progression en proportion	

On observe, là encore, un phénomène lié au précédent : stabilité chez les personnes âgées et chez les inactifs, bien que ces derniers ne soient pas tous des personnes âgées. Dans toutes les autres couches sociales, les pertes d'influence sont sensibles, particulièrement chez les ouvriers qui, de plus, constituent les gros bataillons.

D'autres indicateurs qui signalent et mesurent l'influence communiste dans ce pays convergent avec cette image globale d'un affaiblissement électoral lent et structurel durant des années, brusquement aggravé par le choc politique en 81 et 84, ce choc agissant sur la clientèle du PCF selon les lignes de dégradation dessinées antérieurement.

LA BAISSE DE L'INFLUENCE DE MASSE PAR LE RELAIS SYNDICAL

L'une des meilleures mesures à disposition pour mesurer l'influence de masse du PCF, est celle qu'il exerce par le relais syndical. Il s'agit de l'intensité et de la capacité d'influence dont il fait preuve au travers de la principale centrale syndicale française, la CGT. Il n'est pas ici question d'engager le débat sur la nature des relations organiques et doctrinales entre PCF et CGT, mais il serait totalement absurde et hypocrite de nier l'existence de quelques rapports entre ces deux grandes organisations. On peut estimer que le niveau et la capacité d'influence de la CGT constituent l'un des moyens — au-delà de l'influence électorale — qui permet d'apprécier la pénétration du PCF dans le corps social.

La CGT a perdu un nombre très sensible d'adhérents au cours des dix dernières années. Il est difficile d'en fournir une mesure exacte car la connaissance quelque peu précise du nombre d'adhérents des confédérations syndicales, comme celle des partis politiques, n'est pas aisée. En revanche, il existe d'autres indicateurs, l'expression électorale des salariés aux élections professionnelles par exemple. Le rétablissement relativement récent du suffrage universel dans les organismes sociaux a pu permettre de prendre un certain nombre de mesures, comme l'ont permis également les élections prud'homales. Toutes ces mesures concordent avec les données connues par ailleurs.

Une seule forme permet de mesurer sur longue durée l'évolution de l'influence de la CGT : ce sont les totalisations systématiques effectuées chaque année pour l'ensemble des élections aux comités d'entreprise (CE). Les CE se renouve-lant tous les deux ans, il existe deux séries distinctes et parallèles de scrutins dont la totalisation est effectuée chaque année à partir des résultats disponibles. On observe un déclin électoral relatif, continu, régulier et homogène de la CGT par rapport à l'ensemble de l'expression des salariés en ce domai-

ne, depuis la fin des années 60. Pour la série la plus favorable :

1966	1968	1970	1972	1974	1976	1978	1980	1982	1984
50,8%									

La distribution quasi linéaire de l'évolution signale un affaiblissement progressif que rien ne semble en mesure d'enrayer. La lecture quotidienne des résultats aux élections professionnelles des derniers mois et dernières semaines dans la presse, notamment dans L'Humanité, donne l'impression d'une certaine stabilisation, voire d'un certain redressement de la CGT lors des élections professionnelles. Cependant, la presse ne fournit pas tous les résultats et publie des résultats sélectifs; il convient d'être prudent. Une stabilisation n'est pas impossible : ce serait la première fois depuis plus de 15 ans que la CGT ne perdrait pas en influence lors des élections professionnelles:

ET L'ORGANISATION DU PARTI COMMUNISTE?

Dernier élément de mesure : c'est le parti lui-même, le corps d'adhérents et de militants, la structure organisée qui supporte et distribue ces influences dans le corps social.

Le phénomène est différent car là, on n'observe pas un phénomène de déclin ancien et relativement régulier. Au contraire. En effet, des années 62-63 à 72, date de la signature du programme commun, le PCF a augmenté ses effectifs sur un rythme régulier et lent. A partir de 72-73, la progression s'est accélérée jusqu'en 1978. Puis en 1978 a commencé une série de décrochages, par étapes successives : premier décrochage en 78, décrochage plus sensible en 79-80 et plus net encore après 1981. Il s'agit d'une chronologie décalée par rapport à l'influence du parti dans d'autres domaines.

Ce parti communiste qui s'était difficilement maintenu au plan électoral, qui enregistrait un recul de l'influence de son relais syndical, trouvait dans le même temps les movens de renforcer son organisation partisane, de la renforcer à plusieurs niveaux et sous plusieurs formes. C'est pendant cette période que, dans le cadre de la stratégie d'union de la gauche, e PCF a obtenu des succès significatifs lors d'élections locales (cantonales de la fin des années 60, et plus nettement durant les années 70, municipales de 77). Ces succès ont permis au PCF de faire accéder des militants en nombre relativement important à des postes de responsabilités : présidences de conseils généraux, mairies de grandes villes. Ces mandats locaux ont décuplé les possibilités d'emplois et de fonctions situés à la limite de l'administration et de la politique, Pendant cette période, il y a eu un recrutement sensible, sans doute en-deça des 700 000 adhérents, chiffre maximum avancé, mais culminant à 450 000 environ, ce qui est un chiffre tout à fait considérable.

Cette progression en effectifs s'est accomplie en deux temps, assez différents. Le premier, de la fin des années 60 à 76-77, a amené vers le PCF de nouveaux adhérents issus des « couches moyennes salariées » (employés, cadres moyens, techniciens); ils ont fourni une part relativement importante de l'encadrement moyen des sections et du niveau inférieur des fédérations; ils ont fourni aussi une partie importante des nouveaux élus entrés dans la vie politique à la faveur de la

stratégie d'union de la gauche. En revanche, après 77 et durant la période 78-79, le recrutement qui s'effectue avec un solde encore favorable, du moins au début, est marqué par l'appel aux couches les plus pauvres de la population, sur la base d'un discours aux accents misérabilistes. A l'occasion d'une étude du corps d'adhérents et de militants début 1979, l'examen des générations d'adhérents m'a permis de constater de sérieux déplacements dans la structure sociale interne de ces nouveaux adhérents. Sensiblement différents des adhérents des années 70, ceux qui adhèrent en 78-79 sont davantage des inactifs, des gens sans profession déclarée, des salariés des catégories les plus pauvres : plutôt OS qu'OP, plus employés de commerce que de bureau, de moins en moins de cadres et techniciens, mais surtout des membres de personnel de service - OS, manœuvres, salariés agricoles - qui constituent les couches les plus pauvres

et les plus socialement dominées de la classe ouvrière. L'appel

aux plus pauvres lancé à cette époque (Cahlers de la misère) a été entendu. Ces catégories sociales, moins stables politiquement, plus difficiles à maintenir dans une activité militante, pouvaient moins aisément fournir au PCF les cadres nécessaires dans les années à venir. Dans le même temps, toute une partie de la génération venue durant les années 70 dans le cadre de l'union de la gauche a eu tendance à rompre ouvertement ou de fait, autrement dit, à quitter la zone d'influence du PCF.

DES MÉCANISMES CUMULATIFS

Tous ces mécanismes - l'affaiblissement électoral, une certaine dégradation de la qualité du recrutement (je ne porte pas un jugement de valeur sur les hommes mais le changement de recrutement a des effets sur le fonctionnement...), la perte d'importantes positions de pouvoir local, notamment lors des élections municipales de 83, l'affaiblissement de l'influence syndicale - tous ces éléments sont cumulatifs. Une organisation communiste qui perd le contrôle de municipalités importantes se retrouve d'un coup privée de supports matériels. Ceci dit, sans polémique sur le mode de fonctionnement des municipalités communistes. Le dis seulement que la détention de pouvoirs locaux permet un certain nombre d'actions ou d'interventions auprès de la population, donne accès aux médias locaux et régionaux, permet de créer des emplois pour des militants - au sens convenable du terme. Ainsi, une mairie dans une ville de 100 à 200 000 habitants nécessite un « cabinet » pour soutenir l'action administrative et politique de l'élu; ses membres se recrutent parmi les militants et cela donne au parti une présence et des possibilités de travail et d'action plus grandes. Prenons l'exemple de la fédération de l'Hérault : quand deux municipalités comme Béziers et Sète disparaissent, alors que Nîmes et Arles de départements proches ont elles aussi disparu, la perte de tous les éléments évoqués cidessus provoque une profonde dépression quant au niveau et à la capacité d'organisation du Parti communiste. Du même coup, en sont affectées les possibilités de reprise et de reconquête ultérieures.

On peut s'interroger sur les conséquences de cette évolution. Un parti communiste peut-il disparaître? Un processus d'affaiblissement de ce type, profond, régulier, multiforme, est-il en mesure de mettre fin à l'existence de ce parti? Il n'y a pas de précédent — ou du moins les précédents de disparition de grands partis communistes, comme celui du PC allemand, ont suivi des processus extrêmement différents dans des conditions elles aussi différentes. L'éclatement et la quasi-disparition du Parti communiste espagnol ne nous apprennent pas grand-chose car il s'agit d'un parti réapparu dans la vie démocratique après une longue période d'étouffement, qui n'a pu reprendre pied que durant une brève période et qui avait au préalable subi des pressions internes et externes contribuant à son éclatement.

S'il n'existe pas de précédent permettant d'esquisser un modèle, peu d'éléments autorisent à penser que le PCF est en mesure, dans les prochaines années, de redresser sa situation de façon significative. Dire qu'il est condamné à mort à court terme serait probablement abusif; en revanche, il est possible de penser qu'il y a peu de chances que le PCF retrouve, même partiellement, l'influence qu'il a eue durant la brève et éclatante période de la IV^e République de 1946 à 56 ou 58

En tout état de cause, existe aujourd'hui un mécanisme de dégradation irréversible. Se poursuivra-t-il? Je n'en jurerai pas, mais le redressement, quant à lui, me paraît complètement exclu.

VINGT-CINQUIEME CONGRES : UNE TENTATIVE POUR SURMONTER LE DECLIN ?

par Patrick JARREAU* ----

J e ne vais pas tenter d'équilibrer le pronostic extrêmement pessimiste de Jean Ranger, mais je vais examiner dans quelle mesure le PCF, en particulier sa direction, estime possible d'inverser la tendance que les chiffres font apparaître. Le dernier congrès du PCF, le vingt-cinquième, il y a un an, peut-il être considéré comme celui d'une prise de conscience de la tendance lourde au déclin et à la marginalisation de ce parti dans la vie politique française? Comme celui de la définition d'une méthode, peut-être même d'une stratégie pour surmonter cette évolution? Le déroulement des faits montre un curieux retournement. Dans un premier temps, juste après les élections européennes de juin 1984, où commence, de fait, la période du vingt-cinquième congrès, quelques voix se font entendre au sein du Parti communiste, et pas des moindres, pour dire : « Attention, danger! ». Un ministre communiste, Marcel Rigout, parle même de la nécessité d'une « Révolution cultu-

relle » chez les communistes. Telle n'est pas la position officielle de la direction du parti. A chaud, elle élabore un rapport sur les résultats des élections européennes, qui ne fait nullement mention de l'hypothèse du déclin et d'une marginalisation grave du Parti communiste. L'explication avancée est bien connue : le PCF, parti au gouvernement, a souffert d'un abstentionnisme comparable à celui qu'a subi le Parti socialiste; en réalité, il paie le mécontentement provoqué par la politique gouvernementale.

Cette ligne sera maintenue jusqu'au congrès lui-même, en février 1985, et sera opposée constamment à toutes les tentatives, menées à différents niveaux au sein du parti, pour faire porter le débat sur la situation réelle, sur le risque de déclin et de marginalisation qui menace le PCF. Or, quelque temps après le congrès, l'hypothèse de la marginalisation est mise en avant par la direction du parti elle-même. Ce danger est évoqué par un rapport de Georges Marchais au comité central, le 24 juin, et repris de diverses façons. Il dit en substance : voilà

le danger auguel nous devons faire face.

Lorsqu'il se réunit, le vingt-cinquième congrès se présente comme la poursuite de la stratégie définie en 1979 - date-clé pour le PCF comme pour le PS - c'est-à-dire la stratégie de rupture de l'union de la gauche. Le vingt-troisième congrès (mai 1979), lui était consacré; c'était le congrès du changement d'orientation par rapport aux pays socialistes - on proclame leur «bilan globalement positif» - et celui de la polémique - la « partie de bras-de-fer » comme dira le dirigeant socialiste Jean Poperen - avec le PS. Le vingt-cinquième congrès, c'est la suite et le prolongement du vingt-troisième. On passe de « Le programme commun est une mauvaise chose » (1979) à «Vingt-cinq ans d'union de la gauche prennent fin» (1985). Or, après coup, ce vingt-cinquième congrès apparaît comme un ensemble de choix destinés à s'attaquer aux causes profondes du déclin du PCF. Le montrent certaines décisions prises par la suite, particulièrement lors de la session du comité central de juin 1985, où se précise le sens de la liquidation de «vingt-cinq ans» d'union de la gauche. La CGT, d'une part, les élus, d'autre part, sont mis en cause lors de cette session. La direction du PCF estime que, pour déshabituer ses militants et son électorat de la perspective unitaire qui fut celle de 1936, de 1945 et du programme commun de 1972, il faut porter le fer là où l'union est quotidiennement vécue, à la CGT comme parmi les élus.

Lors de la session de juin 1985, la direction de la CGT est assez sévèrement attaquée, d'abord par des membres du comité central appartenant eux-mêmes à cette direction. On lui reproche de ne pas mener le combat comme elle le devrait contre la gestion socialiste, contre le gouvernement socialiste et contre le PS lui-même. Cette option va se confirmer au cours des mois suivants et aboutir à certaines tentatives de mouvements sociaux plus ou moins réussis; elle va se traduire, aussi, au quarante-deuxième congrès de la CGT. A l'évidence, elle présente un danger, immédiatement apparu à certains dirigeants de la CGT, où militent des communistes et des socialistes et qui, même si les communistes sont en position dominante, est un syndicat géré de façon unitaire entre les deux composantes. Jusqu'à quel point la direction du PCF est-elle prête à provoquer une sorte de nouvelle scission syndicale, du type de celle de 1947? Dans quelle mesure est-elle disposée, soit à forcer les socialistes à quitter la CGT, soit, même, à exclure leurs dirigeants au sein de la confédération?

La seconde base unitaire mise en cause en juin 1985, ce sont les élus. Le raisonnement est le suivant : les élus, devant leurs sièges aux voix des socialistes, sont peu enclins à combattre le PS comme il se doit. Aussi les fédérations sont-elles invitées à se méfier de l'influence que peuvent avoir les élus; à les mettre, en quelque sorte, sous surveillance. Cette orientation va se traduire dans la composition des listes communes pour les élections législatives et régionales de mars 1986. L'emprise des cadres fédéraux est très forte, sur ces listes, au détriment des élus. Or, il est habituel, dans ce type d'élections, de mettre en avant des élus qui disposent d'une notoriété, voire d'un prestige liés à l'exercice de leurs mandats ou à la gestion de leur municipalité.

On peut mentionner un troisième élément de changement dans le comportement du PCF; il n'appartient pas au chapitre «liquidation de la culture unitaire», mais il constitue, cependant, un changement sensible : c'est la politique vis-à-vis des immigrés. Chacun a en tête l'affaire de Vitry en 1980. Le langage du PCF sur les immigrés était alors destiné à ceux dont les immigrés sont sensés menacer les ressources - ils sont concurrents sur le marché du travail - et le mode de vie, parce qu'ils habitent le même quartier. Dans cette période, on l'a vu, le PCF menait campagne pour l'inscription sur les listes électorales de ces catégories ouvrières peu politisées. Parallèlement, il menait aussi une campagne de dénonciation brutale parfois « concrète » ... - de la concentration des immigrés dans certaines villes ou quartiers. Or, la politique du PCF a changé, sans doute en raison de l'expérience des luttes sociales menées dans plusieurs grandes entreprises par des immigrés organisés dans la CGT. Le PCF a décidé, depuis quelques mois, de soutenir la revendication du droit de vote pour les immigrés aux élections municipales et de revendiquer, par conséquent, en leur faveur, une certaine égalité politique. Il ne parle plus des « concentrations d'immigrés » considérées comme facteurs de nuisance et de pénibilité pour les catégories sociales auxquelles il s'adresse traditionnellement, mais de soli-

Une question se pose aujourd'hui : la tentative du PCF pour éradiquer la culture unitaire de ses rangs et de son électorat peut-elle permettre de surmonter le déclin du PCF? A court terme, le discours actuel ne semble pas susceptible de gagner à ce parti plus d'électeurs qu'en juin 1984, lors des élections européennes, dernière consultation nationale de référence. Les sondages indiquent plutôt une tendance à un léger recul par rapport à 1984. J'avance l'hypothèse que la tentative de surmonter le déclin n'a pas de finalité électorale de court terme. Si on se reporte à la période antérieure où l'audience électorale et globale du PCF était très faible - celle de la «bolchévisation», de 1924 au début de 1930 - on voit que cela avait été une phase de formation de cadres communistes qui, durant le Front populaire, puis la guerre, encore à la Libération et jusqu'à la fin des années 50, ont formé l'armature du PCF. Il s'agit d'une hypothèse, bien sûr, mais je me demande si l'option retenue par le PCF ne consiste pas à former une génération de cadres - venus à ce parti à la fin des années 70, restés sur des positions idéologiques très fortes, moins sensibles que d'autres aux variations électorales - par des luttes syndicales minoritaires et par le combat contre les socialistes, dans un haut degré d'isolement. Ces cadres-là, solides et bien formés, seraient alors préparés pour une période ultérieure, la social-démocratisation du Parti socialiste ou une rupture en son sein reconstituant un terrain favorable au PCF. Il s'agirait, aujourd'hui, de régénérer en vase clos et à l'épreuve de l'affrontement avec «tous les autres», une culture communiste en voie d'effritement.

^{*} Journaliste au Monde

• Thierry PFISTER, en réponse à une a reproduit son alliance avec le patronat • Jean RANGER s'arrête sur la compaquestion sur la «proportionnelle interne» pour l'élection des responsables à tous les niveaux du PS, remarque qu'elle correspond à une réalité ancienne du mouvement socialiste qui a toujours été une fédération de courants. Il note l'importance d'une personnalité, un peu charismatique, pour fédérer les différentes composantes; en cas d'absence d'une telle personnalité, le parti s'affaiblit et se disperse. Parmi les effets négatifs de la proportionnelle, il souligne une frilosité excessive des sections (qui craignent que de nouveaux adhérents ne remettent en cause l'équilibre de pouvoir interne) conduisant à un repli sur soi du parti. Il n'est pas favorable au maintien de cette proportionnelle.

Y a-t-il eu vrai débat au Congrès de Toulouse? Thierry Pfister estime qu'il y a eu débat, mais que ce ne fut pas un véritable débat. Pour une raison tactique : un courant en situation politique favorable à «se compter» - c'était le cas du courant Chevenement à Bourg, du courant Rocard à Toulouse - a fait le plein des mécontents, gonflant artificiellement son influence. Cela ne correspond pas à la réalité des équilibres internes au terme d'un véritable débat. Néanmoins au Congrès de Toulouse a commencé d'affleurer un débat réel, sans doute débat des prochaines années, qui, en même temps, recoupe les frontières idéologiques anciennes. Ceux qui se sont félicités d'un «petit Bad-Godesberg» à Toulouse furent souvent défavorables à la stratégie unitaire des années 70, qui pourtant permit au PS de redevenir le premier parti dans la gauche et de conquérir le pouvoir. Ce débat sur l'évolution social-démocrate rejoint ainsi celui des années 70 sur «stratégie unitaire ou non».

Thierry Pfister revient sur le débat sur la «social-démocratie». De son point de vue, autant la prééminence du PCF sur la gauche empêchait une victoire électorale de celle-ci jusqu'en 1977, autant son affaiblissement constant risque de replacer la gauche en situation durablement minoritaire. Aujourd'hui, si certaines couches populaires font défaut à la gauche (score electoral de 41/42% alors que son niveau historique est de l'ordre de 45%), c'est que dans les HLM et banlieues, certaines améliorations attendues en matière de cadre de vie (habitat, grands ensembles, immigration) ne sont pas intervenues. Le PS ne peut encadrer ces couches dans la pratique; si le PCF cesse de le faire, soit elles se marginaliseront, soit des forces politiques de droite pourront y pénétrer.

A une question sur l'unité syndicale, Thierry Pfister indique qu'en 1981 et 1982, la démarche gouvernementale a été de tendre à la constitution d'un front syndical constant et à la recherche d'une position commune avec le gouvernement qui permettrait de lever l'obstacle majeur de la division syndicale. Cela a échoué sur deux dossiers (39 heures et modalités des élections à la Sécurité sociale) car malgré des concessions faites, la CGT-FO

contre les autres centrales ouvrières.

Concernant le débat sur la politique africaine, ouvert au sein même du PS, Thierry Pfister note la forte pression des pays africains eux-mêmes pour que le chef de l'Etat s'investisse en personne dans les relations avec la classe politique

Enfin, Thierry Pfister revient sur les notions de culture gouvernementale et culture d'opposition. Il y a d'abord un problème de génération : les socialistes n'avaient pas gouverné depuis 23 ans et leur culture gouvernementale s'est trouvée perdue. Peut-être le fait que la gauche ait, pour la première fois, terminé une législature va-t-il permettre que les rythmes de l'alternance soient modifiés, de 10 à 15 ans et non pas d'une génération. Thierry Pfister ne réduit pas la culture gouvernementale à une simple culture de gestion. Il est vrai que la gestion privilégie les personnalités plus technocratiques au détriment des personnalités politiques plus riches et plus fortes qui s'expriment dans l'opposition. Mals la culture gouvernementale implique aussi de prendre des décisions très lourdes, comme l'entrée dans la rigueur par exemple, qu'on ne saurait résumer à un choix technocratique (cf le débat politique sur « rigueur ou pause» en 1983).

Thierry Pfister falt ensuite allusion au blocage des prix et des salaires pour quatre mois, mesure refusée par les technocrates, et il souligne, en conclusion, l'inégalité de représentation de certaines catégories dans l'ensemble des rouages de la vie politique française (au niveau parlementaire et de l'exécutif). Il indique notamment la sur-représentation croissante des fonctionnaires dans l'appareil d'Etat. Une distorsion va s'accentuant entre la représentation politique du pays et la réalité du pays.

· Gérard MOLINA souligne les problèmes que suscite à ses yeux la contradiction entre ces deux cultures, culture gouvernementale et culture d'opposition. Selon lui, affirmer la nécessité de ne pas être trop longtemps absent du pouvoir afin de savoir maîtriser les mécanismes de l'Etat et les contraintes institutionnelles, va à l'encontre d'une réalité notée dans le livre de Thierry Pfister : le pouvoir dominant, presque hégémonique, des hauts fonctionnaires dans l'appareil d'Etat. Le cursus des hauts fonctionnaires, à droite comme à gauche, est quasi le même : apprentissage précoce entre 18 et 25 ans, mêmes écoles, etc. Plus fondamentalement, l'opposition entre les « deux cultures» laisse entendre qu'une fantaisie est tolérée dans l'opposition, c'est la montée des extrêmes, c'est la formulation de ce qui est dans l'air, novateur, minoritaire, extrémiste ; par contre, au gouvernement il faut se recentrer. On avalise l'idée qu'une légitimité du pouvoir d'Etat ne supporte plus la démocratie et le débat et contraint à une sorte de maturité recentrée qui serait le propre de la culture de gouvernement.

raison esquissée par Patrick Jarreau entre le PCF de 1985 et celui du début des années 30. Des éléments de rapprochement existent f dans les deux périodes, l'isolement revendiqué, un comportement de réorganisation et de durcissement internes. Si la comparaison est intéressante, elle bute sur deux choses. Première constatation : le PCF d'aujourd'hui n'est pas dans la situation déprimée du début des années 30 (30 à 40 000 adhérents, une influence et une implantation réduites) contradictoirement à des éléments porteurs qui n'existent plus ; le PCF des années 30 pouvait en effet s'inscrire dans un mouvement social objectivement favorable pour lui : construction d'une armature industrielle moderne, localisation dans les grandes banlieues de la nouvelle classe ouvrière naissante. Les études délà anciennes de J. Girault sur l'implantation du PCF montrent bien la liaison entre la naissance de la grande industrie et les phénomènes de lotissement et la prise en charge par le PCF d'un groupe social en expansion et déshérité, notamment au niveau municipal. Cela a permis la conquête de la banlieue rouge. Ce mouvement social alors porteur ne l'est plus; le PCF s'est détaché du mouvement social ascendant à la fin des années 50-dé-

Seconde constatation : au début des années 30, le PCF était porté par l'image d'un socialisme extérieur encore attractif, lié au prestige de l'URSS. Depuis, la situation s'est totalement inversée et il y a eu à partir des années 60 et 70 une prise de conscience de la réalité des pays du socialisme réel par l'opinion publique française. Progressivement, l'image d'une URSS militairement menacante, économiquement inefficace et politiquement privée de liberté s'est installée et a entrainé une dégradation corrélative de l'image du PCF, avec des accidents (effet Kaboul). C'est le deuxième élément à contre-courant défavorable.

Un troisième élément dans les années 30 a organisé la remontée du PCF et son installation comme force politique de dimension nationale : c'est la mobilisation antifasciste, ce rassemblement des démocrates contre le fascisme à l'échelle internationale où le PCF trouva sa place. Il n'y a pas de mouvement porteur global de ce type aujourd'hui, où le PCF pourrait trouver une légitimité. Donc, si les situations sont en partie comparables, les éléments favorables potentiellement dans les années 30 s'inscrivent en négatif aujourd'hui.

· Patrick JARREAU, dans la continuité de cette discussion, interroge : le modèle bolchevik est-il obsolète? C'est aussi une question de définition; ainsi, qu'en est-il du centralisme démocratique, celui qu'on connaît dans le mouvement communiste aujourd'hui mais aussi celui qui était à l'origine? Sans doute le système des permanents est-il obsolète parce que les cadres ouvriers ont des possibilités de

(suite page 46)

L'ALTERNATIVE?

LES CONDITIONS DE CONSTRUCTION D'UN MOUVEMENT ALTERNATIF EN FRANCE

par Alain LIPIETZ*

C onstruire en France un mouvement alternatif, avec une ambition non marginale (car en ce sens-là il existeralt déjà dans les pratiques), mais bien à vocation « hégémonique», au sens gramsciste du terme, c'est-à-dire à vocation de présenter un avenir différent pour la collectivité nationale, implique à tout le moins de définir ce qu'est «l'alternative». C'est par là que nous commencerons, avant quelques considérations sur ses possibilités de transformation en force politique.

QU'EST-CE QUE «L'ALTERNATIVE»?

Si pauvre et banal que cela paraisse, le contenu de l'alternative est déjà partiellement désigné par son titre. Dire qu'il existe une «autre» façon (de vivre, de travailler), c'est briser un consensus selon lequel il n'y aurait qu'une politique possible, avec, selon les partis, des plus et des moins, un seul modèle de développement que dicterait la révolution technologique et où nous mènerait la libre entreprise, sous les contraintes de la compétition internationale.

Affirmer l'alternative, c'est déjà réaffirmer le politique, la possibilité pour une collectivité de peser sur son propre destin. Ce qui implique réciproquement que la collectivité se définit non comme une donnée de sang (les « Français») ni comme une réalité empirique condamnée à «gagner» (contre les autres) sous peine de disparaître, mais comme une communauté partageant un accord minimal sur ce qu'il est juste et bon de construire ensemble.

En ce sens-là, l'alternative a les mêmes ambitions que les libéraux du XVIII e siècle, les radicaux, ou les socialistes de naguère. Si, comme force politique, elle sait qu'elle ne sera jamais toute la France, elle entend proposer à tous un nouveau « paradigme», un nouveau genre de vie en société. Je crois même que c'est le seul paradigme à opposer pour le XXI e siècle, sur les ruines du paradigme social-démocrate, au paradigme libéral-productiviste,

Car se définir alternative (comme on disait jadis « parti du mouvement » ou « parti du progrès »), c'est forcément s'opposer à autre chose. Et, au sein d'une grande crise où «l'ancien se meurt, le nouveau ne parvient pas encore à naître», c'est se définir à la fois par rapport à « l'ancien» et par rapport à un autre «nouveau» qui lui aussi revendique le rôle de modèle.

L'ancien, c'est ce que certains économistes appellent le « compromis fordien», certains politologues le « compromis social-démocrate». On en connaît les règles :

- l'organisation de la production est réservée à des groupes dominants (patronat, technocrates);

- les masses populaires se voient rétrocéder une part des gains de productivité par une série de formes de régulation de type législatif ou contractuel, de telle sorte que, le pouvoir d'achat croissant à la mesure de la productivité, le plein-emploi soit quasi assuré;

^{*} Économiste au CNRS - CEPREMAP

 cette rétrocession s'opère par le salaire direct ou par l'Etat-providence, mais en tout cas en monnaie donnant accès à la production marchande.

Ce modèle s'est imposé après 1945 sous la pression des rooseveltiens ou des sociaux-démocrates, sur la base de la défaite de l'alternative fasciste, et en rivalité avec l'alternative soviétique. Mais il a pu être géré par des forces politiques conservatrices ou démo-chrétiennes aussi bien que sociales-démocrates, avec ou sans l'appui des communistes. C'est en cela qu'il a constitué un « paradigme hégémonique » s'imposant à tous, tout en méritant le nom de social-démocrate.

Ce compromis est entré en crise par tous les côtés à la fois : baisse de rentabilité du modèle productif fordien, internationalisation des marchés et de la production compromettant la régulation nationale, révolte des producteurs face à l'aliénation au travail, aspiration des citoyens à plus d'autonomie, et réticence croissante devant la solidarité administrative.

On pouvait considérer le «Programme commun» de la gauche comme un parachèvement plus radicalisé du compromis fordien. La gauche française, PC et PS, qui, à la Libération puis sous les deux Républiques, avait largement contribué à sa consolidation, apparaissait ainsi comme «la gauche du compromis fordien». Cette gauche, arrivée au pouvoir alors que ce compromis était déjà économiquement caduc, idéologiquement érodé, ne pouvait qu'échouer.

Par la force du vide, et le pouvoir d'attraction des mythes californiens et japonais (pourtant si dissemblables), une partie de la coalition (la direction du PS) se rallia à un nouveau paradigme : la gestion libérale du changement technologique. Nouveau paradigme en voie de formation et très loin de sa stabilisation, ce modèle inclut les éléments suivants :

 accentuation de l'impératif technico-économique productiviste devenu «catégorique», avec évacuation de l'idée d'un choix explicite de société qui relèverait de la démocratie;

 fragmentation de la socialité, l'entreprise jouant directement le rôle jadis dévolu à la patrie;

nière usine de la Seine-St-Denis.

 grande variété des formes d'intégration de l'individu à l'entreprise, allant de la pure discipline à une implication négociée, mais toujours à titre individuel, avec disparition de l'individualité sociale de type « classiste»;

 recul général des solidarités de type administratif liées à l'appartenance à une collectivité nationale.

L'éclosion des mots d'ordre du genre «La France qui gagne» dans l'imaginaire électorai de cette campagne 1986, du
PS à la droite, traduit une convergence assez générale vers ce
modèle (avec comme toujours sa «droite» et sa «gauche»).
Le PCF a clairement exprimé sa volonté de ne pas s'y rallier.
Mais un très beau slogan comme «Surtout, ne pas se résigner»,
auquel aurait pu souscrire un Maurice Clavel, n'offre en réalité aucune perspective. Car il ne signifie plus «au moins on aura essayé» (mot d'ordre des modèles jeunes aspirant à l'hégémonie), mais simplement le désespoir de « l'ancien qui meurt»,
et s'éteindra avec le dernier ouvrier professionnel dans la der-

A cela, qu'offre «l'alternative»? Certainement pas le refus du progrès technique, mais certes le refus de prendre ce progrès comme valeur en soi. Trois thèmes cadrent l'aune à laquelle jauger tout «progrès» et toute politique; l'autonomie des individus et des groupes, la solidarité entre individus et groupes, l'écologie comme principe des rapports entre la société, le produit de son activité, et son environnement.

A la crise du modèle fordiste, l'alternative répond donc :

— transformation des rapports entre les personnes dans le travail, vers une plus grande maîtrise des producteurs sur

leur activité;
— réduction de la part du temps consacré au travail salarié, et par conséquent recul des rapports marchands dans la consommation et les loisirs, au profit de la création libre;

choix systématique des technologies les plus écologiques, c'est-à-dire les moins prédatrices par rapport aux ressources naturelles, recyclage et restauration la plus intégrale possible des sous-produits de l'activité humaine, des friches naturelles et urbaines, etc.;

 transformation des rapports sociaux autres que salariaux dans le sens du recul des hiérarchies, et primordialement dans le sens du féminisme et de l'antiracisme; transformation des formes de solidarité au sein de la collectivité nationale, d'une répartition purement monétaire vers la subvention d'activités auto-organisées et à utilité sociale négociée;

 évolution vers des formes de démocratie de base, plus « organiques » et moins délégatives ;

remise en cause des rapports inégalitaires entre les différentes collectivités nationales, vers des rapports mutuelle-

ment avantageux entre communautés autocentrées.

Nous ne développerons pas ici les bases concrètes de ce que pourrait être une « économie alternative », ni les modalités de la transition entre le modèle fordien et le modèle alternatif. Pour nous en tenir au thème de ce colloque, il nous faut encore préciser la place de l'alternative dans le contexte du champ politique actuel.

D'abord en tant que nouveau paradigme, l'alternative ne se situe pas dans la polarisation droite-gauche propre au paradigme antérieur. Si l'alternative ainsi définie conquiert, d'ici 20 ou 30 ans, la place de « paradigme hégémonique» par rapport auquel se situeront les forces politiques à l'orée du XXII siècle, elle aura alors sa propre droite, son centre et sa gauche. Mais en 1986, elle ne peut pas se situer « à la gauche de la gauche», si par la seconde occurence du mot « gauche» on entend la gauche actuelle (ou plutôt la gauche de 1981), c'est-à-dire

la gauche du compromis fordiste.

Et pourtant, en tant que nouveau modèle présenté comme «progrès». l'alternative prend la relève de ce que furent jadis le radicalisme, le socialisme, le communisme. Plus profondément, sa base sociale primitive devra regrouper les opprimés, les offensés et les exploités en révolte contre des rapports sociaux aliénants : femmes, travailleurs victimes de la restructuration ou de technologies dévalorisantes, chômeurs et précaires, jeunesse multiculturelle des agglomérations. paysans « hors-normes», etc. Elle prend donc la suite de tous les mouvements émancipateurs. En ce sens lau sens historique), l'alternative est une « nouvelle gauche ». Ce qui lui pose, toutes choses transposées, les mêmes problèmes que ceux qui se posaient par exemple au socialisme à l'origine de la IIIe République. Problèmes externes : son rapport à l'ancienne gauche, soit, dans les termes de notre comparaison, « classe contre classe» ou « concentration républicaine ». Problèmes internes : la fusion de la gauche de l'ancien modèle et de ceux qui refusent radicalement l'ancien modèle. Deux ordres de problèmes évidemment liés, et que les Verts allemands affrontent avec une longueur d'avance, dans le débat difficile entre « réalistes » et « fondamentalistes ». Parce qu'ils ont pu affronter, avec plus de matériaux, le problème de fond : celui du rapport entre mouvement social et représentation politique.

CONSTRUIRE SANS PRÉJUGÉ LE MOUVEMENT ALTERNATIF

Parto as donc de ce problème de base : mouvement social et représentation politique. Toutes les forces sociales historiques ont commencé par exister dans les pratiques avant d'exister comme programme et comme parti. Les cercles, mutuelles, syndicats et coopératives ouvrières ont précédé les Internationales et les partis nationaux. Ils ont existé avant de se savoir « mouvement socialiste », même si dès l'origine ils ont secrété leurs utopies.

Une caractéristique constante de la France est la rapidité (donc la superficialité souvent) du passage à la scène politique institutionnelle. Il est probable que le mouvement alternatif verra fleurir des formes d'expression politique trop précoces, qui se dessècheront provisoirement faute d'un enracinement suffisant dans le mouvement social. On peut dire par exemple que l'écologie politique a déjà connu sa « scission d'Amiens », avec la coexistence de mouvements basistes environnementalistes et de groupuscules affirmant les représenter. De même, la mouvance autogestionnaire n'a que peu de rapports avec ce qui se passe concrètement dans les difficiles débats du mouvement syndical sur les restructurations, avec la multitude d'expériences marginales ou semi-institutionnelles d'activités alternatives dans les quartiers et dans les campagnes.

Il ne faut considérer ce grand écart ni comme une aberration ni comme une nécessité. Il faut savoir qu'existera cette

coupure, que la tendance à «politiser trop vite» répond à la nécessité spécifiquement française d'une représentation immédiate sur la scène politique. Mais il faudra aussi (et c'est même la manière spécifiquement alternative de «faire de la politique autrement») chercher en permanence à réduire cette coupure. Le mouvement alternatif ne peut exister comme une vérité «importée dans les masses de l'extérieur par les intellectuels qualifiés», selon la formule de Lénine. Refusant par essence une telle «taylorisation politique», il ne peut exister que comme intellectuel collectif, nécessairement fédéraliste, en rapport capillaire avec des expériences partielles qui ne se reconnaîtront jamais que partiellement dans toutes les globalisations qu'il pourra proposer. L'expérience des modèles sociaux-démocrates ou bolchéviks du mouvement ouvrier peut nous induire à y voir une faiblesse. On peut y voir aussi une force, à condition que soient trouvés les modes de régulation de cette contradiction. Insistons sur ce point : faute d'expression politique, le mouvement s'en cherchera par substitution (y compris dans le rocardisme ou le libéralisme). Faute de racine, ses expressions vireront à la secte.

A la limite, on peut même considérer la période léniniste post-soixante-huitarde comme une codification illégitime du premier grand mouvement de masse à contenu alternatif : Mai 68. Le cas n'est pas unique dans l'histoire de France : une partie du courant socialiste s'est à l'origine pensée comme alle gauche du camp républicain, le mouvement alternatif s'est partiellement pensé comme «extrême-gauche», c'est-à-dire comme gauche de la gauche du compromis fordiste.

Ce qui nous amène au problème de l'amalgame interne « vert et rouge ». La codification illégitime de Mai 68 dans les organisations marxistes-léninistes (dont les « mao-spontex » ont représenté la variante la moins illégitime) a engendré par contrecoup le séparatisme de mouvements radicaux. Le féminisme fut sans doute le plus radical et assura sans doute le plus efficacement la mise en crise des groupes léninistes.

Mais c'est avec l'écologie que le malentendu fut le plus nettement brisé, dans des conditions qui entraînèrent malheureusement une absurde polarisation (voisine de la polarisation « gauche jacobine/deuxième gauche ») dans les années 70. Les groupuscules marxistes-léninistes se figeaient de plus en plus dans une critique interne (d'extrême-gauche, mais interne quand même) du compromis fordien : leur lutte contre les seuls rapports sociaux capitalistes se rétrécissait peu à peu en lutte pour l'emploi et le revenu, voire pour l'indexation du revenu. En face se dressa donc l'Ecologie comme refus du couple « production / consommation ». Ce refus amena l'Ecologie à ne plus poser que le rapport homme/nature, oubliant les rapports sociaux. Même le souci de la préservation de l'homme se fixa en une défense de l'humanité comme espèce naturelle. La contestation du modèle de production tendit à se restreindre à une défense de la nature supposée non socialisée. La juste bataille contre le nucléaire et les pluies acides, opposée à la non moins juste bataille pour le maintien du pouvoir d'achat. symbolise ce divorce.

On sait que les Verts allemands ont, au moins partiellement réduit cette fracture. L'essentiel reste à faire en France. Les héritiers de l'autocritique de l'extrême-gauche réapprennent à penser les problèmes économiques dans les termes d'une refonte des rapports sociaux à travers la critique du productivisme. L'écologie réapprend à se penser principalement comme une écologie urbaine, à placer l'être social de l'homme au centre de ce qu'il y a à protéger des « dégâts du progrès», à penser la nature modifiée par l'homme comme faisant système avec le genre humain. Quant au mouvement féministe, qui entraîna le retrait de la plupart des militantes des mouvements mixtes, il se dessécha lui-même comme force politique une fois qu'il eut atteint ses objectifs législatifs, sans que l'on puisse dire que ses aspirations aient reculé dans la même mesure dans la population féminine (il n'en est malheureusement pas de même dans les mouvements redevenus « masculins» du fait même de ce retrait!). Il reste au féminisme à réinvestir la mouvance alternative. A l'issue seulement de cette triple reprise pourra être posée la question de l'unification d'un pôle « Vert-alternatif », écologiste et féministe.

Ce qui nous amène au premier des problèmes que nous avions pointés : le rapport de la mouvance alternative avec le reste du champ politique. Pour les raisons que nous avons dites, le pôle alternatif, qu'il le veuille ou non, entretient un rapport privilégié avec les forces progressistes de la période historique précédente (c'est-à-dire avec le socialisme). Il ne va pas de soi, d'ailleurs, que ce rapport soit nécessairement externe : après tout, le Parti démocrate américain a représenté dans son histoire plusieurs «compromis historiques» successifs sans changer de nom. Son éclatement de 1984 entre Mondaie, Hart, Jackson, ne traduit que la difficulté de ce genre de mutation, mais tout le monde est resté dans le Parti démocrate.

En France, il en va autrement. Les partis à vocation hégémonique y ont une vie séculaire, et chaque nouvelle strate du « progressisme» se traduit par l'émergence d'un nouveau parti, qui nourrit des rapports de rivalité et d'influence avec les précédents, cherchant à les inclure dans son propre paradigme. tout en les soupçonnant de « trahison » ou de « récupération ». Cette tradition n'est pas sans avantages tactiques : le « paradigme alternatif» ne pourra éviter d'avoir ses « modérés» et ses « radicaux ». Or les « radicaux » ne peuvent à eux seuls représenter un parti à vocation majoritaire (sauf dans les situations d'exception). C'est ce qu'ont bien montré l'expérience Mac Govern dans le Parti démocrate américain, comme la période de domination de l'aile gauche sur le parti travailliste anglais. A contrario, la coexistence du SPD et des Verts dans l'actuelle opposition allemande semble plus riche de potentialités politiques.

Comprenons-nous bien: il ne s'agit en aucune manière de restreindre a priori l'alternative au rôle d'aiguillon de l'ancienne gauche. Le futur parti Vert-Alternatif devra se fixer pour ambition non seulement l'hégémonie culturelle, mais à terme le plus grand poids numérique à l'intérieur de ce qui sera le « camp progressiste », voire, s'il sait se positionner comme tel, postuler à la direction politique de ce camp. Position que le Parti communiste français (quoiqu'ayant atteint les deux premiers objectifs) n'a pas su occuper, auquel le Parti communiste italien peut encore espérer prétendre. Mais dans ses débuts, un « pôle alternatif » joue nécessairement à la fois le rôle d'aiguillon et celui de concurrent.

Il est probable que l'après-86 ouvrira la possibilité d'apparition d'une situation de ce genre en France. Le choix sera difficile pour les «écorchés du socialisme» (selon l'expression de Michel Beaud) comme pour les «rénovateurs» au sein du Parti communiste. Passé le premier découragement (qui risque d'être aussi long que la convalescence post-molletiste), il leur faudra choisir entre la stratégie de la «renaissance interne» dans les vieux partis et celle de la construction d'un nouveau candidat à la représentation politique. On se jettera naturellement à la figure l'expérience du PSU, oubliant que la scission de Tours engendra finalement un parti plus gros que la SFIO, qui elle-même, devenue groupuscule, ne dut son salut qu'à la fusion avec une confédération de clubs.

Mais laissons ces considérations prospectives à long terme. Après 86, et en marge des jeux de la cohabitation, la priorité du mouvement alternatif sera à l'élaboration, l'unification idéologique, à la reconstruction d'un projet de société et à l'enracinement dans les dures batailles sociales que promet le retour en force de la droite. Il y aura alors nécessairement coexistence de courants critiques internes à la «vieille gauche» (et à ce qui reste de la vieille extrême-gauche), de pôles alternatifs externes plus ou moins radicaux, plus rouges que verts ou plus verts que rouges, et il y aura, souhaitons-le, des « passerelles».

Le premier pas d'une « autre manière de faire de la politique », c'est d'abord le rejet des sectarismes et des préjugés.

L'EXPERIENCE DES GRÜNEN DANS LE CONTEXTE ALLEMAND

par Fieder WOLF* -

l'est difficile de parler après un tel exposé (celui d'Algin Lipietz - NDE), qui fournit une synthèse très féconde. Mais je voudrais faire quelques remarques préliminaires. Il y a dans ton exposé je crois, et peut-être est-ce nécessaire, un optimisme excessif. Il ne faut pas sous-estimer les difficultés. le ne crois pas, je ne crois plus, que l'hégémonie culturelle et la direction politique puissent être assurées par la même organisation ni que l'élaboration, l'unification idéologique et la reconstruction d'un projet de société s'opèrent ainsi, comme un travail qu'on entreprend consciemment. le dirais plutôt. en citant Brecht qu'il convient de se méfier des conceptions du monde trop complètes, trop systématiques. Au lieu d'essaver de construire immédiatement une nouvelle idéologie alternative sans doute faut-il investir dans des pratiques alternatives, et aussi, je le souligne, investir dans des pratiques parlementaires. Car, dans la société d'aujourd'hui, il n'est pas possible de construire une véritable organisation politique sans incidence parlementaire - et ceci quelle que soit l'asynchronie très importante entre la France et l'Allemagne, j'en reparlerai plus loin. L'appareil politique existant nous contraint à tenir compte de ce fait élémentaire, sans pour autant nous obliger à faire de la politique dans la logique même de cet appareil de la politique officielle. Passer outre serait une illu-

l'ai beaucoup aimé ta notion d'«amalgame». C'est une manière d'exprimer l'impureté nécessaire de nos pratiques politiques dans une situation de recomposition, de transition et de crise. C'est aussi une manière différente de penser la politique, non pas comme l'élaboration du vrai avec un grand V. mais comme une succession d'interventions dans la conjoncture, dans une situation concrète complexe et incertaine. Peutêtre peut-on trouver là une solution pour travailler de manière féconde dans une situation difficile, telle que je comprends la situation française? Peut-être peut-on élaborer ainsi notre diversité tout en maintenant l'unité nécessaire d'un point de vue instrumental? Cette manière d'envisager la question de l'unité semble peut-être machiavélique, mais elle est nécessaire je crois... Après ces quelques remarques, j'aborde l'expérience des Verts dans le contexte allemand. Cela signifie pour moi de réfléchir sur le parcours politique de ma propre génération. C'est une tâche très difficile et vous excuserez mes erreurs...

QUELQUES JALONS DE L'ÉMERGENCE DU PARTI VERT

Pour vraiment comprendre l'asynchronie existant entre la France et l'Allemagne, il suffit d'évoquer ces affiches de l'Université de Berlin-ouest, actuellement en grève : il y est écrit 68 = 86! Autrement dit, 86 c'est la même lutte que 68; la lutte continue... A Berlin-ouest, il existe une lutte universitaire qui rappelle la situation des années 70. Or, j'apprends qu'ici, ce slogan est parfois repris par les fascistes...

Sans doute peut-on s'appuyer sur une idée de ton exposé (celui d'Alain Lipietz – NDE): la poussée de 1968, qui n'est pas seulement française ou ouest-allemande, mais aussi quasi mondiale, a été politisée, peut-être même pensée prématurément... En ce sens, l'affirmation ouest-berlinoise d'une continuité entre les luttes actuelles et celles des années 70, est une vérité. Les espoirs des années 60 et 70 ne sont pas réalisés. Et il est encore de notre tâche de trouver les mots d'ordre, les formes d'organisation et les orientations pour les mener à bien. Dans cette perspective s'envisage le devenir du parti Vert qui, il est vrai, serait impensable sans l'histoire très spécifique de la gauche allemande, déjà dans l'entre-deux-

guerres avec divers petits groupes critiques, socialistes ou communistes, face à la montée du fascisme.

Je ne vais pas entrer dans la vieille histoire mais seulement poser quelques jalons. Dans les années 50, la social-démocratie allemande a réussi des choses surprenantes : elle a réintégré ces forces critiques qui avaient quitté, soit le parti communiste, soit le parti social-démocrate au début des années 30; et dans le même temps, elle a fait la paix avec le capitalisme keynésien comme l'a expliqué Gérard Molina. Willy Brandt a été une figure symbolique de ce développement. Dans le même temps a été recherchée la marginalisation du Parti communiste allemand, officialisée par son interdiction jusqu'en 1968. Ces deux facteurs propres à la gauche allemande des années 60 et 70 la rendent très différente de la gauche française.

Par ailleurs, sans entrer dans l'analyse détaillée des forces extra-parlementaires en RFA durant les années 60 et 70, on peut constater l'échec de leur projet. A l'automne 77 — vous vous rappelez sans doute la chasse à Baader... — toute une gauche extraparlementaire a fait l'expérience historique de son impuissance à s'opposer au climat général de chasse aux sorcières, au climat de légitimation absolue d'une répression policière toujours plus raffinée. Elle a expérimenté alors son incapacité à intervenir dans les luttes sociales incessantes cette année-là

Cette crise brutale des orientations issues du mouvement de mai 68 fut l'un des facteurs d'émergence du mouvement des Verts.

Un autre facteur tient à la politisation surtout locale et régionale autour de thèmes de l'écologie, Mais le facteur sans doute le plus spécifique, sur lequel je vais insister, c'est l'existence de diverses initiatives d'alliances pour créer un parti-Vert. D'une part s'est nouée une alliance entre ceux qui s'autodénommaient «non-dogmatiques» issus de notre mai 68 et des groupes écologistes, des groupes religieux plus ou moins critiques, qui réussirent à créer un parti remportant un succès d'estime aux élections européennes de 1979, Petra Kelly fut l'une des figures de proue de cette formation. D'autre part, un autre groupe d'alliances, beaucoup plus lié à la lutte antinucléaire, a mobilisé bon nombre de militants. Je rappelle la manifestation de Brockdorf, manifestation illégale, rassemblant 10 000 participants contre la centrale nucléaire, et formellement organisée par une organisation «mao» de Hambourg et des jeunes socialistes. Cette deuxième ligne d'alliances a tenté de construire une espèce de « liste alternative » au niveau fédéral en concurrence avec la formation verte créée aux élections européennes de 79.

QUELQUES LEÇONS TIRÉES DE NOTRE EXPÉRIENCE

On peut relever plusieurs choses dans ce processus. La tentative de monter cette alliance de divers groupes alternatifs — listes alternatives, listes multicolores des grandes villes — en concurrence et contre l'alliance Verte (elle aussi alliance entre écologistes et partis de la gauche nouvelle) n'a pas marché. Pourquoi? Il y a une raison conjoncturelle : le refus d'y participer de l'une des organisations les plus fortes — la liste Alternative de Berlin-ouest.

Il y a une raison de fond : raisonner selon une logique de division entre deux mouvements, l'un alternatif et l'autre vert, interdisait de surmonter la clause électorale des 5%. En ce sens, la clause de 5% a joué un rôle structurant essentiel pour la création de notre parti, formé par la fusion des représen-

tants politiques et des militants de cette alliance des « listes alternatives » avec le groupe des élections européennes de 79. Telle est la première leçon tirée du processus : les règles institutionnelles ont contraint à cette unité instrumentale devenue nécessaire.

Une deuxième réflexion est inspirée par le développement ultérieur du parti. En effet, le parti ainsi formé rencontrait de grandes difficultés pour forger une unité politique et une capacité d'action. Ainsi s'est posé le problème de l'alliance avec le DKP, le parti communiste recréé en 1968. Il était logique et je dis rétrospectivement vital - que le parti Vert, lui-même parti d'alliances, se refuse à l'alliance avec le DKP. Ceci pour deux raisons essentielles. D'une part, une telle alliance aurait fait basculer les rapports de forces au sein du parti Vert dans la mesure où le DKP a une base militante sensiblement égale à celle du parti Vert d'aujourd'hui ; dans le passé, le déséquilibre était plus marqué encore... D'autre part, un tel type d'alliance exige une unité conflictuelle et plurielle, mais qui doit reposer sur une substance politique commune et ne peut se limiter à une unité conjoncturelle autour de quelques mots d'ordre précis. Evidemment, l'unité d'action avec le DKP, notamment dans le mouvement de la paix, est possible mais il s'agit alors d'intervenir dans le champ public et social sur des points précis et limités. Par contre, il n'est pas possible d'avoir des candidatures communes en disant : « nous gvons un programme limité pour ces quatre années... Quant aux autres thèmes, nous n'interviendrons pas............................... Au Parlement européen. nous vivons une expérience de ce genre, pleine d'inconvénients, avec certains de nos partenaires au sein du groupe Arcen-clel; ainsi, le mouvement danois contre la CEE ne peut intervenir que sur un seul point : dire non au Marché commun. Pour le reste, on peut traiter avec ses représentants en tant qu'individus mais non comme députés d'un mouvement politique organisé. Voilà les deux raisons simples et élémentaires qui expliquent nos relations avec le DKP.

On a parfois dit que les «burgerinitiativen» manifestaient une tentative de fonder un parti social-démocrate de gauche les derniers mois du gouvernement Schmidt. Tentative qui a échoué, pour deux raisons. L'une, c'est que la social-démocratie, de retour dans l'opposition, gardait une force d'attraction surprenante. L'autre, c'est que la liste alternative, à Brême, comptant surtout sur la mobilisation syndicale, même si elle a obtenu un résultat significatif, n'a pas empêché l'entrée des Verts dans la Diète de Brême... et s'est dissoute après. Autrement dit, il est apparu que dans la situation allemande, il n'y avait pas d'autre issue pour les petits groupes de la gauche et de l'extrême-gauche traditionnelles que d'entrer chez les Verts et que d'y militer.

Ceci a été rendu possible par la structure fédéraliste allemande qui permet que le parti à Hambourg fasse tout à fait autre chose que le parti en Bavière. Les rapports de forces au sein des différentes organisations régionales du parti sont très différents d'un endroit à l'autre et ceci permet d'éviter la marginalisation complète d'un courant.

LE DÉBAT ACTUEL AU SEIN DES VERTS ALLEMANDS

Il faut d'abord lever un malentendu : le débat actuel chez nous n'a rien à voir avec l'opposition entre écologistes purs et marxistes — ex-socialistes ou ex-communistes. Les uns et les autres se situent de chaque côté du débat. Nous ne discutons pas d'un problème idéologique mais d'un problème très concret et très difficile : dans la situation actuelle où le gouvernement chrétien-démocrate libéral de droite deviendra peut-être minoritaire aux prochaines élections fédérales de 1987, comment expliquer aux masses populaires qu'elles votent pour nous plutôt que de voter « utile » pour la social-démocratie? C'est aussi simple que cela.

Certains disent : "Il faut expliquer que nous sommes favorables à une alliance avec la social-démocratie". D'autres, à
l'inverse, disent : "Toutes les revendications essentielles auxquelles nos électeurs et nous-mêmes sont attachés sont inacceptables par la social-démocratie telle qu'elle est dans sa majorité; on ne peut faire d'alliances sinon sur les bases mêmes
du Parti social-démocrate". C'est dire que le débat n'est pas
entre les fondamentalistes et les autres, C'est une question très
concrète : pourquoi les électeurs voteraient-ils pour nous plutôt que pour les sociaux-démocrates s'il apparaît un espoir de
battre la démocratie chrétienne?

Il existe, face à cette question, deux écoles de pensée dans le parti Vert : les «maximalistes» et les «gradualistes», distinction plus adéquate que celle entre «fondamentalistes» et «réalistes», résultat de l'hégémonie discursive desdits «réalistes» dans les médias.

Ce *réalisme* est un réalisme de rêveurs car nous sommes confrontés à une social-démocratie qui veut — elle l'a presque officiellement avoué — nous détruire comme opposition concurrentielle dans les prochaînes élections au prix de ne pas les gagner. Car les gagner avec une majorité absolue est exclu pour les sociaux-démocrates.

Aussi un maximaliste comme moi ne défend-il pas la thèse que le parti ne doit pas faire d'alliance, ni même la thèse que le parti doit reprendre nos propres positions. Nous revendiquons un compromis entre la position des « coalitionnistes » inconditionnels et notre position qui décrit la situation actuelle comme interdisant toute possibilité d'alliance. Un compromis possible serait peut-être d'opérer un recensement des conditions minimales d'un appul parlementaire éventuel, conditions de changement effectif bien entendu, et qui permettraient d'élire un gouvernement social-démocrate, de voter son budget et d'appuyer les mesures législatives que nous estimerions utiles. Or cela même, on l'a vu à Hambourg ou en Hesse, les sociaux-démocrates ne veulent pas l'accepter! Il peut exister une situation où les sociaux-démocrates seraient contraints de l'accepter mais c'est peu probable. Une autre éventualité consiste à proposer l'alliance aux sociaux-démocrates assortie de conditions très dures en disant : « Oui à une coalition, oul à un gouvernement avec vous, y compris avec des ministres Verts si on négocie le départ des fusées Cruise. la fin du nucléaire en RFA et quelques autres conditions de ce genre...». Ce qui est une manière de dire non à toute allian-

En définitive, je ne crois pas que sera décidée une alliance à n'importe quelle condition ni qu'il sera décidé de ne pas faire d'alliance du tout. Ajoutons que notre attitude pour les élections au Bundestag de 1987 dépendra aussi du développement des mouvements sociaux durant cette année 86. C'est une inconnue, mais bien évidemment il nous faut intervenir dès maintenant dans le sens de la mobilisation.

^{*} Député Grünen au Parlement européen

^{*} Fieder Wolf n'a pu revoir après coup les termes de son Intervention publiée sous notre responsabilité (AERIP)

Le débat, malheureusement raccourci, s'est trouvé réduit à quelques interventions dans la salle. Nous publions seulement ici les textes écrits transmis par deux intervenants, textes qui ont servi de base à leurs interventions orales.

- « mouvement alternatif ou stratégie autogestionnaire».
- «L'intervention d'Alain Lipietz me suggère quelques réflexions que je vais tenter de développer sur le terrain de la connaissance et de l'information réciproque malgré le caractère polémique de certaines affirmations.
- 1 L'analyse de la crise du compromis fordien

Je ne veux pas entrer ici dans le détail d'une analyse sur les grands traits de laquelle il y a possibilité de rencontre et de discussion. Le mode de cohésion sociale français qui a porté la croissance depuis 1945 a marqué autant les formes d'accumulation que les luttes de classes et le mouvement ouvrier. Un capitalisme monopoliste d'Etat dans lequel le mouvement ouvrier et particulièrement le mouvement révolutionnaire pèse d'un tel poids a des particularités dont il convient de tenir compte jusqu'à aujourd'hui. Durant la période de croissance, la classe ouvrière y a assuré de façon durable sa place dans la société et - de façon bien sûr dominée - dans l'Etat. Son destin collectif et individuel a commencé alors à lui appartenir. Le développement étatique (notamment par la mise en place de services publics de nature très contradictoire) a marqué le contenu des mouvements revendicatifs et des luttes jusque dans la représentation de masse du changement social tel qu'il est imposé dans les années 70.

Ce mode de cohésion sociale et les types de luttes qui lui étaient liées est entré en crise vers 1968. Pour schématiser, disons qu'il connaît une crise double : in-

terne et externe.

- Crise interne : les interventions publiques perdent de leur efficacité, les services publics sont en crise et ne répondent pas aux besoins historiques. Les logiques de gestion d'entreprise fondées sur un mode de progression de la productivité nourrissent le cercle vicieux de la cri-

- Crise externe : la hausse des revenus et du niveau culturel ont développé des aspirations massives à une démocratie à la fois plus large et plus concrète, une démocratie que le type de mise en place des activités étatiques et des institutions en France a eu tendance à réduire.

2 - Les conditions de possibilité d'un mouvement autogestionnaire

Je ne reprendrai pas à mon compte, on le comprendra, la notion de mouvement alternatif. Je pense par ailleurs qu'une réflexion sur le développement d'un mouvement autogestionnaire s'impose. Alain Lipietz me semble laisser en blanc une articulation indispensable à sa démonstration. Après le constat de la crise du modèle fordien, il examine les conditions purement politiques, au sens étroit de l'émergence d'un mouvement

des conditions sociales concrètes d'un mouvement autogestionnaire. Deux questions au moins se posent.

· Peut-on observer dans la société francaise en crise une aspiration de masse à une nouvelle citovenneté, à de nouvelles manières de faire de la politique, à un élargissement considérable de la démocratie?

La réponse est oui, aveuglante depuis 15 ans. Mais cette aspiration depuis 15 ans ne trouve pas à se cristalliser dans un mouvement politique porteur d'un projet transformateur. Le PS l'a utilisée à son profit pour l'étouffer dans le jeu des institutions et la pratique du pouvoir. Le PCF, dans la stratégie qui était la sienne dans les années 70 n'a pas su prendre en compte toute la nouveauté d'une crise qu'il avait déjà pronostiquée avant les autres. Aujourd'hui, faute d'un projet mobilisateur largement reconnu par le mouvement populaire, ces aspirations s'automarginalisent souvent dans les démocraties courtes et l'autogestion du quotidien. Faute d'être rassemblées dans un vaste mouvement de transformation sociale, elles entravent à peine les projets institutionnels que nous avons dégagés dans le premier échange de ces journées d'études.

· Existe-t-il un besoin objectif de ce nouveau mouvement autogestionnaire?

Autrement dit, le développement d'une démocratie plus consistante, d'une démocratie d'intervention sur le contenu des activités collectives et non de choix sur un marché du prêt-à-porter politique, est-il une réponse historique à la crise de la société française? La réponse est oui.

Je crois qu'une analyse sérieuse des enjeux de la période dans tous les domaines de la vie sociale, de la gestion des entreprises montre avec évidence l'exigence d'une intervention populaire et démocratique sur les processus de décision et le contenu des choix opérés. Les mutations rendues possibles par la révolution technologique que nous connaissons, la redéfinition nécessaire de la place des savoirs dans la société, imposent aujourd'hui la définition de nouvelles formes d'intervention démocratique, de nouvelles formes de lutte, de nouvelles perspectives de transformation sociale.

La création, à la fin de 1979, de l'IRM, le développement en particulier des recherches sur la société française portent témoignage du souci effectif que le PCF a d'encourager la recherche et la réflexion sur les mutations que connaît la société française. Dans ce domaine, l'identité d'une démarche critique à l'égard de la société existante ne peut se passer d'une connaissance approfondie de la société; elle est un élément indispensable de l'activité transformatrice.

3 — A propos de la stratégie du PCF Alors que Patrick Jarreau eût parlé de bolchévisation, Alain Lipietz range

· Alain BERTHO a traité du thème alternatif. Que manque-t-il? L'examen sans discussion le PCF du côté des tenants incorrigibles du compromis fordien. Il me semble que ce que je ne peux qu'attribuer à un manque d'information sous peine de tomber dans le procès d'intention conduit aujourd'hui à un contre-

> S'il y a eu mutation et sur certains points rupture stratégique pour le PCF entre 1979 et 1985, le contenu de cette mutation est clair. Il s'agit en fait de se dégager d'une démarche stratégique marquée sur une longue période par : l'absence de la recherche d'une voie et d'un projet de socialisme ancré dans la société française; l'acceptation pratique des ins-titutions de la V^e République; les formes de luttes de classes liées au type français de « compromis fordien » pour reprendre

> une expression que je ne prise guère. Ce qui signifie au positif : la recherche d'une voie démocratique pour un socialisme produit des luttes et des enjeux de classe de la société française; une réflexion sur les institutions et les nouvelles formes publiques qu'il convient d'ores et déjà d'impulser; le choix d'une stratégie autogestionnaire peu «étatiste» dans les propositions dont elle est porteuse comme peuvent en témoigner quelques ouvrages économiques de la rentrée pour ne citer qu'eux.

> Pour conclure, si aujourd'hui un mouvement autogestionnaire est nécessaire et possible, il est clair que les nouvelles praiques autogestionnaires, les nouvelles formes de lutte se développent lentement et avec une spontanéité bien limitée. Un véritable travail politique au sens large est nécessaire pour leur donner plus d'ampleur et plus d'audience. L'hégémonie ne se construit pas le temps d'une campagne électorale. La complexité de la société française et des enjeux de classe d'aujourd'hui donnent à la recherche et à la réflexion politique le caractère d'une dimension indispensable de ce travail. On ne construit pas un mouvement historique sur une mode ni sur un claquement de doigts. Il est absurde de prétendre construire une alternative politique sur les ruines du PCF, seul parti aujourd'hui à avoir mis l'exigence autogestionnaire au cœur de sa stratégie. »

• Bernard RAVENEL préfère le terme « mouvement politique pour l'alternative» au terme «mouvement alternatif».

«L'exposé de Lipietz est très stimulant et représente un point de départ de base, pour une discussion fondamentale pour ceux qui recherchent les voies et moyens d'une politique «alternative». Comme il a été obligé de partir, je me contenterai de présenter quelques observations, quitte à les développer un peu plus tard, ailleurs. Je trouve l'exposé à la fois optimiste et pessimiste. Optimiste parce qu'il semble montrer une voie plutôt «royale», plutôt linéaire pour la construction d'une force alternative face aux « anciennes » forces de gauche à bout de course - du fait de la crise du modèle fordiste - par rapport auxquelles il s'agirait de se substituer progressivement ou même rapidement, avec l'objectif de devenir majoritaire et hégémonique... Optimiste encore car il privilegie un processus qui suppose l'existence déjà avancée des conditions minimales du développement de cette force (bases sociales porteuses, objectifs programmatiques spécifigues, formes organisationnelles originales, conscience «alternative» dans des couches significatives, etc.). Or tout cela reste embryonnaire, reste à construire et ne permet guère d'envisager à court terme un saut qualitatif dans cette direction... Mais de l'autre côté - et c'est lié l'exposé a un esprit pessimiste car il se donne l'horizon 2000 pour parvenir au but - l'alternative - et on se demande ce qu'on va faire entre-temps et avec qui. Or, c'est bien précisément sur la facon dont les forces qui se réclament de l'alternative répondront aux problèmes qui vont se poser dans l'immédiat que dépend l'avenir de l'alternative elle-mê-

Dans l'exposé, il manque un chaînon intermédiaire essentiel entre l'objectif final et la situation concrète actuelle. Or cette situation se caractérise ainsi : forces de l'alternative que si elle se situe

l'offensive de la droite liée à une volonté du capital de diminuer le coût du travail et du chômage; face à cette offensive, les forces de gauche sont dans un rapport de forces défavorable. Or pour créer les conditions d'une alternative il faut à la fois ressouder l'ensemble des forces organisées de la gauche syndicale et politique en y ajoutant des forces nouvelles (mouvement antiraciste par exemple) pour résister à l'offensive de la droite et d'autre part, en même temps, préparer les conditions d'une solution alternative aux problèmes posés. En un mot, l'absence de toute stratégie unitaire rend peu crédible et peu réalisable la constitution d'un bloc social et politique majoritaire pour l'alternative. D'où le pessimis-

Pour moi, le problème est le suivant : comment, face à la tendance à la fragmentation du corps social qu'entraîne aujourd'hui le processus d'innovation technologique, donner vie à une alliance qui rassemble les couches fortes et les couches faibles face à ce processus? D'une part pour devenir majoritaire, d'autre part pour que le processus de révolution technologique soit maîtrisé, guidé par ces forces sociales et non par les détenteurs du capital et leurs alliés. Selon moi, la confrontation stratégique ne peut être éventuellement gagnante pour les

dans le cadre d'une expérience et d'une pratique communes. Ce qui signifie que sur le plan politique, la constitution d'un mouvement politique pour l'alternative - que je préfère de loin à l'expression «mouvement alternatif» qui implique, dérisoirement, la volonté de se substituer aux autres forces de gauche - suppose nécessairement l'établissement d'un rapport unitaire et dialectique avec le PS et e PCF. Et ceci non pas avec comme objectif de les marginaliser (sic!) par un processus de scission/substitution mais pour provoquer des transformations internes et même des crises! - nécessaires à une refondation d'ensemble de la gauche représentative. Cette refondation sur des bases autogestionnaires est la condition sine qua non d'une alternative. Sinon on reviendra à avoir une gauche divisée avec d'un côté une majorité qui développera une «culture de gouvernement» avec la course vers le centre et l'alternance, et de l'autre une minorité «alternative» qui développera une «culture d'opposition» velléitaire, «irresponsable» et perdante pour toute la gauche.

Comment éviter cette situation, telle est la question à laquelle l'exposé ne fournit pas de réponse satisfaisante. Or, la crédibilité d'un mouvement politique pour l'alternative - nécessairement diversifié - dépend précisément de la ré-

ponse à cette question. »

formation plus diverses que le passage par la voie syndicale ou politique.

Il est difficile de dire si les années à venir seront favorables au PCF ou non. Deux remarques. Sur l'image de l'URSS: à une période où sa réalité était pire, son image était moins mauvaise, non parce que la réalité n'était pas connue mais car une image de ce type échappe au fonctionnement de l'information simple. Sur les réalités sociales: il est vrai, le PCF « prend » mal dans les nouvelles couches ouvrières et techniciennes. En revanche, dans le cadre d'une « société duale ».

pourquoi le PCF ne pourrait-il développer son implantation dans un groupe sous-qualifié et de situation précaire? Sur la question des immigrés, sa position actuelle est susceptible de lui alièner son électorat traditionnel mais est destinée à attirer davantage les jeunes — peu nombreux dans l'électorat du PCF — mais dont la sensibilité majoritaire est hostile au racisme. Elle correspond aussi aux possibilités de recrutement et de développement dans les entreprises.

Répondant à une question sur le projet de société du PCF, Patrick Jarreau rappelle « le socialisme aux couleurs de la France», le socialisme démocratique à la française. Cependant, dans la réalité de ce que défend le PCF, on voit moins un projet de société qu'un ensemble de mots d'ordre à caractère défensif visant à protéger les catégories menacées par les évolutions économiques et sociales. Le PCF n'est plus en phase d'élaboration de programme, selon P. Jarreau. Cela ne signifie pas pour autant qu'il soit dépourvu de projet de société sur des axes bien connus : appropriation collective des moyens de production, démocratisation dans les entreprises notamment.

LES ENJEUX INSTITUTIONNELS ET POLITIQUES DE MARS 86

LES ENJEUX INSTITUTIONNELS	
Introduction (Pierre BAUBY)	
Ve République et sclérose de la vie politique (Gérard SOULIER)	
Place de l'Etat et des institutions dans le discours politique	0
(Alain BERTHO et Serge WOLIKOW)	11
La Ve République, démocratie élitiste (Jean-Marie VINCENT)	
Au cours du débat	
Au cours du devat	13
DROITE ET EXTREME-DROITE EN PERSPECTIVE	17
Introduction (Maurice NAJMAN)	
Qu'a fait la droite du libéralisme économique? (Jean JAULIN)	
Montée et enracinement du Front national (Alain ROLLAT)	
L'électorat du Front national, bilan et perspectives	
(Pascal PERRINEALI)	24
Au cours du débat	26
LA GAUCHE EN DEVENIRS	27
Introduction (Jean-Claude LE SCORNET)	
L'exercice du pouvoir a-t-il transformé le Parti socialiste?	41
	20
(Thierry PFISTER)	28
La référence historique dans le discours politique de la gauche : le	
Congrès de Bad-Godesberg et le socialisme français d'hier et d'au-	20
jourd'hui (Gérard MOLINA)	
Forces et faiblesses du PCF (Jean RANGER)	34
Le vingt-cinquième Congrès : une tentative pour surmonter le déclin?	25
(Patrick JARREAU)	36
Au cours du débat	38
L'ALTERNATIVE?	39
Les conditions de construction d'un mouvement alternatif en France	
(Alain LIPIETZ)	39
L'expérience des Grünen dans le contexte allemand (Fieder WOLF)	42
Au cours du débat	

L'Association d'Etude des Réalités Institutionnelles et Politiques a autorisé la revue TRAVAILLEURS à reproduire l'Intégralité des travaux des journées d'études qu'elle a organisées les 31 janvier et 1^{er} février à Paris